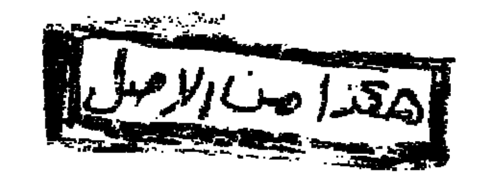


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12574 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – JEUDI 4 JUILLET 1985

AVANT SA RENCONTRE AVEC M. REAGAN

M. Gorbatchev viendra en France du 2 au 5 octobre

M. Gorbatchev viendra en France du 2 au 5 octobre prochain, a-t-on appris, ce mercredi 3 juillet à Paris. Le secrétaire général du Parti communiste soviétique aura ainsi l'occasion de s'entretenir avec M. Mitterrand quelques semaines avant de rencontrer M. Reagan.

De sources officielles, Washington a en effet annoncé, mardi, que le président américain rencontrerait le numéro un soviétique du 19 au 21 novembre à Genève.

Quatre mois pour progresser

Nouveau paradoxe découlant de la situation au Kremlin, mais s'étendant cette fois aux relations Est-Ouest : après que M. Gorbatchev se fut effacé devant M. Gromyko... pour mieux consolider son pouvoir, M. Reagan, chef de l'Etat américain, s'empresse d'annoncer une prochaine rencontre avec... celui qui vient de renoncer à être son homologue.

Sans doute les spécialistes du protocole expliqueront que c'est le présidium du Soviet suprême, et *non son seul président*, qui exerce collectivement les fonctions de chef de l'Etat en URSS, et que M. Gorbatchev ayant été élu mardi membre de cet organisme, tout est en ordre. *L'essentiel* est que les chefs réels des deux superpuissances se rencontreront le 19 novembre à Genève et que, pour l'un comme pour l'autre, ce sera la première expérience du genre. Et l'on se félicitera bien sûr que cette entrevue soit précédée d'une visite à Paris du nouveau maître de toutes les Russies.

M. Reagan, qui aura dû attendre cinq ans après son entrée à la Maison Blanche pour combler ce que beaucoup de ses adversaires lui reprochaient comme une sérieuse lacune dans sa politique étrangère, a déployé beaucoup d'efforts pour obtenir ce sommet soviéto-américain. Il a déjà dû renoncer à le tenir sur le territoire des Etats-Unis, comme l'y autorisait le calendrier des précédentes rencontres, et se rabattre sur le choix neutre de Genève.

En outre, on ne sait plus très bien, à Washington, comment présenter la rencontre. S'agit-il de cette grande explication « soigneusement préparée » dont on parlait au début ? Est-elle surtout destinée à « faire connaissance », comme on l'a expliqué ensuite ? La durée prévue pour les entretiens – trois jours – incite à privilégier la première hypothèse. On voit mal pourtant comment les équipes des deux pays pourraient aboutir, dans quatre mois, à des résultats tangibles.

Les relations soviéto-américaines, sans connaître la même tension polémique qu'à certaines périodes de 1983 et du début de l'an dernier, restent en effet plus que maussades. Il y a quelques jours, à Dniepropetrovsk, M. Gorbatchev menaçait en termes voilés de quitter les négociations de Genève. Washington répondait en dénonçant son « hypocrisie ». Le meurtre il y a quelques semaines du commandant Nicholson par une sentinelle soviétique en RDA a conduit à une série de représailles américaines ; enfin et surtout, la polémique sur l'initiative de défense stratégique entraîne un blocage total, Moscou persistant à vouloir contraindre Washington à y renoncer, et M. Reagan ne voulant même pas, au stade actuel, en faire un objet de négociation.

Il faudra bien tout de même que les choses bougent dans ce domaine-là aussi. M. Gorbatchev, qui vient de reprendre en main la diplomatie, va devoir s'occuper maintenant de ses militaires. Ces derniers sont restés remarquablement discrets jusqu'à présent, sous la houlette du vieux maréchal Sokolov, vieillard plutôt falot qui a succédé, en décembre dernier, au maréchal Oustinov. Mais ils ont leur mot à dire sur les programmes d'armement de l'avenir. D'autant que l'échéance de novembre est celle que le chef du parti avait fixée au moratoire, annoncé en avril, sur les armements intermédiaires soviétiques. Le sommet se tiendra précisément à cette date : il devrait donc au moins permettre de savoir quelles sont les intentions de Moscou en la matière.

La fin du règne Molotov-Gromyko

Il serait téméraire d'attendre des changements qui viennent de se produire à Moscou des modifications de la politique étrangère soviétique, en tout cas sur le fond au dans l'avenir proche. Avec ou sans M. Gromyko à sa tête, la diplomatie soviétique restera celle de la grande puissance que l'on connaît, au service de la même stratégie et des mêmes intérêts. En outre, la nouvelle équipe aura besoin de temps pour se roder et consolider son autorité.

Mais cela ne signifie pas que rien ne va changer, en particulier dans le style, la manière d'aborder les problèmes et de répartir les priorités géographiques. Après vingt huit ans passés à la tête de son ministère (le plus long séjour aux affaires, dans le même poste, d'un homme d'Etat de n'importe quel grand pays du monde au cours de ce siècle), M. Andréi Gromyko avait ajouté une expérience unique à d'extraordinaires qualités personnelles, mais cette expérience avait aussi durci ses défauts : son opiniâtreté était devenue intransigeance, sa sûreté arrogance, *sa discrétion des débuts tournait* à l'autosatisfaction autour d'un style et d'idées qui s'étaient imposés progressivement à tous les étages du MID (abréviation russe pour ministère des affaires étrangères), l'énorme gratte-ciel qui abrite l'appareil diplomatique soviétique. Et comme ce style et ces idées étaient déjà ceux de Molotov, ancien grand maître de la maison en même temps que mentor et protecteur de M. Gromyko, ce sont trois ou quatre générations de diplomates soviétiques qui sont passés par le même moule.

Or quelles sont ces idées ? La clef du « système Gromyko » est à l'évidence la priorité absolue accordée aux relations entre les grandes puissances, et avec l'Amérique en particulier.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LE DÉBAT SUR LA DÉFENSE DE L'EUROPE

Le PS pour une dissuasion élargie à l'Allemagne fédérale

Le bureau exécutif du PS a estimé, mardi 2 juillet à Paris, que la France a *« un intérêt essentiel à ce que sa dissuasion globale et sa défense s'exercent avec efficacité au profit de l'Europe occidentale et, d'abord, au profit de la sécurité du territoire le plus avancé et le plus vulnérable de l'Europe, à savoir l'Allemagne fédérale »*. Dans *l'Humanité* du mercredi 3 juillet, l'éditorialiste du PCF estime que *« ces options sont insensées »* dès lors qu'elles *« enchaînent la France à un pays subordonné à l'OTAN »*.

Les communistes isolés

Sous prétexte que le Parti socialiste est favorable à une participation accrue de la France dans la sécurité collective en Europe et la défense de l'Allemagne fédérale, le PCF vient de prendre avec vigueur, dans *l'Humanité* et dans sa revue spécialisée *Correspondance Armée-Nation*, le contre-pied de la politique militaire menée par le chef de l'Etat. La critique des communistes est tous azimuts : contre une dissuasion de la France élargie au-delà du Rhin, contre la force d'action rapide et contre les projets spatiaux du ministre de la défense, M. Charles Hernu. En ce sens, le PCF s'isole davantage encore de l'ensemble des autres formations politiques en France, même si, de leur côté, le RPR et l'UDF, s'ils partagent certaines des orientations socialistes de sécurité, notamment à l'égard de l'Allemagne fédérale, reprochent au gouvernement de lésiner sur les moyens financiers.

Dans une longue déclaration publiée mardi 2 juin à Paris, le bureau exécutif du PS demande aux Européens de rechercher les possibilités de mieux préserver leur *« identité »* de sécurité au sein de l'alliance atlantique, dans la mesure où les projets américains de bouclier spatial antimissiles risquent de dissocier la défense de l'Europe de celle des Etats-Unis. Dans cette perspective, soulignent les socialistes, la France, qui dispose de moyens nucléaires en voie de modernisation et d'une dissuasion classique en cours de diversification avec la création de la force d'action rapide, a un *« intérêt essentiel »* à participer à la protection de son voisin le plus immédiat, l'Allemagne fédérale.

A quelques nuances près, le bureau exécutif du PS ne dit pas autre chose que ce que le ministre de la défense avait solennellement déclaré à son homologue ouest-allemand (*le Monde* du 22 juin), à savoir que *« la France et l'Allemagne fédérale partagent des intérêts de sécurité qui leur sont communs »*.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

TERRORISME

La stratégie d'Action directe

La revendication par le groupe Action directe, *mardi 2 juillet*, de la tentative d'assassinat contre le contrôleur général des armées, M. Henri Blandin, met un terme aux interrogations nées après cet attentat. Action directe, mouvement terroriste clandestin fondé en 1979 aux marges de l'extrême gauche, reconnaît en effet son « échec » du 26 juin – M. Blandin a échappé au commando chargé de le tuer, – et affirme en même temps sa détermination à continuer ce qu'il appelle son offensive. La police estime ainsi qu'Action directe essaiera à nouveau d'attenter aux jours de hauts fonctionnaires du ministère de la défense. Le 25 janvier dernier, plusieurs membres de l'organisation avaient assassiné René Audran, ingénieur général de l'armement.

Le communiqué parvenu à la presse démontre également que c'est un véritable commando, dont les membres étaient vraisemblablement reliés entre eux par un système radio *miniaturisé, qui avait été mis* en place par Action directe. Les enquêteurs y voient la marque des terroristes italiens de Prima Linea, des Colp et des terroristes allemands de la Fraction armée rouge, qui ont respectivement « fusionné » avec le groupe français en 1983 et au début de l'année 1985.

(Lire nos informations page 7.)

Le Zaïre en quête de respectabilité

Il y a vingt-cinq ans, le 30 juin 1960, la Belgique accordait l'indépendance au Congo belge devenu, en 1971, le Zaïre. Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de leur pays, les autorités de Kinshasa ont organisé, dimanche 30 juin, un gigantesque défilé civil et militaire dans la capitale, en présence du couple royal belge. Cette véritable démonstration de force *faisait suite* à l'annonce d'un renforcement important de l'armée zaïroise, qui doit atteindre cent mille hommes avant la fin de l'année. Les relations entre la Belgique et le Zaïre sont actuellement bonnes. Le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, a ainsi souligné que, « dans les rapports nord-sud, il n'y a pas de peuples plus proches que les peuples belge et zaïrois ».

I. – Le système Mobutu

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Kinshasa. – *« Nous avons toujours appartenu au camp occidental et le paradoxe veut que ce soient toujours les pays occidentaux qui nous attaquent. On dirait qu'ils ne veulent pas que le Zaïre soit une vraie puissance ! L'allié le plus sûr du camp occidental est traîné dans la boue. On veut le réduire à l'impuissance, à l'anarchie, simplement parce qu'il réclame son droit à la différence. Nous voulons simplement être nous-mêmes... »* Installé dans le jardin de sa résidence, une villa blanche située sur les hauteurs de Kinshasa, le premier commissaire d'Etat, M. Kengo Wa Dondo, s'enflamme un instant. Assis devant un copieux petit déjeuner, entouré de ses proches collaborateurs, le premier ministre, que l'on surnomme, à « Kin », le *« citoyen la rigueur »*, se prête volontiers au jeu des questions. Il ajoute doucement : *« Cela ne nous empêche pas d'être vos alliés... »*

Et si M. Kengo Wa Dondo n'avait pas tout à fait tort ? Dimanche ; le boulevard du 30 juin est vide. La veille, le spectacle y était insolite ; les hommes – et les femmes – de la BSP (brigade spéciale présidentielle), impeccablement sanglés dans leurs treillis, maniaient le balai et la pelle, fusils M-16 dans le dos. Le samedi est jour de Salongo, c'est-à-dire de travail obligatoire, de 14 heures à 17 heures 30, pour pallier l'inexistence des cantonniers et des éboueurs, pour la *« révolution »*. Le « 30-juin » est la vitrine occidentale de cette métropole africaine de près de 3 millions d'habitants, qui semble si industrieuse. Lorsque, de Brazzaville, on s'entasse dans l'un de ces étranges steamers qui traversent le fleuve encombré de colonies de jacinthes d'eau, la ville, dont les buildings émergent de la brume de chaleur, fait penser à... Hongkong.

L'illusion, au bout d'une demi-heure de traversée, la rive zaïroise atteinte, s'évanouit vite. Mais vite aussi, on mesure à quel point cette ville, ce pays, sont victimes d'une réputation imméritée, en tout cas qui ne correspond plus tout à fait à la réalité. Sur le plan des droits de l'homme, le Zaïre n'est exemplaire, *ni en bien*, mais ni en mal non plus (1).

(Lire la suite page 5.)

(1) Il va de soi que ce jugement est relatif. Amnesty International recense, en effet, périodiquement de nombreux cas d'emprisonnement politique et de torture au Zaïre.

AU JOUR LE JOUR

Observation

L'Europe a envoyé un engin à la rencontre de la comète de Halley pour tenter d'en sonder les mystères.

Le plus grand mystère est cette étrange manie qu'a la comète de venir, tous les soixante-seize ans, frôler la Terre avant de s'en éloigner aussi vite. Quel est le but de cette parade cyclique ?

La réponse est très simple. Visiblement, la comète est fascinée par notre planète, et elle vient l'observer à intervalles réguliers (une vie d'homme). A chaque voyage elle espère. Mais chaque fois un bref regard suffit à la convaincre que la Terre, de siècle en siècle, est toujours aussi folle. Alors, elle s'éloigne, dégoûtée.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

LA GUERRE DE L'OMBRE

Le retour des otages américains de Beyrouth ne devrait pas occulter l'action du terrorisme international à l'intérieur même des États-Unis. A ce sujet, Raoul Bertrand dévoile quelques faits restés dans l'ombre et s'inquiète d'y voir trop présente la « main de Moscou ». François Bonnet, qui a peu apprécié ce que le Monde *(des 10 et 11 mars dernier) avait écrit sur l'Église de scientologie, rappelle qu'elle fait l'objet de l'attention pointilleuse des services secrets américains.*

La Scientologie et les services secrets

Une Eglise sans révélation et sans dogme qui s'estime victime de machinations parce qu'elle dénonce les abus de la psychiatrie

par FRANÇOIS BONNET (*)

LA Scientologie est parfois l'objet de critiques acerbes, formulées par des individus qui ne l'ont jamais approchée ou bien par des « ex-membres » dont les propos peuvent dérouter. Mais que valent ces « témoignages » face à ceux, des centaines de fois plus nombreux, de scientologues polytechniciens, artistes, créateurs d'entreprises, humanistes militants...?

Les campagnes de dénigrement auxquelles l'Eglise de scientologie se heurte depuis quelque temps ont une envergure qui dépasse de beaucoup celles de simples critiques inhérentes à une société démocratique. Peut-on faire un rapprochement entre ces attaques et celles que subirent des mouvements humanitaires tels que celui que menait le docteur Martin Luther King aux Etats-Unis et qui fut victime d'une véritable machination de la part du FBI ? Oui, répond le colonel Fletcher Prouty, qui travailla longtemps dans les services secrets américains à un très haut échelon. Il déclara sous serment (il y a quelques semaines) : *« L'Eglise de scientologie est et a été la cible d'attaques d'un réseau clandestin comprenant divers ministères et services du gouvernement, qui rappelle le groupe d'opération spéciale de la Central Intelligence Agency (CHAOS), proscrit, et le programme de contre-espionnage du Federal Bureau of Investigation (COINTELPRO) des années 60 et 70. »*

De quelle façon s'y prend-on aujourd'hui pour attaquer la Scientologie ? Le colonel Prouty, à propos de ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis, explique :

« Nous avons ici le modèle des agences du gouvernement, travaillant avec un réseau d'avocats et leurs « témoins fédéraux » sélectionnés, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, d'un bout à l'autre du pays (...). Ils ont sélectionné des informateurs et des agents, et ils utilisent les mêmes tactiques [que COINTELPRO, NDLR]. *Ils ont traqué d'anciens membres de l'Eglise et les ont endoctrinés et employés pour servir comme témoins fédéraux et comme agents, et pour les former à infiltrer l'organisation qu'ils ont pris pour cible. »*

Le dénominateur commun

Pour surprenantes qu'elles paraissent, ces affirmations corroborent celles qui ont été faites par un ancien agent du BOSS, les services secrets d'Afrique du Sud. Gordon Winter a dévoilé, en novembre 1984, une affaire incroyable menée par le BOSS conjointement avec la CIA contre la Scientologie. Motif : les scientologues avaient dénoncé avec un peu trop de zèle et de persévérance le scandale des camps psychiatriques pour les Noirs, en Afrique du Sud. Winter était chargé de dénigrer les scientologues dans des articles de presse qui étaient ensuite repris par d'autres journaux...

Quel est le dénominateur commun à toutes ces attaques ? Une enquête réalisée par l'association Ethique et liberté à la fin de 1984 concernant les interférences de la psychiatrie sur la religion a apporté des éléments de réflexion particulièrement intéressants. Mais sans doute faut-il donner ici un peu plus d'explications sur la Scientologie elle-même.

Non révélée, fondée sur la raison, la Scientologie n'a pas de dogme. Elle est une route que peuvent emprunter ceux qui souhaitent atteindre des niveaux de liberté spirituelle plus élevés. Son fondateur, L. Ron Hubbard, ne prétend pas que c'est la seule route mais que c'en est une qui « fonctionne ». Elle est non-professionnelle, ouverte aux gens de toutes religions et croyances. Fondamentalement respectueux de l'intégrité physique et spirituelle de l'homme, les scientologues ont dénoncé les abus de la psychiatrie, des drogues, etc., dès les années 50.

Plusieurs millions de personnes à travers le monde considèrent que la Scientologie leur a permis de vivre une spiritualité authentique, tournée vers la liberté. Nombreuses sont-elles à se mobiliser pour les droits de l'homme ou à prendre des responsabilités dans des activités sociales diverses. L'œuvre humanitaire accomplie par L. Ron Hubbard l'a fait nommer membre honoraire par la conférence mondiale des maires, en décembre 1984.

Faut-il s'étonner de la croissance de la Scientologie ? De ce que cela soulève des objections ? De ce que des personnalités comme Julia Migenes-Johnson (la Carmen de Rossi) la pratiquent, parfois depuis longtemps ?

(*) Président de l'Eglise de scientologie de Paris.

Les Etats-Unis face au terrorisme international

Les Américains luttaient contre la subversion interne avec un certain laxisme. Des faits nouveaux ont modifié l'attitude de l'administration

par RAOUL BERTRAND (*)

LES Etats-Unis, étant moins directement visés par le terrorisme international sur leur territoire que ne le sont les nations européennes — encore que leurs ressortissants et leurs biens à l'extérieur en soient les plus nombreuses victimes, — font preuve d'une apathie comparable à celle des autres Etats occidentaux. Notamment, la lutte antiterroriste y est fragmentée en vingt-trois organismes sans coordination efficace. A la suite de très graves constatations faites par des instituts privés spécialisés, le Sénat a fini par constituer une commission d'enquête.

Est déjà observée l'émergence d'une crise nationale rappelant celle qui s'était produite pendant la guerre du Vietnam : manifestations dans les rues, sans cause apparente, plusieurs milliers d'arrestations, surtout parmi les femmes, les jeunes, les ouvriers, manipulés par des agitateurs professionnels, apparition de mouvements terroristes jusque-là inconnus (comme l'avaient été les *Black Panthers* et les *Weathermen* au cours de la sixième décennie), désordres provoqués simultanément dans plusieurs Etats par des groupes dits « néonazis » à génération spontanée, dont chaque investigation trace l'origine jusqu'à des agents cubains (les Nations aryennes, l'Ordre, le Pacte, l'Epée de Dieu, Parti des Travailleurs Socialistes, Santuario). L'arrestation du « Révérend » Sandoval au Texas et celle de Gloria Hernandez en Floride ont permis de découvrir un trafic d'armes considérable effectué par l'Unité révolutionnaire (branche du Parti travailliste guatémaltèque) en accord avec le Parti socialiste unifié mexicain, en même temps que l'une des multiples filières d'immigration clandestine. Dépourvus de tout moyen d'existence, certains de ces « sans-papiers » (1) sont recueillis par des Églises qui leur facilitent le travail au noir. D'autres sont hébergés dans des centres ruraux, dits *Liberty Cities* et entraînés à l'*agit-prop* marxiste-léniniste.

La tradition américaine s'oppose à toute enquête relative à des religions, à leurs fidèles et à leurs « pasteurs », mais l'administration a fini par agir autrement. C'est ainsi que le Sénat n'a pu faire interroger le « Révérend » Farrakhan, à qui Kadhafi a envoyé 5 millions de dollars, début mai, aussitôt après avoir proclamé prendre *« toute responsabilité pour les actes de terrorisme anti-américains »* et après avoir créé le Commandement terroriste panarabe, groupant non seulement des Irakiens, des Libanais, des Soudanais mais aussi des Irlandais, des Anglais, des Belges. Par radio-satellite, à l'occasion de la convention de la Nation de l'Islam, tenue à Chicago, il avait précédemment encouragé les Noirs de l'armée américaine à créer en son sein une force devant participer à la destruction des Etats-Unis.

De nouveaux groupes

Ne prenant pas, au début, ces menaces au sérieux, l'administration a changé d'avis à la suite de faits nouveaux. Un groupe entièrement noir, s'intitulant le « Nouveau Monde de l'Islam », a attaqué vingt et une banques dans les Etats de New-York et du New-Jersey. Après avoir assassiné un officier de police, il a prévenu qu'il tirerait à vue sur quiconque essaierait d'intervenir lors de nouvelles attaques. Son but consiste à établir une *« nation noire indépendante dans le Sud »*. Un autre groupe islamique, l'*Entreprise*, s'est associé avec celui que Farrakhan a récemment formé sous le nom de *Pouvoir*.

Ces groupes ont pris naissance dans les prisons où sont enfermés les condamnés des Panthères noires et de l'*Armée noire de la libération*. A été clairement établie l'étroite collaboration entre eux et les terroristes financés par la Libye.

En Floride, ont été arrêtés des Irakiens fabriquant, grâce à un matériel russe, de faux passeports et de fausses cartes d'identité militaires. Leur chef, Salah Jawad, a admis agir pour Khomeiny dans un triple but : propager la foi intégriste parmi les quelque 10 millions de citoyens d'ascendance arabe; recruter des jeunes pour les équipes de tueurs; convertir à l'islam « pur » le plus grand nombre possible de Noirs.

Après l'attaque effectuée le 12 mars 1985 contre l'ambassade turque à *Ottawa* (un mort) par des terroristes arméniens, le FBI a pu établir que le trésor de guerre de l'ASALA provenait en partie d'un trafic de drogue organisé par Noubar Soufayan, ayant échappé à l'emprisonnement à New-York, condamné en Suisse, déporté en Grèce, d'où il avait été envoyé à Beyrouth, à la fois centre mondial de l'héroïne et quartier général de l'*Armée révolutionnaire arménienne*. La troisième génération des Arméniens américains est infiltrée de propagande soviétique, brochée sur le « génocide de 1915 ».

Principale cible du terrorisme international — qui, s'il n'a pas été créé par Moscou, est rationnellement utilisé par lui — la société ouverte des Etats-Unis risque d'être attaquée maintenant de l'intérieur et de l'extérieur. Issue d'une immigration lente, sélective et contrôlée, elle a donné naissance, en deux siècles, sur un territoire dix-huit fois grand comme la France, doué de toutes les richesses, à la nation la plus puissante du monde en même temps que la plus libre. Face à une véritable invasion clandestine, le fameux « creuset » ne peut plus jouer son rôle. Si, comme le demande l'université de l'Etat de New-York, cette nation refuse les « *nécessaires compromis éthiques et légaux* » pour mettre un terme à cette immigration, et, comme le demande le département d'Etat, si le terrorisme n'est pas combattu, même en attaquant les dictateurs libyen, iranien et autres qui veulent la détruire, l'URSS n'aura nullement besoin de déclencher une guerre nucléaire, dont elle serait elle-même la victime (sans aucune riposte adverse, en raison de la rotation terrestre). Il lui suffira d'attendre la décomposition de l'Occident.

(*) Ancien ambassadeur.

(1) Deux millions et demi chaque année, rien que pour les *hispaniques*, d'après *Foreign Affairs* (1er trimestre 1981.

COURRIER DES LECTEURS

Entreprises et successions

L'article d'Alain Vernholes sur « Les chefs d'entreprise et leurs héritiers » (le Monde *daté 16-17 juin) a suscité un certain nombre de lettres. Nous en avons retenu deux, dont nous publions les extraits les plus significatifs.*

Efficacité et équité

Voici que le patronat réclame à nouveau un privilège qui ne contribuera en rien à la marche de l'économie. Alain Vernholes a bien souligné les difficultés que soulèverait un abaissement des droits de succession réservé aux transmissions d'entreprises : définition aussi complexe et arbitraire que pour l'outil de travail exonéré de l'impôt sur les grandes fortunes : inégalités entre héritiers si les lots reçus ne sont pas de même nature et n'acquittent pas les mêmes droits (...). L'essentiel n'est donc pas là. Il est dans les conséquences qu'a entraînées la réforme de 1959, en don de joyeux avènement de la Ve République. Les taux ont été massivement réduits — en ligne directe, entendez pour les enfants, et maintenus prohibitifs pour les autres dévolutions. Moins de quinze à un bout, soixante au premier franc à l'autre, même si les chiffres ont été quelque peu corrigés par la suite.

Un tel fossé a été creusé qu'il est et qu'il demeure impossible de laisser une entreprise à un autre qu'au fils, même s'il ne le souhaite pas ou n'en est pas le plus capable. C'est lui qui, en revanche, dispose d'une protection absolue contre la concurrence, même celle d'un neveu. Singulier système, où celui qui a gagné et épargné ne garde plus aucun pouvoir de disposition, où le code des impôts annule le code civil, où la quotité disponible devient indisponible, où toute la faveur va à celui qui s'est tout juste donné la peine de naître. La gestion des entreprises s'est détériorée, les travailleurs en ont souvent fait les frais.

L'intérêt public commande une tout autre approche : créer des abattements et des taux intermédiaires en dehors de la ligne directe, sans doute moins favorables pour tenir compte de la tradition française, mais qui ne bloquent pas toute capacité de disposition. En particulier aucune clause spéciale ne serait plus nécessaire pour une reprise par les cadres, puisque la somme de leurs abattements pourrait équivaloir à celui dont bénéficie l'héritier direct. Toute liberté demeurerait naturellement de le préférer, sans que cela reste une obligation absolue, et la réponse serait toute trouvée à la succession des chefs d'entreprise qui n'ont pas d'héritiers.

Voilà qui concilierait l'efficacité et l'équité. A moins qu'on entende consolider les privilèges de la naissance.

PIERRE URI.

Création rapide, mort rapide

Quand Jacques Méraud et consorts ont examiné quelle pourrait être la meilleure forme d'impôt sur le capital, ils ont opté pour le renforcement des droits de succession (1). Les socialistes ont préféré l'impôt sur les grandes fortunes, impôt auquel on doit pour le moins reprocher son entière iniquité du fait de la non-imposition de l'« outil de production » et de l'exemption dont bénéficient les objets d'art (...).

Si l'on tend à réduire les inégalités de répartition de la fortune, il faut bien se rabattre sur l'impôt sur les successions, et on ne voit pas pourquoi il faudrait à cet égard privilégier une catégorie spéciale de la population appelée « chefs d'entreprise » sous le prétexte que l'emploi pourrait en souffrir. Je croirais plutôt que l'éclatement, et même la disparition des entreprises au moment du décès de leur propriétaire, serait plutôt bénéfique pour l'ensemble de l'appareil de production (...).

A vrai dire, si l'entreprise du défunt ne vaut pas un clou, il n'y aura pas d'impôt sur la succession : si elle est prospère, elle trouvera toujours preneur. Le seul risque est donc la disparition des entreprises malsaines.

RENÉ BERTRAND
(*Reillanne*).

(1) *Rapport de la commission* d'étude d'un prélèvement sur la fortune par Gabriel Ventejol, Robert Blot, Jacques Méraud (décembre 1978).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

étranger

LES ORIENTATIONS DE LA DIPLOMATIE SOVIÉTIQUE

MOSCOU : le nouveau chef de l'Etat paraît se satisfaire d'un rôle de « mentor »

De notre correspondant

Moscou. – Qui va conduire la politique étrangère de l'URSS ? La réponse ne fait guère de doute : M. Gorbatchev lui-même. Ce n'est pas un hasard si l'accord sur le lieu et la date de la rencontre du secrétaire général avec le président Reagan – la première entre dirigeants américain et soviétique depuis plus de six ans – coïncide avec un extraordinaire mouvement de personnel dans les plus hautes sphères du parti et de l'Etat, qui touche en priorité la politique étrangère. Bien qu'aucune annonce officielle n'ait encore été faite, il semble, en effet, selon les confidences « officieuses » habituelles, que le Kremlin s'apprête à confirmer la volonté de M. Gorbatchev de rencontrer M. Reagan du 19 au 21 novembre prochain, à Genève.

Les mystères du Kremlin sont impénétrables, mais rien n'indique que M. Gorbatchev ait voulu maintenir on ne sait quel équilibre en confiant à M. Gromyko le poste de chef de l'Etat (1). Ce dernier avait pris la parole le 11 mars devant le comité central pour l'appeler à élire M. Gorbatchev secrétaire général. L'hypothèse la plus vraisemblable est que M. Gorbatchev, qui n'a pas manqué d'habileté jusqu'ici dans la gestion des hommes, a voulu à la fois honorer son « parrain » et le mettre, avec tous les égards dus à son rang, un peu en retrait par rapport à l'action dipomatique qu'il entend lui-même mener. M. Gromyko cesse en effet à la fois d'être ministre des affaires étrangères et premier vice-président du conseil.

M. Gromyko, qui aura soixante-seize ans dans quinze jours, n'a probablement même pas dû se faire violence. Il continuera à rencontrer les grands de ce monde et – ce qui compte sans doute davantage pour lui – à faire entendre sa voix au bureau politique. On peut penser, en le voyant s'entretenir sans cesse à voix basse avec le secrétaire général lors des interminables séances officielles dont le système soviétique a le secret, qu'il est, quant à lui, satisfait de son rôle de « mentor ».

Ce vétéran a d'ailleurs reçu, le mardi 2 juillet, un extraordinaire éloge public lors de la première journée de la session du Soviet suprême. *« Le nom d'Andreï Gromyko est largement connu, aussi bien dans notre pays qu'hors de nos frontières »* (...) a déclaré M. Gorbatchev, ajoutant que l'intéressé *contribue considérablement à l'élaboration et à la mise en œuvre de notre politique intérieure et extérieure ».*

Cette appréciation est à rapprocher des propos mystérieux tenus le 11 mars dernier par M. Gromyko devant le comité central. Il avait alors parlé de *« certains camarades »* qui n'avaient pas toujours eu une *« claire perception »* des grandes capacités de M. Gorbatchev en matière de politique étrangère.

Peu importe, en définitive, dans quelle mesure le secrétaire général s'acquitte d'une dette ou relègue à un poste honorifique un homme du calibre de M. Gromyko. L'important est qu'il peut désormais davantage apporter lui-même sa marque à la politique étrangère de l'URSS.

M. Chevardnadze : un style nouveau

Le choix de M. Chevardnadze comme chef de la diplomatie soviétique confirme cette impression. L'expérience de l'étranger de ce Géorgien de cinquante-sept ans se limite au Mouvement de « solidarité afro-asiatique », patronné par Moscou et pour lequel il s'est rendu en Inde en 1982 et en Algérie en mai 1984. Il a également voyagé en Autriche (1974), au Portugal en 1979 et au Brésil (1980), des pays qui, à l'exception du dernier, sont en dehors des « blocs ». Autant dire que M. Chevardnadze n'est pas, à la différence de M. Gromyko, un spécialiste des *relations* Est-Ouest : cette particularité laisse toute latitude à M. Gorbatchev pour exercer ses talents dans ce domaine.

Le style de M. Chevardnadze sera évidemment différent de celui de M. Gromyko. Il ne devrait, d'ailleurs, pas être sans analogie avec celui de M. Gorbatchev lui-même. M. Chevardnadze, comme tous les Géorgiens, a le sens et le goût de la parole. L'image de la diplomatie soviétique va s'en trouver changée, tout comme s'est infléchie, dans un sens plus « moderne » et avec un souci accru des relations publiques, celle du secrétaire général.

M. Ligatchev n° 2 ?

Le dispositif mis en place par M. Gorbatchev a été complété mardi avec l'élection de M. Ligatchev à la tête de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union. M. Ligatchev hérite d'un poste qui était jadis traditionnellement celui du « numéro deux » du parti, responsable de l'idéologie. Le jeune âge du secrétaire général actuel a enlevé beaucoup de sa signification à cette notion de « numéro deux ». Le rôle de M. Ligatchev, qui appartient à la fois au bureau politique et au secrétariat du parti, devrait cependant être très important. Tout est donc désormais en place au Kremlin. Le départ de M. Romanov a levé une des dernières hypothèques qui pouvaient peser sur l'action de M. Gorbatchev. Le secrétaire général bénéficie donc d'une plus grande liberté de manœuvre, peut-être, que la plupart de ses prédécesseurs des vingt dernières années, et ce à un moment où il se prépare à rencontrer le président Reagan.

Après avoir mis le chef d'Etat américain dans l'embarras, ces derniers mois, en le laissant s'avancer seul en terrain découvert avec ses propositions répétées de sommet, *M. Gorbatchev pose à son tour* une échéance. Le *« grand communicateur »* américain a, décidément, trouvé un partenaire à sa mesure en la personne de ce « jeune » secrétaire général, capable d'inventer des *figures inattendues pour l'organisation* du pouvoir d'Etat en URSS et qui réserve peut-être d'autres surprises.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Si la « tradition » d'un cumul entre le secrétaire général du parti et la présidence au présidium du Soviet suprême ne datait que de 1977, Staline, à partir de 1940, et Khroutchev, à partir de 1957, avaient été à la fois chef du parti et chef du gouvernement.

WASHINGTON : interrogations sur les nouveaux choix du Kremlin

Correspondance

Washington. – La confirmation de la rencontre au sommet de Genève, annoncée presque en même temps que le remplacement de M. Gromyko par M. Chevardnadze à la tête de la diplomatie soviétique, est peut-être une coïncidence. Il reste que, dans les milieux officiels américains, on pense que M. Gorbatchev, après avoir consolidé son autorité à l'intérieur a voulu accepter définitivement l'invitation du président Reagan au moment où il s'assurait un meilleur contrôle sur la politique étrangère de son pays en choisissant comme ministre un homme nouveau et inexpérimenté, dévoué à sa personne, et qui, au moins pendant un certain temps, sera essentiellement *un exécutant. Ainsi, M. Reagan* fera face, en novembre, à un dirigeant jeune, en bonne santé, assumant toutes les responsabilités et dont les décisions ne pourront être remises en cause par d'autres échelons.

Afin de ne pas créer de faux *espoirs, on tend, cependant,* à Washington à relativiser l'importance du prochain sommet en affirmant qu'il s'agira essentiellement pour les deux hommes de faire connaissance. En privé, toutefois, on admet que la rencontre de Genève permettra peut-être de sortir la négociation stratégique de l'impasse et de faire progresser la discussion sur un règlement politique en Afghanistan. Bien entendu, les relations bilatérales seront abordées, indique-t-on, notamment l'amélioration des échanges commerciaux. Le tour d'horizon diplomatique comportera nécessairement une analyse de la situation au Proche-Orient.

Pour la Maison-Blanche, le sommet de Genève doit renforcer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur la position de M. Reagan, à qui l'initiative en revient. A ceux qui critiquent sa rhétorique violemment anticommuniste et antisoviétique, le président veut démontrer que cette fermeté de ton n'a pas figé l'attitude du Kremlin. Il souhaite, enfin, donner plus que jamais l'image d'un homme de bonne volonté, suffisamment épris de paix pour s'entretenir avec le représentant de l'*« empire du mal »*.

Au département d'Etat, on regrette presque le départ de M. Gromyko, qui avait une connaissance approfondie des milieux diplomatiques et politiques de Washington. Mais on se demande si ce changement de personnes n'annonce pas de nouvelles orientations de la politique étrangère soviétique. Certains pensent que, pendant au moins un certain temps, les grandes options du Kremlin resteront les mêmes ; d'autres estiment que, par suite de l'effacement de M. Gromyko, les relations soviéto-américaines cesseront d'être au premier plan des préoccupations de Moscou, qui pourrait s'intéresser maintenant davantage à l'Europe, au Japon, à la Chine et, surtout, au tiers-monde.

HENRI PIERRE.

Dessin de PLANTU.

La fin du règne Molotov-Gromyko

(Suite de la première page.)

Non que M. Gromyko souhaitât systématiquement, comme l'affirme son « biographe » un peu particulier qu'est le défecteur Arkadi Chevtchenko (1) l'amitié avec les Etats-Unis – au contraire il savait pousser la tension fort loin – non qu'il se désintéressât des crises survenant ailleurs dans le monde ; mais pour lui ces crises étaient des épiphénomènes à traiter sur le seul plan des relations globales avec Washington, comme une arme dans cette bataille essentiellement bilatérale. Pendant tout son règne place de Smolensk (le quai d'Orsay de Moscou) l'homme n'a visité, sauf erreur, aucun pays de l'Afrique subsaharienne, ni aucun pays d'Amérique latine à l'exception de Cuba. Un autre record, négatif celui-là que le record de longévité rend encore plus remarquable.

Une autre idée est la préférence donnée aux instruments traditionnels de la diplomatie, au juridisme sur le plan des relations interétatiques, au contrôle des armements quant à leur objet, enfin à la propagande dans laquelle il excelle. Bien qu'économiste de formation, M. Gromyko ne s'occupa guère des aspects économiques des relations internationales, ni beaucoup non plus des problèmes idéologiques et culturels à l'origine des conflits. Une conception donc *plutôt* étroite de son rôle dans un pays qui est pourtant passé maître dans l'art de la stratégie totale.

Un rival : le département international

Il est vrai que d'autres institutions soviétiques s'occupent davantage de ces aspects des choses, mais le poids croissant pris dans la hiérarchie politique par Gromyko avait précisément créé entre ces établissements et le MID certaines tensions. Arkadi Chevtchenko, déjà cité, met dans la bouche de Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du Parti communiste soviétique, cette remarque sur M. Gromyko : *« Il n'a aucun sens du côté idéologique des choses. Il est vraiment trop terre à terre et vous aussi* (ses collaborateurs). *Vous autres du ministère n'avez pas la moindre notion de la puissance des idées communistes dans le monde, ni de la manière de l'exploiter. »*

L'histoire jugera si la puissance des idées communistes est encore aujourd'hui aussi grande que le juge M. Zagladine. Mais le département international, que dirige *de facto* ce dernier, est affirmé ces dernières années comme un rival du MID, exploitant les faiblesses de M. Gromyko pour occuper les failles et gérer ce dont il ne s'occupait pas. Démesurément grossi depuis le début des années 70, il a prétendu traiter non plus, comme à l'origine, des relatins avec les seuls partis communistes étrangers, mais de l'ensemble de la situation dans chaque pays et des contacts avec toutes les forces politiques. Surtout, il a joué un rôle plus important que les diplomates traditionnels dans les Etats du tiers-monde, et pas seulement dans les pays « progressistes » : le nom de M. Broutents, sous-chef du département international, est mieux connu dans le monde arabe que celui de n'importe quel ambassadeur ou vice-ministre soviétique.

Diversification

L'avenir dira si un reclassement va s'opérer entre ces diverses institutions et dans quel sens. Mais il est clair qu'avec ce qui apparaît comme le début de la fin du règne Molotov-Gromyko au MID, quelques idées nouvelles vont pouvoir circuler. On ignore si M. Chevardnadze a quelques idées en matière diplomatique, mais il est possible que ce Géorgien soit un peu plus orienté vers le Sud et partisan d'une diversification un peu plus tiers-mondiste de la politique extérieure soviétique. On dit déjà la même chose de son ancien voisin, M. Aliev, ancien chef du parti en Azerbaïdjan et aujourd'hui premier vice-président du gouvernement, d'autant plus que ses activités passées de policier (tout comme celles de M. Chevardnadze) l'ont probablement mis en contact avec les réseaux de renseignement au Proche-Orient.

Les relations avec le monde développé peuvent, elles aussi, faire l'objet d'un traitement plus subtil. M. Gromyko savait courtiser à l'occasion – et alternativement – la République fédérale, la France ou l'Italie, mais son domaine de prédilection restait les Etats-Unis. Dans ses rapports avec Washington, M. Gromyko s'est servi de ces pays européens, selon les circonstances, comme de marchepieds, de repoussoirs ou d'appâts. Depuis quelques mois, on note dans la presse soviétique et dans les discours de M. Gorbatchev des accents, disparus ces dernières années, sur les relations avec l'Europe, le Japon, ou d'autres alliés des Etats-Unis, qui doivent faire l'objet d'un *« traitement à part »* et *« ont leur mérite propre »*.

Sans doute ne s'agit-il là que de nuances, d'une nouvelle souplesse tactique au service d'une même stratégie. Celle-ci ne peut pas, bien évidemment, faire abstraction des Etats-Unis, ni cesser de les considérer comme l'adversaire – partenaire principal. Mais le départ de M. Gromyko sera peut-être l'occasion d'initiatives plus concertées, plus diversifiées et plus imaginatives.

Ce départ ouvre surtout la voie à l'exercice, par M. Gorbatchev, des responsabilités suprêmes en matière *de politique étrangère.* Nul ne peut douter que M. Chevardnadze n'est pas l'homme de M. Gromyko (et c'est sans doute là le vrai affront qui est infligé à ce dernier), mais celui du secrétaire général, dont il accomplira les volontés.

Ce n'est pas un hasard si l'organisation du sommet soviéto-américain qui avait semblé ajournée pour longtemps après des débuts prometteurs en mars, est annoncée le jour même du départ de M. Gromyko : ce dernier voulait bien, certes, d'une rencontre soviéto-américaine, mais à condition qu'il en soit l'acteur principal du côté soviétique... Et bien qu'il soit maintenant chef de l'Etat, personne ne parle d'autre chose que d'une rencontre de M. Reagan avec M. Gorbatchev, l'homme qui, précisément, a renoncé à être homologue du président américain pour mieux exercer le pouvoir.

MICHEL TATU.

(1) Ancien conseiller de M. Gromyko et secrétaire général adjoint de l'ONU, passé à l'Ouest en 1978, Arkadi Chevtchenko raconte ses souvenirs dans *Rupture avec Moscou* (Payot).

PÉKIN : la levée du quatrième « obstacle » à la normalisation des relations avec l'URSS

Pékin a annoncé avec une grand rapidité, et sans dissimuler sa surprise, le départ de M. Gromyko du ministère des affaires étrangères. Bien que la presse chinoise se garde de le dire aussi crûment, M. Gromyko était considéré à Pékin comme le principal obstacle à la normalisation des relations sino-soviétiques, qui, après un quart de siècle de brouille, achoppent toujours sur *« trois obstacles » :* retrait des troupes soviétiques de la frontière chinoise et de l'Afghanistan et retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. M. Gromyko symbolisait pour les Chinois les années noires de la rupture, qui avait failli, en 1969, dégénérer en guerre ouverte. Sa rencontre à l'automne dernier aux Nations unies avec son homologue chinois, M. Wu Xueqian, s'était mal passée.

La promotion de M. Gromyko coïncide par ailleurs avec les déclarations de bonne volonté de M. Gorbatchev ; en particulier celle faite le 26 juin à Dnepropetrovsk dans laquelle le secrétaire général affirmait que l'URSS ferait tous ses efforts pour mettre un terme à *« la période négative des relations soviéto-chinoises ».* Les dirigeants chinois espèrent beaucoup du pragmatisme du nouveau maître du Kremlin, en particulier dans le domaine commercial. Un vice-premier ministre, M. Yao Yilin, est attendu à Moscou dans la première quinzaine de juillet ; il doit rendre la visite faite en décembre dernier à Pékin par M. Arkhipov.

On peut penser que Pékin s'efforcera de tirer profit du départ de M. Gromyko pour accélérer le rapprochement avec le Kremlin. A condition, cependant, que les gestes faits en direction de l'URSS soient payés de retour, *en particulier sur les « trois obstacles »,* qui demeurent toutjours la condition *sine qua non* à la normalisation entre les deux pays.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

● DIX MORTS DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE. – Dix personnes, dont quatre journalistes – et non pas sept, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions datées mercredi 3 juillet, – ont été tuées lorsque l'hélicoptère de l'armée gabonaise qui les transportait s'est écrasé, le jeudi 27 juin, dans le sud du pays. Parmi les victimes figure notamment M. Jean-Philippe Oyono, vedette de la télévision gabonaise. – *(AFP)*

Turquie

● AFFRONTEMENTS AVEC LA GUERILLA KURDE. – Trois affrontements armés entre des guérilleros « séparatistes » kurdes et l'armée ont fait huit morts dont un soldat turc, a-t-on annoncé, le mardi 2 juillet, de *source officielle* à Ankara. Ces affrontements ont eu lieu dans le sud-est du pays, dans les provinces de Bitlis, de Siirt et de Mardin. Ces nouveaux combats portent à soixante-huit le nombre des « séparatistes » tués depuis que les Kurdes ont repris leurs activités militaires durant l'été 1984. Les forces de l'ordre turques ont perdu quarante-deux hommes ; il y a eu quarante-deux victimes parmi les civils. – *(AFP, Reuter.)*

Zambie

● *EXPLOSION AU SIÈGE DE* L'ANC A LUSAKA. – Les responsables de l'ANC (Congrès national africain) ont accusé, mardi 2 juillet, des agents sud-africains d'être responsables de l'explosion qui a partiellement détruit, la nuit précédente, les bureaux de l'organisation anti-apartheid à Lusaka. Aucune victime n'a été signalée et les dégâts causés par la bombe sont superficiels. Les gardes postés à l'entrée des locaux ont ouvert le feu sur des individus dont le signalement n'a pas été rendu public. A Pretoria, un porte-parole des forces de défense sud-africaines (SADF) a *« catégoriquement »* démenti, mardi après-midi, toute implication de l'armée sud-africaine dans cet attentat. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

LES SUITES DU SOMMET DE MILAN

Mme Thatcher est vivement critiquée aux Communes

Mme Thatcher a été vivement critiquée par l'opposition travailliste, le mardi 2 juillet aux Communes, à propos des résultats du conseil européen de Milan. Le premier ministre britannique, nous indique notre correspondant à Londres, Francis Cornu, a dû se contenter de quelques réponses embarrassées : *« Nous ne devons pas nous sentir trop déprimés, nous avons déjà connu d'autres revers dans la Communauté (...). Je ne me crois pas humiliée après Milan »*, a déclaré Mme Thatcher. Bon nombre de députés et de commentateurs de la presse, ajoute notre correspondant, estiment toutefois que Londres a enregistré un sévère échec lors du sommet des 28 et 29 juin. M. Robertson, porte-parole du Labour pour les questions européennes, a estimé que la Grande-Bretagne avait été, dans cette affaire, *« la risée de l'Europe »*. Mme Thatcher a redit, de son côté, qu'elle jugeait inutile la tenue d'une conférence intergouvernementale sur l'Union européenne, mais que la Grande-Bretagne y assisterait.

Menace de « putsch » au Parlement européen ?

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La conférence intergouvernementale que le sommet de Milan vient de décider de réunir, contre l'avis du Royaume-Uni, du Danemark et de la Grèce, doit approuver un nouveau traité englobant *« l'ensemble des politiques communautaires et des institutions nécessaires pour les réaliser d'une manière efficace »*. Les gouvernements favorables à l'exercice auront le devoir de *« procéder à l'élaboration et à l'adoption du traité d'union »*, même si les trois récalcitrants de Milan maintiennent leur opposition.

Autrement dit, ils devront aller de l'avant sans tenir compte de l'article 236 du traité de Rome, qui requiert l'unanimité pour toute modification de ce même traité. Tel est le coup de force que la résolution adoptée mardi 2 juillet par la Commission institutionnelle du Parlement européen propose d'organiser. Ce texte devrait être approuvé sans difficulté par l'Assemblée elle-même lors de sa prochaine session.

La Commission institutionnelle n'y va donc pas par quatre chemins. Ignorant la garantie qu'est supposé fournir aux Britanniques, aux Danois et aux Grecs le traité d'adhésion qu'ils ont signé, elle ne leur offre que de se soumettre ou de se démettre. S'ils ne veulent pas suivre, il faudra qu'ils sortent de la Communauté. Un « putsch » dont l'illégalité incontestable ne trouble à l'évidence d'aucune manière M. Altiero Spinelli (Italie, apparenté communiste), principal inspirateur et rapporteur du projet de traité d'Union européenne approuvé par l'Assemblée en 1984 et qui préside la Commission institutionnelle. *« On ne peut pas rester prisonnier de règles écrites il y a trente ans »*, souligne M. Spinelli, en rappelant que le monde change, que les institutions ne sont pas immuables.

Les pays ainsi évincés conserveraient, en cas de repentir, le droit de rejoindre l'Union *« sans qu'il soit nécessaire de recourir à de nouvelles négociations »*, et, en attendant, afin de *« maintenir les relations les plus étroites »*, l'Union pourrait négocier avec eux des *« arrangements intérimaires »*. La Commission institutionnelle insiste par ailleurs pour que le Parlement européen soit invité à participer *« sur un pied d'égalité »* à la conférence intergouvernementale.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. MITTERRAND SE RENDRA AU BRÉSIL A L'AUTOMNE

M. Mitterrand se rendra en visite officielle au Brésil à l'automne, en principe au mois de septembre. Le président brésilien, M. José Sarney, a déclaré au cours d'une conférence de presse, mardi 2 juillet, que cette visite permettra de *« discuter de problèmes d'intérêt mutuel, notamment de la dette et du club de Paris, et sera l'occasion d'une réflexion sur les questions d'Amérique centrale, de la paix et du désarmement »*. Le précédent voyage d'un président français au Brésil remonte au mois d'octobre 1978, où M. Valéry Giscard d'Estaing avait effectué une visite officielle de quatre jours à l'occasion de l'inauguration d'une exposition industrielle à Sao-Paulo.

● *La fin de la visite de M. Bush.* — Il n'y a *« aucune incompatibilité »* entre le projet français Eurêka d'une Europe de la technologie et l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine, a déclaré, le mardi 2 juillet, le vice-président George Bush, à l'issue d'une visite officielle de deux jours à Paris. *« Il y a moins de différence* [entre Paris et Washington] *qu'on aurait pu le croire après le sommet de Bonn »*, au mois de mai, a indiqué M. Bush.

COOPÉRATION FRANCO-HELLÉNIQUE POUR L'ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un protocole de coopération a été signé le 2 juillet entre M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et son homologue grec, M. Agamemnon Koutsoyorgas, portant sur les collectivités locales. Le gouvernement grec veut en effet organiser les structures du ministère de l'intérieur en s'inspirant du modèle français.

Ce protocole, qui est destiné à donner une impulsion nouvelle à la coopération entre les deux pays, porte sur trois points essentiels :

— échanger des documents sur la décentralisation et les collectivités locales entre les administrations des deux pays ;

— encourager la coopération entre collectivités et établissements publics français et grec dans le domaine des études, de la formation professionnelle, des programmes de financement, des technologies (informatique) de l'économie sociale ;

— faciliter la coopération entre les associations d'élus.

Une commission franco-hellénique de six membres se réunira deux fois par an.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LE RETOUR DES OTAGES AUX ÉTATS-UNIS

Washington va demander l'extradition des pirates de l'air

Correspondance

Washington. — Comme le souhaitait le président Reagan, le retour des otages de Beyrouth a donné lieu à une brève et discrète cérémonie à la base aérienne militaire d'Andrews. Dans son discours de bienvenue, le président a évoqué l'assassinat de Robert Stethem, le jeune marin tué par les pirates à bord de l'avion de la TWA. *« Nous n'oublierons jamais ce crime. Les assassins devront être traduits en justice »*, a-t-il dit.

M. Reagan a insisté aussi pour que soient libérés au plus vite les sept Américains kidnapppés au Liban, qui y sont encore détenus. *« Nous ne les oublions pas »*, a-t-il déclaré.

Le président serrait ensuite la main des trente otages partis de Francfort — les autres sont rentrés chez eux par leurs propres moyens — et au premier desquels figurait M. Allyn Conwell, qui pendant leur captivité leur avait servi de porte-parole. Pour avoir trop nettement exprimé sa compréhension et même sa sympathie pour la cause des chiites, M. Allyn Conwell a toutefois été violemment critiqué dans les milieux des républicains de droite et par certains de ses camarades d'infortune.

Recueillement

Plusieurs otages ont d'ailleurs, après leur libération, changé de ton à l'égard de leurs gardiens, donnant une image beaucoup moins rose de leur captivité que celle qui avait prévalu pendant la crise. L'un d'entre eux a ainsi déclaré à la télévision avoir éprouvé *« le sentiment d'être violé »* par ses ravisseurs, ajoutant que M. Reagan avait bien eu raison de les qualifier *« de bandits, de meurtriers et de voleurs »*. *« C'était l'enfer »*, a affirmé l'un des quatre passagers qui avaientt été séparés du reste des otages. Il a dit avoir été détenu pendant huit jours dans une cellule sans lumière ni installations sanitaires.

C'est pourquoi la Maison Blanche avait préféré choisir le pilote de l'avion pour exprimer *« le respect et la gratitude »* du groupe au président et au gouvernement américains. *« Le mérite de notre libération revient à Dieu »*, devait dire le commandant John Trestake, avant de prononcer une prière écoutée en silence par l'assistance.

Les chaînes de télévision ont retransmis en direct la cérémonie et, peut-être pour compenser l'impression d'avoir pendant la crise fait la part trop belle aux terroristes, ont donné largement la parole aux otages les plus critiques à l'égard des pirates de l'air et de leurs amis.

Au département d'Etat, on précise que les États-Unis demanderont officiellement au Liban l'extradition des auteurs du détournement de l'appareil et de l'assassinat de Robert Stethem, qui auraient été identifiés. *« Si nos efforts diplomatiques échouent, nous aurons au moins jeté les bases d'une action bilatérale »*, a dit le porte-parole. La Maison Blanche a fait écho à ces propos en faisant savoir que *« tout serait fait, soit par les voies légales, soit d'une autre manière, pour traduire ces gens en justice »*.

H. P.

Le Djihad islamique menace de riposter aux mesures de boycottage américaines

De notre correspondant

Beyrouth. — Les mesures américaines de boycottage de l'aéroport de Beyrouth, c'est-à-dire, dans la pratique, des deux compagnies libanaises d'aviation MEA (passagers) et TMA (fret), ont suscité une réprobation générale et des déclarations virulentes ou désabusées à l'égard de Washington, y compris de la part des dirigeants chrétiens.

Les sunnites (MM. Rachid Karamé, premier ministre ; Selim Hoss et Malek Salam notamment) et les chrétiens (MM. Camille Chamoun et Soleiman Frangié, dont l'anti-américanisme est ancien) se contentent de dénoncer et de demander un soutien arabe. Amal, occupée à régler son conflit avec son « allié » le PSP, garde encore le silence, tandis que le Djihad islamique, qui est le fer de lance de l'aile extrémiste des chiites, menace de recourir à des contre-représailles.

Le Djihad promet, dans un communiqué aux Etats-Unis, un *« cauchemar »*, précisant qu'il les tiendra pour responsables d'éventuelles représailles par *« Israël interposé »*. *« Il est curieux que le ton menaçant de Reagan et de ses hommes de main monte encore, alors qu'ils savent qu'ils ne peuvent mettre en œuvre leurs menaces »*, affirme le communiqué, qui ajoute que si *« Reagan et ses clients »* n'arrêtent pas *« leurs démonstrations ridicules et leur soutien à Israël, nous les poursuivrons et frapperons leurs intérêts partout dans le monde »*.

Le Djihad islamique détient encore douze otages, enlevés à Beyrouth avant le détournement de l'avion de la TWA : sept Américains, un Britannique (parfois assimilé aux Américains, car résidant aux Etats-Unis) et quatre Français. Personne n'a encore revendiqué l'enlèvement du photographe iranien Alfred Yaghobzadeh.

Dans un appel téléphonique ultérieur, le Djihad a précisé sa menace, en affirmant qu'il *« fermerait devant les avions américains tous les aéroports de la région »*.

L'Etat libanais, ou ce qu'il en reste, s'est mobilisé sous l'impulsion du président Gemayel et du premier ministre pour essayer d'éviter, à tout le moins, que les sanctions américaines s'étendent à l'Europe. Paris semble réservé, mais Londres a déjà emboîté le pas à Washington et les autres capitales d'Europe occidentale paraissent perméables aux thèses américaines.

On est bien conscient à Beyrouth que, pour injustes qu'elles soient, les mesures américaines ne sont pas injustifiées et le quotidien *l'Orient-le Jour* écrit expressément à ce sujet : *« La décision du gouvernement Reagan de mettre hors-la-loi l'aéroport international de Beyrouth a provoqué des protestations mêlées d'un sentiment de culpabilité (...). Car s'il est vrai que Washington a choisi pour cible un pays meurtri pour se venger d'un terrorisme dont il ne peut être accusé d'avoir été l'instigateur, il n'en reste pas moins que les mesures de boycottage décidées jettent une lumière crue sur l'état d'anarchie qui prévaut à l'aéroport. »*

Le gouvernement libanais espère développer son action dans deux directions : une campagne dans les pays européens, épaulée si possible par une action de solidarité arabe, et une initiative vigoureuse de rétablissement de la sécurité à l'aéroport de Beyrouth épaulée, elle — en actes et non seulement en paroles, — par la Syrie.

LUCIEN GEORGE.

SELON L'IATA

Beyrouth, Le Caire, Djakarta et Lagos sont les aéroports les moins surveillés

L'Association du transport aérien international (IATA), qui regroupe cent trente-huit compagnies aériennes, a établi une « liste noire » des aéroports où les mesures minimales de sécurité ne seraient pas assurées et où le terrorisme ne rencontrerait guère d'obstacles. Les quatre aéroports les moins sûrs du monde sont Beyrouth, Le Caire, Djakarta et Lagos. Athènes vient d'être retiré de cette liste, car le gouvernement grec a accepté de mettre en pratique les recommandations de l'IATA.

Celle-ci reproche aux aéroports incriminés surtout une *« absence de motivation »* des personnels chargés de la sécurité. Par exemple, les agents placés devant les écrans où apparaît le contenu des bagages passés aux rayons X ne portent pas à cet examen une attention suffisante.

Les compagnies aériennes sont également hostiles au mélange dans les aérogares des visiteurs, des passagers en transit et des passagers en partance, mélange qui rend difficile les vérifications spécifiques. Il semble aussi que les aéroports « passoires » n'apportent pas au réglage des appareils de détection tout le soin nécessaire.

Israël

M. Pérès a rallié en partie l'opposition à son plan d'austérité

De notre correspondant

Jérusalem. — Après une journée de grève générale et d'intense activité parlementaire, le premier ministre, M. Shimon Pérès, semble avoir réussi à rallier partiellement l'opposition à son plan d'austérité économique.

M. Pérès fait face à un double front, social et politique, et sur chacun de ces fronts il a marqué certains points. La Knesset a, en effet, approuvé le plan économique du gouvernement à une très large majorité — soixante-dix voix contre dix-neuf. M. Pérès avait exigé un vote de confiance, ce qui était une manière de contraindre les ministres du Likoud à taire leur hostilité et à se rallier aux mesures d'austérité auxquelles ils avaient refusé de souscrire la veille en conseil de cabinet.

Sur les dix ministres du Likoud que compte le gouvernement d'union nationale, sept en effet avaient voté en conseil des ministres contre le plan d'assainissement. Cependant à la Knesset un seul d'entre eux a continué à manifester son hostilité en ne participant pas au scrutin. Il s'agit du numéro deux du Likoud, le vice-premier ministre et ministre du logement, M. David Lévy, qui, dans toutes ses déclarations, qualifie le plan du gouvernement de *« véritable catastrophe »*.

Si cette attitude de M. Lévy risque encore de provoquer des tiraillements à l'intérieur de la coalition, M. Pérès semble, en fait, surtout préoccupé par le malaise à l'intérieur de son propre parti. Les mesures d'austérité , les atteintes au pouvoir d'achat des salariés, le recours aux décrets d'urgence, ont, en effet, été mal accueillis par de nombreux militants travaillistes, déchirés entre leur double fidélité : envers M. Pérès et envers la Histadrout, la grande centrale syndicale travailliste.

Or la Histadrout et son secrétaire général, M. Israël Kessar (qui est aussi député travailliste), ont pris la tête de la lutte contre le plan d'assainissement en décrétant une grève générale de vingt-quatre heures. Le mot d'ordre a été largement suivi. Toute l'activité économique d'Israël a été mardi paralysée. Mais parallèlement les multiples tentatives de rapprochement entre MM. Pérès et Kessar ont porté leurs premiers fruits.

Compromis entre le gouvernement et la Histadrout

Au cours d'une réunion mouvementée du groupe parlementaire travailliste, une motion de compromis a été adoptée en faveur de la reprise du dialogue entre le gouvernement et la Histadrout, et effectivement le dialogue est renoué. La centrale syndicale a accepté d'engager des négociations avec le gouvernement sur des *« compensations »* pour les salariés. La centrale syndicale suspend pendant une semaine toute action de protestation. En échange, le gouvernement accepte aussi de suspendre l'application des décrets d'urgence.

Est-ce à dire, comme certains le prétendent, qu'il y avait en fait *« collusion »* entre M. Pérès et M. Israël Kassar, et que la grève générale de vingt-quatre heures n'était qu'un *« baroud d'honneur »* ? Rien ne permet de l'affirmer. Et les négociations entre le gouvernement et la centrale syndicale s'annoncent extrêmement serrées.

(Intérim.)

L'agitation sociale a quelque peu perturbé le voyage de M. Jospin

De notre correspondant

Jérusalem. — Echappant pendant quatre jours à la tourmente de la politique intérieure française, le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, a été happé par une autre tempête : la crise économique israélienne et également l'affaire des détenus d'Atlit.

Immanquablement, après chacun de ses entretiens à Jérusalem, la question a été posée à M. Jospin de savoir s'il avait demandé à ses interlocuteurs israéliens de faire un geste pour obtenir la libération des quatre Français retenus à Beyrouth. Le premier secrétaire du PS est resté extrêmement réservé sur cette affaire. *« Le problème des personnes françaises détenues au Liban est un problème qui concerne essentiellement et d'abord la France et ses relations avec ceux qui les détiennent et avec ceux qui sont susceptibles de les libérer, et qui ont d'ailleurs à cet égard pris des engagements que nous prenons au sérieux »*, a-t-il déclaré.

Cependant, c'est surtout l'effervescence provoquée par le nouveau plan d'assainissement économique du gouvernement israélien qui a servi de toile de fond à cette visite et qui a même quelque peu perturbé le programme du voyage de M. Jospin. A l'issue d'un long entretien avec le premier ministre, M. Shimon Pérès, quelques heures après l'adoption du plan économique, M. Jospin a déclaré qu'il avait le sentiment d'avoir rencontré *« un homme qui avait fait son devoir en prenant les décisions douloureuses qui s'imposaient »*.

Au cours de sa visite de quatre jours, M. Jospin n'a pas seulement rencontré les travaillistes israéliens dont il était l'hôte. Il a eu un entretien avec le chef du Likoud et ministre des affaires étrangères, M. Itshak Shamir. Il a également eu des conversations avec des personnalités palestiniennes de Cisjordanie, dont le maire de Bethléem, M. Elias Frej. Et de ces conversations, M. Jospin a retiré l'impression que *« la réalité d'Israël était véritablement admise »* et que si ces personnalités lui demandaient de réfléchir à quelque chose *« c'était à leur propre existence et à leur propre identité »*.

(Intérim.)

ASIE

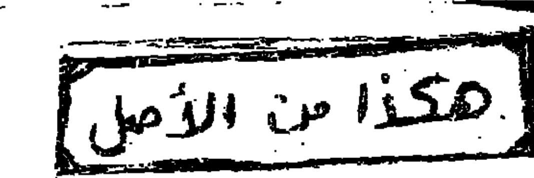
Vietnam

La question des disparus américains

HANOI PROPOSE DES DISCUSSIONS A UN « NIVEAU ÉLEVÉ »

Le gouvernement vietnamien est prêt à avoir des discussions à un niveau élevé avec les Etats-Unis au cours des deux prochaines années pour tenter de régler le problème des soldats américains disparus au Vietnam, a indiqué le mardi 2 juillet à Djakarta le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja. Il a précisé qu'une proposition en ce sens lui avait été faite par l'ambassadeur du Vietnam à Djakarta et qu'il l'avait transmise au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.

Le chef de la diplomatie indonésienne s'est toutefois refusé à fournir toute autre précision sur la proposition vietnamienne. Lundi, l'ambassadeur américain à Djakarta, M. John Holdridge, avait indiqué que les restes de soixante soldats portés disparus au cours de la guerre du Vietnam avaient été rapatriés aux Etats-Unis, tandis que deux mille cent autres restaient encore portés disparus. Une réunion d'experts américains et vietnamiens sur ce sujet doit se tenir ce mercredi à Hanoï (*le Monde* du 2 juillet). — (AFP.)



AMÉRIQUES

Colombie

Reprise des actions de la guérilla du M-19

Bogota *(AFP)*. — A la suite de l'échec de la grève générale du 20 juin, que la guérilla du M-19 avait soutenue et dans laquelle elle voyait le germe d'une insurrection populaire, le mouvement a annoncé son retour à l'action offensive.

Il rompt ainsi la trêve signée au mois d'août 1984. Vendredi 28 juin et lundi 1er juillet, des *commandos* de cent à cent cinquante guérilleros de ce mouvement ont attaqué deux bourgades des départements de Quindio et Tolima à quelque 300 kilomètres à l'ouest de Bogota. Les combats se seraient soldés par une trentaine de morts et se poursuivraient dans la zone accidentée de cette région. Le mois de juin a aussi été marqué par une série d'attentats contre des pylônes de haute tension et des oléoducs dans diverses régions du pays.

Cette forme de sabotage, encore peu fréquente en Colombie, est un nouveau sujet d'inquiétude pour les autorités, qui ont renforcé les mesures prévues par l'état de siège, en vigueur depuis le mois de mai 1984. On doit ajouter l'assassinat, la semaine dernière, d'un responsable de l'entreprise d'Etat Ecopétrol (*le Monde* du 29 juin).

Le processus de paix engagé l'année dernière par M. Betancur semble ainsi marquer le pas, même si le chef de l'Etat colombien a affirmé que la guérilla, *« à 90 % ou plus, s'est convertie en parti politique »*. Ce qui reste vrai pour les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, procommunistes), qui ont fondé un parti d'Union patriotique, ne s'applique pas au M-19 (Mouvement du 19 avril) ni à l'ELN (Armée de libération nationale, procastriste) (1), ce dernier mouvement n'ayant jamais rallié le processus de pacification. La déclaration du président Betancur illustre surtout la distance prise par le gouvernement à l'égard des mouvements rebelles, et notamment du M-19.

(1) Les actions de ce mouvement, qui a pris quelque distance avec La Havane, sont maintenant pratiquement inexistantes.

Pérou

Selon le gouvernement

DEUX MOUVEMENTS S'ALLIENT POUR UNE SÉRIE D'ATTENTATS

Lima *(AFP)*. — Le ministre de *l'intérieur péruvien*, le *général* Oscar Brush, a affirmé mardi 2 juillet que Sentier lumineux et le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, deux organisations de guérilla, ont effectué ensemble les attentats qui ont marqué la visite du président argentin Raul Alfonsin à Lima le 7 juin. La voiture piégée qui avait explosé ce jour face au palais présidentiel aurait été volée par des militants du Tupac Amaru et des membres de Sentier lumineux se seraient ensuite chargés de la faire exploser à la dynamite.

C'est la première fois que les autorités péruviennes dénoncent la possibilité d'une coopération entre les différentes organisations de guérilla du pays. La série d'attentats perpétrés le 7 juin à Lima et dans plusieurs autres villes n'a pas, jusqu'à présent, été revendiquée.

Chili

« DÉNONCEZ VOS PROFESSEURS MARXISTES »

Santiago *(AFP)*. — A la veille d'une journée de manifestation annoncée pour ce mercredi 3 juillet par la Fédération des étudiants de l'université du Chili (FECH), pour protester contre le *contrôle de l'Etat sur les universités*, le général Pinochet a déclaré que les étudiants devaient dénoncer *« leurs professeurs marxistes »*.

S'adressant à une cinquantaine de jeunes gens *réunis* au palais présidentiel, il a ajouté que *« les universités ont besoin de professeurs de haut niveau, compétents et de tendance néolibérale »* alors qu'il y a encore des professeurs *« qui parlent du marxisme »*. Il a indiqué que *« pour mettre fin à cette situation »*, il avait besoin de la collaboration des étudiants.

« Vous ne devez pas avoir peur, et si un professeur tient un tel discours, il existe des moyens pour le dénoncer, sans que cela signifie se transformer en délateur », a précisé le général Pinochet.

EUROPE

Pologne

LES AUTORITÉS PRENNENT DES SANCTIONS CONTRE LES GRÉVISTES

Varsovie *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. — Cinq grévistes ont été appréhendés, quatre d'entre eux licenciés et huit autres ont fait l'objet d'un blâme pour avoir organisé la grève du lundi 1er juillet à l'usine de Splusk (à l'ouest de Gdansk) à l'appel de Solidarité ; ce mouvement avait pour objectif de protester contre des hausses de prix de la viande. L'un des inculpés, M. Henryk Grzadzielski, devrait comparaître ce mercredi 3 juillet devant un tribunal. Il est accusé d'avoir *« organisé et dirigé la grève »* et, à ce titre, risque trois ans de prison et une amende de 50 000 zlotys (3 000 francs environ) (*le Monde* du 3 juillet.

Le porte-parole du gouvernement, M. Jersy Urban, a démenti mardi que des grèves aient eu lieu la veille dans les usines. Affirmant que *« les quelques tentatives visant à désorganiser le travail ont échoué »*, M. Urban a *« félicité »* la classe ouvrière de Pologne qui a fait preuve de *« bon sens »* et de *« réalisme »* en *« rejetant les provocations des clandestins »* de Solidarité.

M. Lech Walesa, de son côté, a réaffirmé mardi qu'il était satisfait de la réponse des travailleurs à l'appel à la grève. Il semblerait que le mouvement ait été plus suivi que ne le laissaient supposer les premières informations fragmentaires reçues lundi. A Wroclaw, en particulier, la production a été sérieusement perturbée dans la plupart des usines ; à Varsovie, près de 60 % des ouvriers des établissements d'équipement électronique ont arrêté le travail une heure durant.

Chypre

LA GRÈCE JOUE UN ROLE DE MÉDIATEUR A NICOSIE

Athènes *(UPI)*. — Le premier ministre socialiste grec, M. Andréas Papandréou, s'efforce de débloquer la situation politique dans la République chypriote, où le président Spyros Kyprianou est isolé depuis l'échec, en janvier, du « sommet » de New-York avec *le leader de la communauté turque*, M. Rauf Denktash.

Selon des officiels de Nicosie, l'ambassadeur d'Athènes, M. Zacharakis, joue un rôle très actif en ce sens. M. Papandréou, de son côté, entend recevoir les uns après les autres les leaders des partis chypriotes. En particulier, il doit voir, le 4 juillet, M. Papaioannou, secrétaire général du puissant Parti communiste insulaire. L'alliance de cette formation avec le Rassemblement démocratique (conservateur) sur la question des négociations avec le Nord et la réunification, avait, au début de février, mis le président Kyprianou en minorité au Parlement.

Selon certaines informations venant de Chypre, une solution pourrait être trouvée à Nicosie, après que le chef de l'Etat, un nationaliste modéré, *eut ouvert le dialogue* avec, précisément, le chef du Rassemblement démocratique, M. Cléridès.

D'autre part, le coordinateur du département d'Etat américain pour la question chypriote, M. Richard Haass, se trouve actuellement dans la région. Un *réel pessimisme* règne sur ses chances de débloquer l'actuelle impasse sur la question de la réunification. M. Denktash a, dans une récente interview donnée à un journal chypriote grec, exprimé de sérieuses réserves sur la nouvelle mouture des propositions de règlement de M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. Le principal obstacle semble être la question de la « garantie turque », militaire notamment, exigée par le Nord, et refusée par Nicosie.

AFRIQUE

Le Zaïre en quête de respectabilité

(Suite de la première page.)

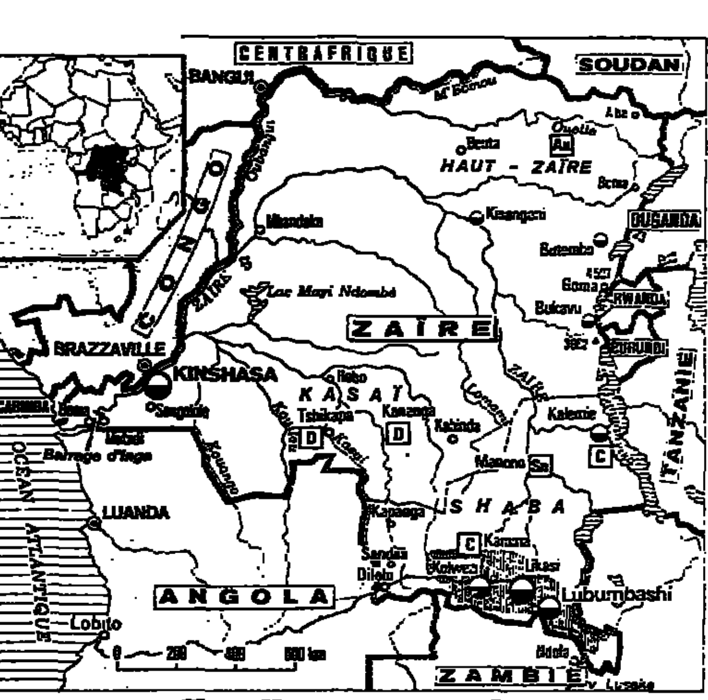
Kinshasa, côté insécurité, ne ressemble ni à Lagos, ni à Abidjan, ni à Dakar, ni même à Douala, c'est-à-dire que l'on y est, à n'importe quelle heure et n'importe où, en parfaite sécurité. La nuit, « Kin » se métaporhose encore, méritant, par sa musique et ses danses, sa réputation de capitale la plus joyeuse du continent. La nuit seulement...

Il ne faut en effet pas s'y méprendre : *la* férule du « guide », du « président-fondateur » du MPR (Mouvement populaire de la révolution), le maréchal Mobutu Sese Seko, reste totale, bien que, aujourd'hui, relativement discrète. Curieux pays : une presse muselée, des opposants qui s'affichent tellement rares qu'ils acquièrent une importance démesurée, une population qui supporte sans broncher une austérité sans cesse plus aiguë, et rien ne bouge, jamais... Un vieux Kinois, diplomate occidental, avance une explication : *« Les libertés individuelles ne sont pas vraiment, en tout cas systématiquement limitées par la contrainte, mais par une propagande diffuse, un embrigadement permanent au sein du MPR, et par le culte de la personnalité qui entoure le « guide ». Le « système Mobutu » décourage les révoltes. C'est le régime de l'éteignoir. »* Le MPR — dont chaque citoyen est membre depuis sa naissance — ne connaît que sa loi, parce que, selon la logique de son fondateur, il est un parti-État, un « tout » hors duquel rien ne peut valablement exister. Dans la bourgade la plus reculée de la forêt équatoriale comme dans la *« zone de Kinshasa »*, l'un des quartiers les plus misérables de la capitale, le MPR est présent.

La pratique du « tourniquet »

Incarnation même de l'autocrate africain paternaliste, le président Mobutu ne tolère aucun partage de son pouvoir. Au *Zaïre, la* notoriété devient très vite une source d'ennuis. L'ancien premier ministre, M. Nguza Karl I Bond, qui vient de rentrer à Kinshasa, après s'être exilé quatre années à Bruxelles, en sait quelque chose. Les remaniements ministériels se succèdent, sans prévenir. Ceux qui, apparemment, sont tombés en disgrâce ont en fait toutes les chances de revenir un jour dans les allées du pouvoir. Cette pratique du « tourniquet » permet de décourager les velléités de révolte. A quoi bon passer dans l'opposition, c'est-à-dire s'exiler, alors qu'il suffit d'attendre que « l'histoire repasse les plats » ? *« En vingt mois,* indique le représentant d'un organisme financier, *j'ai connu huit PDG de la Gécamines* [la compagnie minière] *et cinq ministres des finances. » « En cinq ans,* ajoute le conseiller politique d'une importante ambassade, *je n'ai jamais pu trouver une explication logique à tel ou tel départ, ou entrée, du gouvernement. »* Le pouvoir, ici, s'obtient ou se perd au gré de l'humeur — changeante — du « maître ». Pourtant, d'après plusieurs témoignages, les débats qui se déroulent au sein du comité central sont étonnamment vivants et libres. Le président-fondateur accepte les « interpellations », voire les critiques, mais à une condition, impérative : rien, jamais, ne doit filtrer à l'extérieur, parce que jamais le « guide » ne doit apparaître comme étant contesté. En échange de cette règle, jamais transgressée, les membres du comité central bénéficient de tous les avantages de la Nomenklatura.

Le « sytème Mobutu » est relativement original : parallèlement à une stricte répression, un *« dialogue permanent »* est préservé avec les *opposants, vrais ou supposés*. A chaque fois qu'il se trouve à l'étranger, le président fait fléchir les « irréductibles » par des liasses de billets de banque. Combien d'entre eux ont-ils fait, sur le chemin de leur retour au « pays », une halte à N'Sélé (le domaine présidentiel), d'où ils repartaient investis d'une fonction lucrative ou d'une charge ministérielle, les deux étant souvent identiques... Ainsi du groupe des « 13 » parlementaires de l'ex-UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), dont les sept derniers « récalcitrants », qui étaient assignés à résidence, ont été « graciés » il y a une quinzaine de jours par le président Mobutu.



Ressources minières : Au = Or D = Diamants Sn = Étain C = Charbon

Région minière du Haut-Shaba (cuivre, cobalt, argent, zinc, plomb, uranium)

Activité industrielle importante

Tout comme les Bamilékés du Cameroun, les Kasaïens constituent un Etat dans l'Etat. Plus lettrés que les autres, pour des raisons historiques, naturellement frondeurs, ils occupent de nombreux postes dans tous les rouages de la vie économique et sociale du pays. *« S'il voulaient,* reconnaît un ministre, *ils pourraient contituer une coalition pour paralyser le pays. »* Tout en se méfiant des Baloubas (un des principaux groupes *ethniques du Kasaï*), le président Mobutu est obligé de composer avec eux et, d'une manière générale, de tenir compte de certains équilibres, des groupes de pression, que ceux-ci soient d'origine ethnique, économique ou religieuse. Le lobby catholique joue, par exemple, un rôle important au sein même du comité central.

Il y a en fait plusieurs cercles dans l'entourage du chef de l'Etat, mais il est quasiment impossible de savoir qui joue un rôle prépondérant. Les métis — MM. Kengo Wa Dongo, Seti, conseiller présidentiel pour la sécurité, et Mbemba, président de l'ANEZA (le patronat zaïrois), notamment — exercent ainsi une influence réelle, tout comme les gens de l'Equateur (la région d'où est originaire le président), dont la présence dans les sphères du pouvoir et dans l'armée est importante, sans que, pour autant, on puisse taxer M. Mobutu d'être exagérément tribaliste.

Diviser pour régner a toujours été le principe de gouvernement du maréchal Mobutu. Jusqu'à présent, cette tactique ne lui a pas trop mal réussi, si l'on excepte l'« éternel » problème du Shaba, qui, en resurgissant périodiquement dans l'actualité, *contribue à renforcer l'image* d'instabilité du Zaïre. En novembre dernier encore, la brusque révolte de Moba, sur les bords du lac Tanganyika, est venue rappeler que des zones très étendues du pays échappent au contrôle du pouvoir central (*le Monde* du 17 mai). Quiconque veut provoquer des troubles au Zaïre cherchera d'abord à soulever son « ventre mou », le Shaba. Bien que fixés essentiellement en Angola et en Zambie, les ex-« gendarmes katangais » — ou leurs fils — peuvent constituer une masse de manœuvre potentielle, en dépit de l'accord de sécurité et de défense signé, le 9 février dernier, entre l'Angola et le Zaïre. D'ailleurs, encore moins que le président Mobutu, le président Dos Santos n'est en mesure de contrôler son territoire. Pour tenter de prévenir ces troubles sporadiques, un service de renseignement militaire et d'action, destiné à contrecarrer la subversion et dont les compétences s'étendent au-delà des frontières nationales, a été créé récemment.

Des unités d'élite

Ces soubresauts qui se manifestent au sud de l'« empire » ont conduit le chef de l'Etat à masser des troupes nombreuses au Shaba, notamment depuis les événements de Kolwezi, en mai 1978, ce qui contribue à aviver l'opposition larvée au pouvoir central. Sur le plan de la sécurité, le président Mobutu a su s'entourer des meilleurs spécialistes. Le fait, par exemple, qu'il soit lui-même assez peu protégé, montre que, à Kinshasa au moins, il n'a pas grand-chose à craindre. La BSP, cette véritable garde prétorienne du régime, est forte de deux mille cinq cents hommes entraînés et encadrés par des conseillers militaires israéliens. Elle « tient » la capitale. L'AND (Agence nationale de documentation), *police politique de sinistre* réputation qui relève de M. Seti mais surtout du chef de l'Etat lui-même, quadrille la population. Commandée par le citoyen Ngbanda, ancien ambassadeur du Zaïre en Israël, l'AND est composée de plusieurs *milliers d'agents civils, qui* sont présents dans tous les secteurs de la vie économique et sociale du pays : espionnage, délation, répression; ainsi ses « compétences » sont quasi-illimitées. Les opérations moins reluisantes — moins nombreuses *qu'il y a quelques années* — sont confiées au G-2, une unité militarisée ultra-secrète dirigée par le colonel Bolozi (originaire de l'Equateur), et qui est composée, selon un expert militaire occidental, de véritables *« tontons macoutes »*. Les multiples abus commis dans le passé par le G-2 ont amené le président Mobutu à rogner les pouvoirs du colonel Bolozi, depuis la mi-1983, au profit de l'AND. *« Ce qui n'empêche pas le G-2, aujourd'hui encore, d'extrapoler un peu ses limites »*, reconnaît un membre important de l'AND, *qui souligne, d'autre part,* les étroites relations que son agence entretient avec les services secrets israéliens, belges, américains, et surtout français : *« Des conseillers temporaires étrangers viennent faire des séjours au Zaïre, et nous allons faire des stages chez vous. »*

Rattaché à l'état-major général des forces armées, le G-2 ne dépend en réalité que du chef de l'Etat et dispose de relais, au niveau opérationnel (le S-2), dans la gendarmerie (B-2) ou à l'état-major provincial (T-2). En cas de risque grave, le chef de l'Etat sait pouvoir faire appel aux quatre mille cinq cents hommes de la 31e brigade parachutiste, unité d'élite encadrée par environ soixante conseillers militaires français. Si le commandement de cette unité doit bientôt passer sous contrôle zaïrois, à la demande du président Mobutu, en revanche, celui-ci a souhaité — et obtenu — que la France prenne en charge la formation d'une seconde brigade parachutiste. Les Belges, quant à eux, encadrent la 21e brigade, basée à Lubumbashi. Dans la capitale du Shaba, les conseillers israéliens sont également à pied-d'œuvre, pour restructurer l'ancienne division Kamanyola. Les experts militaires chinois, de leur côté, encadrent notamment la 41e brigade, dans le Nord-Est. Enfin, les Américains disposent d'un bureau de coopération militaire à Kinshasa, mais ils n'ont pas en charge l'instruction des troupes. Environ vingt conseillers israéliens, une centaine de Français, une centaine de Belges, quelques dizaines de Chinois et d'Américains, là encore on retrouve la « méthode Mobutu » : le chef de l'Etat diversifie ses alliances, tout en sachant qu'il est *a priori* impossible que les troupes de la BSP et celles de la 31e brigade, formée par des pays différents, fassent alliance pour le renverser.

Pourtant, globalement, les soixante mille hommes des FAZ (forces armées zaïroises) — quatre-vingt-dix mille hommes avant la fin de l'année — sont assez indisciplinés et d'une valeur militaire discutable. En janvier dernier, le chef de l'Etat s'est efforcé de reprendre l'armée en main, en remplaçant notamment les chefs militaires par de jeunes officiers compétents, dont le prototype pourrait être l'actuel chef d'état-major général, le général Eluki, âgé de quarante-cinq ans. Parallèlement, quatre officiers supérieurs ont fait leur entrée au comité central (contre un précédemment) et trois d'entre eux au bureau politique.

Si les chefs militaires sont relativement satisfaits de leur sort, la troupe, largement sous-payée, n'a guère de motifs de satisfaction. *« Le président compte sur eux,* note un expert militaire, *en leur donnant juste ce qu'il faut pour survivre. L'armée représente moins de 5 % du budget. A terme, ce n'est pas tenable ! »* Sur ce point, les militaires sont parfaitement représentatifs de l'ensemble de la société zaïroise : faute de pouvoir se suffire de son salaire, chaque « citoyen » se *« débrouille »*. Et ici, c'est tout un art...

LAURENT ZECCHINI.

Prochain article :

« TAILLER LE CAILLOU »

Tunisie

LE SORT DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE

Mme Dufoix a affirmé la volonté de Paris de combattre le racisme

De notre correspondant

Tunis. — Durant la visite qu'elle vient d'effectuer, les lundi 1er et mardi 2 juillet, à Tunis, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, s'est efforcée de convaincre ses interlocuteurs que Paris s'employait à combattre toutes les manifestations de racisme qui peuvent se manifester en France à l'encontre des Maghrébins en général et de la colonie tunisienne en particulier, qui est forte de deux cent quatorze mille membres.

Que ce soit devant les responsables gouvernementaux, qui ont très fermement insisté sur l'importance qu'ils attachent *« aux conditions de sécurité et de dignité »* de leurs ressortissants, ou face à la presse locale, qui dénonce de plus en plus fréquemment et en termes souvent excessifs *« l'incapacité du régime socialiste »* à protéger les Maghrébins, Mme Dufoix a dû surtout plaider.

Si le ministre des affaires sociales s'est montré à l'aise pour exposer les *mesures prises par le gouvernement* en faveur d'une meilleure insertion des immigrés, elle n'a pu, semble-t-il, qu'évoquer sommairement la question de leur réinsertion dans leur pays, que Paris s'attache pourtant à encourager. En effet, le gouvernement *tunisien*, déjà *sérieusement* préoccupé par le problème de l'emploi, paraît peu enclin à se pencher sur les perspectives du retour — même volontaire — de travailleurs qui risqueraient de venir grossir les rangs des chômeurs. Jusqu'ici, quelque deux cents dossiers tunisiens de réinsertion avec les indemnités financières afférentes ont été réglés et six cent vingt-trois autres sont en cours d'examen.

MICHEL DEURÉ.

politique

Le PS publie une «Déclaration sur la sécurité de l'Europe»

Le Parti socialiste a rendu public, mardi 2 juillet, le texte d'une *« Déclaration sur la sécurité de l'Europe »*, qui avait été préalablement adopté par son bureau exécutif et que doit commenter, jeudi, M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat chargé des questions internationales. Nous publions ci-dessous quelques extraits significatifs de ce long texte.

● **L'ALLIANCE ATLANTIQUE**

« Mais les pays de l'Europe occidentale, qui ont besoin de l'alliance atlantique, peuvent de moins en moins s'en contenter. Il existe entre l'Amérique et l'Europe occidentale tout à la fois une communauté très forte et des intérêts divergents, parfois opposés. Une alliance militaire peut-elle fonctionner sur une telle contradiction, surtout lorsque cette alliance militaire a conduit à la mise en place de structures militaires intégrées et à la prééminence institutionnelle des Etats-Unis au sein de ses structures? Parce que les Européens occidentaux ne peuvent se satisfaire d'une Europe occidentale dépendante des Etats-Unis, ils doivent explorer avec sérieux et détermination toutes les possibilités d'identité européenne au sein de l'alliance et préserver toutes les chances pour l'avenir de maîtriser les conditions de leur défense. »

● **L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE**

« A terme, le projet de l'IDS pose la question de la garantie de sécurité américaine à l'égard de l'Europe occidentale. Il faut bien se rendre compte que le déploiement éventuel de nouveaux systèmes antimissiles porterait un coup non seulement à la dissuasion, mais encore à la doctrine de la réponse graduée, doctrine officielle de l'OTAN. En effet, la mise sur pied de deux systèmes défensifs sur l'Amérique et sur l'URSS découplerait un peu plus la défense de l'Europe de celle des Etats-Unis, dans la mesure où la défense antimissile soviétique rendrait encore plus difficile, donc moins crédible, une frappe américaine sélective graduée, et conduirait les deux puissances à concevoir en stricts termes d'intérêt national l'emploi de leur arsenal nucléaire, qui pourra encore moins être gaspillé. La défense stratégique ne les protégera pas absolument des frappes adverses, mais dissuadera un peu plus d'employer l'arme nucléaire au profit de tiers. Pas totalement bien sûr, mais un peu plus. Ainsi, l'IDS, dès avant sa mise en œuvre, porte un coup important par sa logique même au couplage stratégique américano-européen, les armes stratégiques américaines perdant leur fonction de dissuasion ultime qu'elles gardaient encore. »

● **LA POLITIQUE DE L'URSS**

« L'URSS a investi considérablement dans son appareil militaire, et s'affirme comme une grande puissance militaire mondiale et européenne. Ses investissements militaires croissent régulièrement à raison de 3 ou 4 % par an en chiffres réels (...). Même si des évolutions interviennent dans le cours de la politique intérieure de ce pays dans les prochaines années, on imagine mal que l'URSS renonce à son arsenal stratégique et à l'usage politique et diplomatique de sa force militaire afin de renforcer la stabilité des situations acquises sur le continent européen (...). Une Europe occidentale militairement affaiblie ou désarmée face à une Union soviétique pacifique, mais militairement surpuissante, ne pourrait plus agir par elle-même

● **LA FRANCE ET LA DÉFENSE DE L'ALLEMAGNE**

« Nous avons un intérêt vital à ce que, si une guerre se déclenchait sur le sol européen, elle ne détruise pas notre pays ; il s'agit de la sanctuarisation de notre territoire obtenue par la dissuasion nucléaire du faible au fort. Mais on ne voit pas comment la France pourrait vivre normalement, préservée d'un conflit généralisé au cœur de l'Europe, alors même que ses propres voisins, et notamment l'Allemagne, auraient été soit détuits soit occupés. La sécurité de la France est largement liée à la sécurité de l'Allemagne et de l'ensemble de l'Europe occidentale. Peut-on encore dire qu'il y a discontinuité des espaces stratégiques et séparation du cercle français et du cercle ouest-européen?

Nous ne le pensons pas. De façon plus précise, la France a un intérêt essentiel, qui ira en s'accroissant (...), à ce que sa dissuasion globale et sa défense s'exercent avec efficacité au profit de l'Europe occidentale. Et d'abord au profit de la sécurité du territoire le plus avancé et le plus vulnérable de l'Europe, mais également limitrophe de la France, à savoir le territoire de la RFA. Les forces nucléaires françaises, à côté et indépendamment du parapluie américain, auront un rôle croissant à jouer pour la sécurité de l'Europe occidentale. »

L'Humanité : options insensées

« Options insensées », écrit l'éditorialiste de *l'Humanité*, Yves Moreau, à propos du rapport du PS. *« Rêves démentiels ». Faire la guerre pour l'Allemagne »*, estime-t-il, c'est *« enchaîner la France à un pays qui est étroitement subordonné au commandement intégré de l'OTAN »*, et c'est *« aliéner la souveraineté qu'avait restaurée le retrait de la France des structures les plus contraignantes de l'OTAN ».*

« Ce n'est pas tout, ajoute Yves Moreau. *Car l'abandon de la défense du seul « sanctuaire national » irait de pair avec la participation de notre pays aux projets américains de militarisation de l'espace (...). D'où l'intérêt d'Eurêka. »*

« En proclamant leur intention de brader la défense nationale au profit de l'axe Paris-Bonn et de l'OTAN, conclut *l'Humanité*, *les dirigeants du PS font chorus avec les recommandations publiées ces derniers jours par l'UDF de M. Giscard d'Estaing et le RPR de M. Chirac. Ces projets sont absolument contraires à l'intérêt de la France. »*

De son côté, la revue du PCF *Correspondance armée-nation*, qui est animé par M. Louis Baillot, membre du comité central et chargé des questions de défense au PCF, consacre un numéro spécial à l'espace et à la stratégie militaire, dans lequel la politique actuelle de défense est violemment critiquée.

Le gouvernement y est accusé *« de faire dépendre la défense du pays de la politique d'intégration militaire européenne et de s'engager dans la voie de la militarisation de l'espace »*. La création de la Force d'action rapide *« apparaît avec le concept de guerre limitée en Europe développée par le général Rogers »*, commandant suprême des forces alliées en Europe. *« Elle représente une des pierres angulaires de la participation de la France au renforcement du pilier européen de la défense atlantique, et, de ce fait, matérialise son retour inavoué dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. »* Enfin, *Correspondance armée-nation* résume la politique d'armement de la France, *« telle qu'elle est menée par le chef de l'Etat »*, sous ce triple vocable : *« intégration, casse et austérité ».*

Les communistes isolés

(Suite de la première page.)

Plus généralement encore, le PS s'accorde sur ce sujet avec une majorité de Français (65 % à gauche et 62 % dans l'opposition, comme l'indique le sondage de l'IFOP dans *le Monde* du 28 juin), pour laquelle la France doit voler au secours d'une Allemagne *« gravement menacée »*.

Avec l'argument que faire la guerre pour l'Allemagne revient à sacrifier l'indépendance de la France, le PCF estime, dans *l'Humanité* du mercredi 3 juin et dans sa revue *Correspondance Armée-Nation*, que le PS et le gouvernement actuel font acte d'allégeance stratégique à l'OTAN : en abandonnant le concept de la seule protection nucléaire du « sanctuaire » national et en participant au double projet américain de défense spatiale (l'iniatitive de défense stratégique du président Reagan) et de guerre classique limitée à l'Europe (la doctrine du général Rogers).

Le divorce entre socialistes et communistes est donc évident sur les grands choix nationaux de sécurité extérieure. Il était amorcé depuis plusieurs mois déjà, et même avant le départ des ministres communistes du gouvernement, mais, jamais, il n'a été étalé au grand jour avec autant d'éclat. L'accusation de réintégration de la France dans l'OTAN est, sans nul doute, exagérée pour les besoins de la démonstration du PCF. Il n'en reste pas moins vrai, cependant, que l'armée française s'entoure désormais de moins de rigidité doctrinale vis-à-vis de l'alliance que par le passé et qu'elle n'hésite plus à donner des gages de sa solidarité de fait à tous ses partenaires européens.

JACQUES ISNARD.

● *Appel à un « rassemblement fédéral des républicains de gauche ».* — La Fédération des socialistes démocrates (FSD), formation issue, en 1978, d'une scission du Parti socialiste démocrate, et présidée par M. Christian Chauvel, ancien député socialiste de Loire-Atlantique, appelle à la constitution d'un *« rassemblement fédéral des républicains de gauche »* regroupant *« les déçus du socialisme et du communisme, les socialistes-démocrates, les radicaux, écologistes et tous les citoyens de gauche, isolés, réfractaires et autres opposants... »* Selon la FSD, un tel rassemblement, fondé notamment sur la lutte contre le chômage, contre le racisme, et pour une Europe politique, *« offre l'espoir d'une nouvelle voie, d'un nouvel espace politique pour la France et pour l'Europe ».*

★ FSD, 8, rue Saint-Marc 75002 Paris.

Les hauts fonctionnaires de l'Assemblée contestent M. Louis Mermaz

Quatre syndicats de fonctionnaire de l'Assemblée nationale et l'Association des administrateurs de l'Assemblée rendent publique, le mercredi 3 juillet, une lettre qu'ils ont adressée au début de la semaine à M. Mermaz; ils lui font part de leur refus de certaines modifications qu'il souhaite apporter au fonctionnement du Palais-Bourbon et dans lesquelles les signataires de la lettre voient un risque de politisation de leur fonction.

Cette affaire ne peut être isolée du climat général de la haute fonction publique. Elle s'apparente à ce qui se passe à Polytechnique ou à la Cour des comptes.

Les signataires de ce document sont l'Association des administrateurs (qui n'a pas le statut de syndicat), le Syndicat des fonctionnaires de l'Assemblée, le Syndicat des agents des services détachés, le Syndicat des agents, le syndicat FO. Ce conflit intéresse surtout les « administrateurs », c'est-à-dire l'encadrement recruté par un concours de haut niveau. Les auteurs de la lettre rappellent que les fonctionnaires de l'Assemblée ne sont pas des fonctionnaires tout à fait *comme* les autres, leur statut n'étant pas celui des agents de l'Etat, mais régi par un règlement adopté par le bureau de l'Assemblée. Ils sont aussi tenus, remarque-t-il, à une *« obligation de neutralité »* puisqu'ils doivent *« travailler pour l'ensemble des parlementaires »* quel que soit leur appartenance politique. Pour les signataires les *« garanties »* de cette neutralité sont l'innamovibilité des secrétaires généraux et l'interdiction faite au pouvoir politique (le président et les questeurs) de procéder à des nominations en dehors des propositions des secrétaires généraux, ce qui évite *« que les affectations soient soumises à des interférences politiques ».*

Pour eux trois *« initiatives »* de M. Mermaz *« menacent la neutralité des services »*. D'abord ce qui a été appelé « l'affaire Borgniet » du non de l'ancien secrétaire général, dont M. Mermaz, qui ne s'entendait pas avec lui pour des raisons personnelles, a souhaité le départ. Ensuite trois nominations le 2 avril 1984 qui se sont faites *« au vu des propositions des secrétaires généraux »* et non *« sur proposition »* de leur part, comme l'aurait voulu le règlement. L'association et le syndicat des fonctionnaires ont porté l'affaire devant le tribunal administratif de Paris. Enfin la volonté de M. Mermaz de permettre aux questeurs et à lui-même d'affecter des fonctionnaires sans être obligatoirement tenus par les propositions des secrétaires généraux. Les signataires estiment que cette procédure se traduirait inévitablement *« par une politisation des services »*.

Nul ne conteste que les personnels des assemblées parlementaires ne peuvent être des fonctionnaires commes les autres. Cette situation originale se traduit dans l'organisation administrative. Les services sont divisés en deux ; ceux qui sont liés au travail législatif des élus sont rattachés au président ; ceux qui assurent le fonctionnement matériel dépendent de la questure, organe collégial où l'opposition est représentée. Or, pour améliorer le fonctionnement de l'administration, notamment pour facilité le développement de l'informatique et la coordination de la documentation, M. Mermaz souhaite une fusion de ces deux entités et la création d'un secrétariat général unique.

Une petite maison

Si certains administrateurs comprennent la nécessité d'une telle réforme, d'autres s'inquiètent d'une telle évolution qui devrait renforcer l'autorité du président au détriment des questeurs. Or dans une petite maison (il n'y a à l'Assemblée que cent-cinquante « cadres ») tout débat sur les structures se transforme vite en discussion sur les hommes. D'autant que pour ce personnel de haut niveau, il n'y a que peu de débouchés de direction (dix-sept postes) et le « pantouflage » à l'extérieur est quasi inexistant. De tout temps les nominations ont donc été scrupuleusement surveillées ; le « copinage » et les « clans » étaient facilement mis en cause. Aujourd'hui il est plus simple d'accuser la « politisation ».

C'est bien cela qui — ouvertement — est reproché à M. Mermaz. Pourtant l'analyse de toutes les promotions décidées depuis 1981 montre que des personnes de toutes tendances ont été promues. Le choix des secrétaires généraux a été fait conformément à la tradition contrairement aux souhaits de certains membres de l'entourage du président, si deux nominations, à des postes importants, ont été particulièrement contestées, des affaires, quelques peu comparables, ont eu lieu avant 1981.

Comment pourrait-on imposer à un homme politique de travailler avec un fonctionnaire qui ne lui conviendrait pas ? Entre cette constatation de bon sens et le « système des dépouilles », la frontière est bien difficile à tracer. M. Mermaz veut donc tenter de clarifier les choses. La réforme qu'il envisage est inspirée directement du modèle en usage au Sénat.

Son insistance nourrit pourtant tous les procès d'intention. On craint ses choix — la lettre en fait état — pour les postes de trois directeurs généraux qui seraient créés par l'éventuelle réforme.

La contestation de la politique de M. Mermaz qui émanait au départ d'hommes liés à l'opposition, fait maintenant tâche d'huile parmi les administrateurs. Le climat se détériore parfois pour des détails. Personne ne veut aller dans l'immeuble du boulevard Saint-Germain où l'Assemblée commence à installer certains de ces services. Certaines primes sont progressivement inclues dans le revenu imposable, conformément à une décision prise avant 1981. Au lendemain de la victoire de la gauche, certains qui — à tort ou à raison — s'étaient jugés brimés dans leur carrière, n'avaient pas caché leurs intentions de remonter le courant. Aujourd'hui, ce sont d'autres qui se placent dans cette situation. A la veille des législatives, la gauche n'a plus le vent en poupe, et ses opposants ne sont pas mécontents d'utiliser le malaise ambiant.

THIERRY BREHIER.

● *Le projet de loi sur la police.* — M. Labbé, président du groupe RPR, estime à propos du projet sur la modernisation da la police qui sera discuté le 10 juillet à l'Assemblée nationale que *« le gouvernement reprend à son compte à peu près toutes les propositions et les idées exprimées par le RPR sur le renforcement de la sécurité. Après avoir accusé l'opposition de faire une psychose sécuritaire, le gouvernement reconnaît que l'insécurité existe. »* M. Labbé a ajouté : *« Toutefois le gouvernement fait preuve d'un certain culot pour repasser en fin de législature à son successeur le soin de faire face aux dépenses nouvelles qu'il décide. »*

Le conflit Jospin-Fabius et la préparation du comité directeur du PS

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a évoqué, mardi 2 juillet, dans un entretien accordé à l'AFP, le différend Fabius-Jospin, pour estimer que la *« maturité »* du PS a permis d'*« échapper au drame et à la crise majeure »* qu'aurait pu provoquer ce conflit. Selon M. Billardon, le comité directeur du PS, réuni samedi 6 juillet, *« doit satisfaire les exigences des militants qui ont exprimé avec force leur volonté de voir se terminer cette querelle ».*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, devait participer, mercredi 3 juillet, à la réunion du bureau exécutif du parti, dès son retour d'Israël. Toujours dans la perspective de la réunion, samedi 6 juillet, du comité directeur, les discussions devaient reprendre sur la constitution des listes électorales du PS (*le Monde* du 3 juillet). On ignorait toujours mercredi, si M. Laurent Fabius participerait au comité directeur.

A Matignon : discrètes mises au point

Ira ? Ira pas ? Autant interroger le Sphynx ! Malheur au conseiller lambda qui s'aventurerait à enfreindre la consigne de silence donnée par le premier ministre après le jugement de Salomon rendu par le président de la République : ne rien dire qui risquerait d'entretenir la querelle fratricide !

Officiellement, on ne sait donc pas si M. Laurent Fabius envisage de participer, d'une façon ou d'une autre, aux débats du comité directeur de son parti, samedi, et de s'expliquer ouvertement avec M. Lionel Jospin. *En vérité*, personne, à l'hôtel Matignon, ne parierait sur sa présence à cette réunion car une telle confrontation ne pourrait que confirmer la persistance du différend sur la stratégie à appliquer à l'approche des échéances électorales. Surtout au moment même où, comme l'Elysée, la direction et les militants du Parti socialiste demandent aux deux protagonistes de ne plus se donner en spectacle.

M. Fabius aura, au demeurant, une bonne raison de ne pas être à Paris ce samedi puisqu'il doit prendre la parole, puis déjeuner, à Strasbourg où il a été invité à prononcer l'allocution de clôture de la Semaine européenne de la jeunesse. Si d'ultimes clarifications s'imposent, elles interviendront avant la fin de la semaine, sans doute au cours de la rencontre hebdomadaire que le premier ministre a, chaque jeudi après-midi, avec les principaux chefs du parti et le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Cela dit, le Sphynx aussi a ses faiblesses... Le cabinet de M. Fabius n'est pas resté insensible aux arguments avancés dans l'état-major du parti pour justifier la « sortie » de M. Jospin. Les points de vue qui s'expriment à l'hôtel Matignon *« à titre purement personnel »* apparaissent inévitablement comme autant de mises au point.

Ainsi dément-on avec force que le premier ministre ait affirmé son intention de se démettre de ses fonctions au cas où le comité directeur se rangerait en bloc à l'avis du premier secrétaire du parti. Cette menace de démission avait été envisagée par plusieurs journaux.

Pas de problème sur l'emploi

Ainsi proteste-t-on contre la thèse selon laquelle la politique de l'emploi menée par M. Fabius aurait *été mise sur la sellette* par la direction du parti lors des discussions internes sur l'indemnisation des chômeurs en fin de droit. En la circonstance, le chef du gouvernement s'est-il montré, comme d'aucuns l'affirment, peu empressé de répondre aux directives du président de la République ?

Stupide ! répond-on à l'hôtel Matignon. Le premier ministre, souligne-t-on, a fidèlement respecté le calendrier qu'il s'était fixé publiquement le 20 mars, sur TF 1, quand il avait indiqué qu'il se donnait *« jusqu'à la fin du semestre »* pour proposer une solution à ce problème. Ce qui a été fait lors du conseil des ministres du 5 juin. Et si, ensuite, débat il y a eu, ce fut uniquement, dit-on, sur le mode de financement. La formule retenue a constitué, selon Matignon, le meilleur moyen terme compatible avec les contraintes budgétaires.

En revanche, personne ne conteste, à l'hôtel Matignon, que la question de la composition des listes électorales du PS et de leur éventuelle ouverture à d'autres sensibilités politiques ait tenu une part relativement importante dans les discussions hebdomadaires entre M. Fabius et M. Jospin, ni que, sur ce point, les approches des deux hommes aient pu être parfois divergentes. Et l'on s'empresse de souligner *qu'il est bien normal que le* chef naturel de la majorité parlementaire ait son mot à dire à ce sujet. Tout en s'employant à minimiser les divergences dans la mesure où l'« ouverture » des listes — si « ouverture » il doit y avoir — sera, par la force des choses, très réduite.

Cette dernière réplique officieuse à l'argumentation « jospiniste » confirme, en tout cas, que MM. Fabius et Jospin — pour des raisons qui s'expliquent, par leurs fonctions et leurs missions respectives — *ne font pas la même lecture* de la Constitution. Le premier ministre s'en tient à la pratique des institutions de la Ve République qui confère au chef du gouvernement un rôle majeur et aux partis une place mineure. Le chef du PS, lui ne reconnaît qu'une seule prééminence, celle du président de la République élu au suffrage universel. Il considère (comme il l'avait d'ailleurs écrit dans *le Monde* le 10 avril dernier après la démission de M. Michel Rocard) que *« le reste*, — existence du premier ministre, durée du mandat du président, droit de dissolution, rôle du Conseil constitutionnel, équilibre entre exécutif et législatif — *pourrait très bien évoluer ».*

Il s'agit bien, au-delà de la volonté d'apaisement affichée de part et d'autre, d'un débat fondamental qui outrepasse largement les contingences électorales.

ALAIN ROLLAT.

Un sondage sur l'impopularité du chef de l'Etat

M. MITTERRAND N'A PAS LA MOYENNE

Libération a publié, dans son numéro du mercredi 3 juillet, un sondage réalisé par la SOFRES, du 7 au 11 juin, auprès d'un échantillon national de mille personnes, sur les raisons de l'impopularité de M. Mitterrand. Selon cette enquête, 39 % des personnes interrogées estiment que le président de la République n'est pas populaire parce qu'il n'est pas fidèle aux promesses qu'il avait faites ; 63 % lui conseillent de tenir compte davantage de l'opinion des Français ; 54 % pensent qu'il a changé depuis son élection et 39 % estiment qu'on conservera de lui l'image d'un homme qui n'est pas parvenu à sortir la France de la crise. Pourtant, 69 % disent que les choses se seraient passées de la même façon si un autre socialiste avait été élu président de la République. Au demeurant, 71 % des électeurs de M. Mitterrand le 10 mai 1981 ne regrettent pas leur vote. Au « classement présidentiel » de la Ve République M. Mitterrand arrive en queue avec 9,7 de moyenne derrière M. Giscard d'Estaing (10,2), Georges Pompidou (13,1) et Charles de Gaulle (15).

Propos et débats

M. Barre : la leucémie de la France

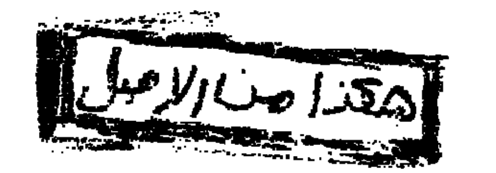
M. Raymond Barre a déclaré, mardi 2 juillet à Amplepuis (Rhône) : « Notre pays est dans un état de leucémie, il est miné de l'intérieur ». *Pour redresser* « une France tout entière *en déficit* », *il faut,* « la liberté dans la rigueur et la solidarité ». *Selon M. Barre,* « rien *ne peut se faire sans un climat de sécurité. Or,* « l'insécurité serait moins grande si les décisions de justice étaient appliquées, si la police pouvait faire son métier *sans risquer d'être désavouée par certains de* ses supérieurs ou par la magistrature ». *(Corresp.).*

M. Labbé : cinq ans, c'est peu

« L'instauration du quinquennat impliquerait une profonde transformation du régime » *a déclaré M. Claude Labbé, président du groupe PR lors de son point de presse du mardi 2 juillet. Il a précisé :* « Le fait de faire coïncider la durée du mandat présidentiel et de celui du Parlement pose le problème du choix entre le régime actuel et l'instauration d'un régime présidentiel ou présidentialiste. L'un ne peut pas aller sans l'autre. » *M. Labbé a ajouté en souriant :* « Quand on a un bon président il faut le garder. Si le successeur de M. Mitterrand devait être un bon président, ce serait dommage de ne pas le garder plus de cinq ans. »

M. Jean-François Poncet : misérable

M. Jean-François Poncet (UDF), ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, a déclaré mercredi 3 juillet à Europe 1 que la politique étrangère de M. Mitterrand dont il ne conteste pas « les sentiments européens » *est* « dépourvue de continuité et de résultats ». *Son bilan, selon lui, est* « misérable ». *Il a ajouté :* « le couple Mitterrand-Kohl n'a pas eu d'enfants ».



société

LA REVENDICATION D'ASSASSINAT D'HENRI BLANDIN

Pas de trêve pour Action directe

Le groupe terroriste Action directe a revendiqué, mardi 2 juillet, la tentative d'assassinat, le 26 juin à Paris, de M. Henri Blandin, contrôleur général des armées. M. Blandin avait échappé à cet attentat grâce à la vigilance de son chauffeur, qui avait aperçu dans son rétroviseur un inconnu courant une arme à la main vers leur voiture alors qu'il s'était arrêté à un feu rouge à Neuilly. Le chauffeur avait aussitôt démarré en zigzaguant, l'inconnu tirant deux balles sans atteindre sa cible.

Le groupe Action directe a finalement décidé d'assurer la publicité de sa tentative d'assassinat de M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, survenue le 26 juin. Pour dissiper toute «incertitude» auprès de la police, du pouvoir et de l'opinion publique, qui ne savaient trop à qui attribuer l'attentat manqué. Pour affirmer aussi qu'il n'est pas dans son intention de décréter une quelconque trêve, alors qu'il se déclare en guerre contre l'OTAN et l'impérialisme.

Le groupe terroriste a adressé sa revendication par la poste à plusieurs organes de presse – dont *le Monde* – sous forme d'un feuillet dactylographié frappé du sigle d'Action directe, une étoile à cinq branches, et signé «Commando Antonio lo Muscio», du nom d'un membre des Brigades rouges italiennes tué par les carabiniers en 1977.

Postée le 1er juillet à Paris, la lettre est parvenue dans les rédactions dans l'après-midi du mardi 2 juillet. Une lettre apparemment sans autocomplaisance, puisque le texte commence sèchement : *«L'échec de l'action menée contre le général Blandin le 26 juin 1985 par un commando de notre organisation est dû à une accumulation de failles techniques.»*

En fait, l'organisation terroriste entend de la sorte se poser en mouvement responsable qui assume aussi bien ses «victoires» que ses «échecs», ces derniers ne pouvant être que «techniques» et non d'ordre politique. Au-delà, cette revendication permet de tirer quatre *enseignements ou conclusions provisoires* :

1) La détermination du groupe terroriste. – C'est l'élément le plus évident. Action directe confirme, sans ambiguïté, que l'assassinat de l'ingénieur général de l'armement, René Audran, le 25 janvier dernier, ne restera pas un attentat isolé. Au contraire, le groupe *situe l'attentat* manqué contre le général Blandin comme un jalon de son «offensive». Du coup, Action directe marque clairement qu'elle a définitivement franchi le pas et que, selon la formule des cellules communistes combattantes implantées en Belgique, *«la vie humaine n'est pas un absolu en soi, une valeur mystique»*. Bref, Action directe redit sa volonté de combattre l'OTAN et de viser les hommes qui, selon elle, se situent au *«cœur du projet stratégique de l'impérialisme»*.

2) Action directe ne renoncera pas aux attentats par explosifs. – En précisant que son «offensive» a commencé en juillet 1984, le groupe indique aussi qu'il désire moduler ses actions selon les moments, alterner les coups portés au «cœur de l'Etat» – pour reprendre la phraséologie des Brigades rouges – et les attentats visant des entreprises travaillant pour la défense nationale ou des bâtiments dépendant de l'alliance atlantique, *une dizaine* pour l'instant. La Fraction armée rouge n'agit pas autrement en République fédérale d'Allemagne. Les deux groupes avaient annoncé leur fusion en janvier dernier.

Les faits ont montré – en avril – qu'Action directe entend également recourir aux pains de plastic pour donner des «avertissements politiques» d'une autre nature. Ainsi des attentats contre la banque Leumi-Israël, les locaux de l'Office national d'immigration et ceux de l'hebdomadaire *Minute*.

3) Les variations du style des opérations d'Action directe. – Elles ressortent des précisions techniques fournies par le groupe sur la tentative d'assassinat *dirigée* contre le général Blandin (*lire l'encadré*). La dernière opération du groupe diffère en effet sensiblement de l'attentat contre René Audran. Ce dernier avait été tué alors qu'il s'apprêtait à ranger sa voiture dans son garage, la nuit tombée. L'attentat manqué contre le général Blandin a eu lieu, lui, peu avant 9 heures du matin, à la périphérie de Paris, au milieu de la circulation, avec l'intention évidente d'obtenir un effet beaucoup plus spectaculaire.

Dans un autre ordre d'idées, la dernière revendication est rédigée dans un français correct, alors que le long texte revendiquant l'assassinat de *René Audran était, sans conteste,* traduit de l'allemand.

4. Les enquêteurs s'interrogent sur les «faiblesses» d'Action directe. – En d'autres termes, certains policiers estiment que le groupe s'est fortement renouvelé et doute de son expérience «professionnelle». Les magistrats et policiers *qui s'étaient rendus sur les* lieux de l'assassinat de René Audran avaient déjà *été* frappés par le nombre de balles tirées par le tueur (huit) sur sa victime et le carnage qui en était résulté. Cette fois, c'est le groupe lui-même qui reconnaît ses «failles techniques».

L'aveu n'est pas sans précédent. En octobre 1984, le groupe avait reconnu dans une mise au point, avec beaucoup de retard, son implication totale dans la fusillade qui, à l'occasion d'un contrôle de police, opposa plusieurs de ses membres à la police, avenue Trudaine, à Paris, en mai 1983, et qui devait se conclure par la mort de deux policiers.

Les trois cercles

Ces observations ne suffisent pas à définir le nouveau profil d'Action directe. Les «faiblesses» supposées du groupe terroriste peuvent aussi bien être considérées comme une force, Action directe se payant le luxe d'assumer ses «failles» à la manière d'une organisation sûre de son bon droit. Depuis quelque temps, les spécialistes de la lutte anti-terroriste ne prétendent plus être confrontés à un groupe *numériquement* très réduit *mais* plutôt à trois cercles concentriques.

Le premier rassemblerait les «vieux», les membres fondateurs du groupe en quelque sorte, rejoints ultérieurement par d'autres anciens. Le deuxième cercle réunirait notamment des Italiens, anciens membres du groupe terroriste Prima Linea ou des COLP (Communistes organisés pour la libération du prolérariat), qui joueraient un rôle déterminant *dans la logistique de l'organisation*. Enfin, le troisième et dernier cercle, le plus important numériquement, serait constitué de *«complices passifs»*, sympathisants ou manipulés.

Ces derniers, des proches et des amis, sont particulièrement utiles pour protéger les membres actifs d'Action directe recherchés et, de toute manière, contraints à la clandestinité. Deux femmes, Me Charlotte Granier, *avocate à Montpellier*, quarante-quatre ans, et Mlle Sandrine Guibert, vingt et un ans, arrêtées au mois de juin, sont ainsi accusées d'avoir loué un appartement à Nice pour l'un des principaux dirigeants du groupe aujourd'hui en prison.

Ces trois cercles pourraient rassembler entre cent et cent cinquante personnes. Des chiffres qui donnent tout à la fois la mesure de la faiblesse d'Action directe mais aussi de ses atouts. Ce groupe, estiment les spécialistes de la lutte anti-terroriste, est loin d'être démantelé, et les liens étroits, noués avec d'autres organisations opérant en Europe lui offrent d'utiles solidarités et d'éventuelles bases de repli.

LAURENT GREILSAMER.

« Une accumulation de failles techniques »

Sous le titre *Revendication de l'opération contre le général Blandin,* Action directe a décrit la tentative d'assassinat en ces termes :

« L'échec de l'action menée contre le général Blandin, le 26.6.85, par un commando de notre organisation, est dû à une accumulation de failles techniques :

– la mitraillette des membres du commando qui devaient neutraliser la voiture de Blandin dans la rue Parmentier s'est enrayée sans avoir fonctionné.

– Une mauvaise interprétation dans la communication qui a suivi cet incident amena l'intervention précipitée du camarade se trouvant avenue du Roule.

– aucun camarade ne put rectifier cette erreur, car déjà l'ensemble du commando était en phase de repli.

Il est à signaler que le ministère de la défense et la police ont sciemment communiqué de fausses informations sur le lieu exact, les circonstances et l'arme utilisée.

Le général Blandin, en tant que chef du contrôle général des armées, est un des principaux responsables du ministère de la défense, depuis l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates; il est précisément le bras droit d'Hemu dans l'application de nombreux projets de restructuration et d'intégration aux forces de l'OTAN des forces armées et de l'industrie de guerre.

Cette action malgré son échec marque un nouveau pas dans l'offensive que nous avons entreprise, depuis juillet 84, et le lien de celle-ci à l'ensemble de la lutte de la guérilla ouest-européenne, pour le communisme.

Ne jamais reculer devant la dimension démesurée de ses propres buts.

La guérilla ouest-européenne ébranle le centre impérialiste !

« Commando Antonio Lo Muscio » Action directe. »

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE GRANDE-BRETAGNE

Henri de Wimbledon

Les quarts de finale des Internationaux de Wimbledon devaient mettre en présence, dans le tableau féminin, Evert-Lloyd et Potter, Rinaldi et Sukova, Garrison et Van Nostrand, Shriver et Navratilova. La logique du classement a été respectée, excepté pour ce qui concerne l'Américaine Van Nostrand qui a créé la surprise en éliminant la Bulgare Maleeva, quatrième mondiale. Dans le tableau masculin, les matches devaient opposer McEnroe à Curren, Connors à Acuna, Jarryd à Gunthardt, enfin, Becker à Leconte (1). La surprise est venue ici de la qualification de l'Allemand de l'Ouest Becker aux dépens de l'Américain Mayotte, demi-finaliste en 1982, et du Français Leconte aux dépens du Tchécoslovaque Lendl numéro deux mondial. Aucun Français n'était parvenu à ce stade sur le gazon londonien depuis Jean-Claude Molinari en 1959.

De notre envoyé spécial

Depuis la dernière finale de Roland-Garros, Ivan Lendl sait que l'ascèse n'est pas une condition suffisante pour gagner. Pour gagner sur un court de tennis, il faut non seulement avoir une condition physique irréprochable, une technique impeccable, un sens tactique aigu, mais encore un moral de vainqueur.

Mardi, sur le «centre court», Lendl s'est découragé une nouvelle fois devant l'obstacle qu'il avait à surmonter pour atteindre les quarts de finale. Après Connors, McEnroe, Wilander et Noah qui l'avaient déjà poussé à de tels renoncements, c'est Henri Leconte qui l'a fait capituler.

Le scénario de ses redditions est toujours le même : Lendl matraque son adversaire avec son service et son coup droit ; il croit l'avoir mis à genoux, mais il s'affole dès lors qu'on se rebiffe de l'autre côté du filet.

Le match contre le numéro deux français a été caricatural à cet égard. Le Tchèque redoutait Leconte, qui l'avait battu lors de leurs deux dernières rencontres. Il a donc tenté de prendre l'ascendant dès les premières balles en frappant de toutes ses forces. Leconte était alors dans la position du boxeur qui est acculé dans les cordes. Il faisait de son mieux pour parer les coups, mais il a perdu deux fois son service au 5e et au 9e jeu du premier set. Ses réactions commençaient néanmoins à devenir de plus en plus dangereuses : au 8e jeu, il a eu trois balles de 4-4 sur le service de Lendl.

La difficulté pour le Tchèque a consisté ensuite à maintenir Leconte sous pression ; pour y parvenir, il aurait dû continuer à jouer sur le même registre. Cela s'est révélé d'autant plus délicat que Leconte commençait à avancer dans le court après avoir subi l'orage. Lendl a, dès lors, été contraint d'allonger son service avec deux conséquences funestes pour lui : il a commis huit doubles fautes à des moments souvent décisifs ; il s'est exposé au retour de service en revers du Français qui est un coup prodigieusement dangereux.

Explosif sur gazon

A 4-4 dans la 2e manche, le match a inéluctablement basculé : Lendl allait concéder son service une fois au second set, deux fois au 3e et trois fois au 4e. Excepté une brève réaction dans la dernière manche, qui lui a permis de prendre le service de Leconte pour revenir à 2-1, il a perdu contenance. Sa lucidité baissait à chaque point, alors que Leconte jouait de mieux en mieux.

Le quart de finale entre le Français Leconte et le jeune Allemand de l'Ouest Boris Becker devrait être, jeudi 4 juillet, un grand moment de ce tournoi. Les deux joueurs, qui pourraient partager le surnom de «boom-boom», possèdent le tennis explosif qui est le plus spectaculaire sur gazon. Le nouveau protégé de l'entraîneur roumain Ion Tiriac, qui s'était imposé 9-7 au 5e set contre le Suédois Nylstrom lors du tour précédent a encore réalisé une grosse performance mardi en battant en cinq manches l'Américain Rim Mayotte, grand spécialiste de l'herbe. Peu favorisé par l'arbitrage et handicapé par une entorse à la cheville contractée au 4e set, Becker a néanmoins réussi à enlever le tie-break dans cette manche avant de surclasser l'ancien demi-finaliste dans l'ultime set.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Yannick Noah, qui a disputé le double à Henri Leconte contre les Néo-Zélandais Evernden et Robertson, a abandonné en raison de douleurs aux adducteurs et aux genoux. Ces nouvelles blessures risquent de contrarier la suite de la saison du numéro un français qui avait déjà dû s'arrêter de longs mois l'an passé en raison d'une pubalgie.

RÉSULTATS DU MARDI 2 JUILLET

SIMPLE MESSIEURS
Huitièmes de finale
Haut du tableau

1. *McEnroe* (E-U, 1) b. Maurer (RFA, 95), 6-0, 6-4, 6-2 ; 8. Curren (E-U, 9) b. 14 Edberg (Suède, 15), 7-6, 6-3, 7-6 ; 3. Connors (E-U, 3) b. S. Giammalva (E-U, 33), 6-3, 6-4, 6-3 ; Acuna (Chili, 151) b. Seguso (E-U, 226), 6-4, 7-6, 6-2.

Bas du tableau

5. Jarryd (Suède, 6) b. Visser (Afr. Sud, 174), 6-1, 6-4, 6-1 : Gunthardt (Suisse, 58) b. Amritraj (Inde), 6-4, 6-4, 6-1 ; Becker (RFA, 20) b. Mayotte (E-U, 18), 6-3, 4-6, 6-7, 7-6, 6-2 ; Leconte (Fr.) b. 2 Lendl (Tch., 2), 3-6, 6-4, 6-3, 6-1.

SIMPLE DAMES
Huitième de finale
Haut du tableau

1. C. Evert-Lloyd (E-U, 1) b. A. Smith (E-U, 79), 6-0, 6-4 ; B. Potter (E-U, 19) b. J. Durie (G-B, 52), 7-6, 6-7, 6-1 ; 16. K. Rinaldi (E-U, 16) b. E. Smylie (Austr., 35), 6-2, 6-1 ; 7. H. Sukova (Tch., 7) b. **P. Paradis** (Fr., 34), 6-4, 7-6.

Bas du tableau

8. Z. Garrison (E-U, 8) b. **C. Tanvier** (Fr., 29), 6-1, 6-3 ; M. Van Nostrand (E-U, 152) b. 4 M. Maleeva (Bulg., 4), 7-5, 6-2 ; 5. P. Shriver (E-U, 5) b. 11 S. Graf (RFA, 11), 3-6, 6-2, 6-4 ; 2. M. Navratilova (E-U, 1) b. R. Uys (Afr. Sud), 6-2, 6-2.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Bonus et malus

Professionnel depuis l'an passé et révélé cette saison par le Tour méditerranéen, le Néerlandais Gerrit Solleveld (vingt-quatre ans) a remporté, mardi 2 juillet, la quatrième étape Fougères-Pont-Audemer, au terme d'une course animée sur les routes du bocage normand. Les équipiers de Bernard Hinault ont fait preuve d'une intense activité pour enrayer les différentes offensives, et le Danois Kim Andersen qui s'est infiltré dans l'échappée décisive, a ravi la première place du classement général au Belge Vanderaerden. Il avait déjà porté le maillot jaune dans le Tour de France en 1983.

De notre envoyé spécial

Pont-Audemer. – Le Tour peut-il encore évoluer ? Les organisateurs recherchent de nouvelles formules pour rajeunir la vieille épreuve (créée en 1903) et relancer l'intérêt de la course, mais il semble difficile d'innover aujourd'hui dans la compétition cycliste. Hormis les prologues et les arrivées au sommet des cols, Henri Desgrange avait déjà tout inventé il y a cinquante ans : les bonifications, le *Grand Prix* de la montagne, les étapes fractionnées et les départs séparés. On appelait ainsi les exercices contre la montre collectifs à l'époque de Leducq et de Marcel Bidot : utilisés par le jury des commissaires comme une arme dissuasive, ils réveillaient l'ardeur des concurrents lorsque la moyenne horaire était jugée insuffisante.

Le «contre la montre» par équipe ne constitue plus une sanction de nos jours. Il reste cependant un pensum pour les coureurs, qui, dans leur majorité, le désapprouvent. Hinault est résolument contre. Il estime que ce genre d'intermède introduit l'équivoque dans une épreuve réclamant le maximum de rigueur. De deux choses l'une, en effet : ou l'on enregistre les temps réels et les petites équipes sont excessivement désavantagées, ou l'on applique, comme c'est le cas, un barème de pénalités fatalement arbitraire en fonction du classement et la logique sportive n'est plus tout à fait respectée.

Même remarque pour les bonifications, qui falsifient les temps exacts. Non seulement ces bonus sont attribués aux arrivées des étapes de plaine afin de privilégier les routiers sprinters et les animateurs (30, 20, 10 secondes aux trois premiers) mais ils valorisent les «points chauds» intermédiaires, qui accordent, quant à eux, 10, 6 et 3 secondes.

Le Tour de France s'adresserait-il, en définitive, aux... calculateurs ?

Il souffre d'une réglementation qui nuit à sa clarté et qui risque de provoquer des situations ambiguës. Par le jeu des bonifications, le leader du classement général pourrait gagner une étape... et perdre le maillot jaune. Personne n'y gagnerait plus rien.

Andersen, qui n'a que dix-neuf secondes d'avance, doit se tenir sur ses gardes.

JACQUES AUGENDRE.

● ATHLETISME : *record de France du 10.000 m.* – Pierre Lévisse a amélioré, mardi 2 juillet à Stockholm (Suède), son record de France du 10.000 m en 27 mn 50 s 30. Il avait établi son précédent record (27 mn 58 s 05), sur la même piste, le 3 juillet 1978.

● *Quatre cents jeunes Français en Chine.* – A l'initiative de la Maison des jeunes et de la culture de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), quatre cents jeunes Français, âgés de quinze à vingt-quatre ans, viennent de quitter *Paris* en train pour gagner la capitale chinoise. Neuf jours de voyage pour parcourir 12 000 kilomètres. Une fois arrivés à Pékin, commenceratoute une série de rencontres avec la jeunesse chinoise portant sur la musique, le théâtre, le sport, la mode et l'étude de marchés économiques. Le retour vers Paris aura lieu en avion.

Les résultats

TOUR DE FRANCE MASCULIN

Quatrième étape. – Fougères-Pont-Audemer (239,5 km). – 1. G. Sol*leveld (P.-B.) : 6 h 31 mn 46 s* (moyenne : 36,920 km/h) ; 2. Leali (Ita.) : m. t. ; 3. Haghedooren (Bel.) : m. t. ; etc.

Classement général. – 1. K. Andersen (Dan.) : 21 h 12 mn 40 s ; 2. E. Vanderaerden (Bel.) : à 19 s ; 3. B. Hinault (Fra.) : à 1 mn 01 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Troisième étape. – *Saint-Pierre-sur-*Dives-Pont-Audemer (101,5 km). – 1. P. De Bruin (P.-B.) : 2 h 51 mn 17 s (moyenne : 36,886 km/h) ; 2. C. Odin (Fra.) : m. t. ; 3. H. Top (P.-B.) : m. t. ; etc.

Classement général. – 1. H. Hage (P.-B.) : 7 h 24 mn 30 s ; 2. L. Lisnard (Fra.) : à 19 s ; 3. J. Longo (Fra.) : à 19 s ; etc.

EN BREF

« PORTES SANS SOUCI »

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, était présent, mardi 2 juillet, pour la deux centième opération «Portes sans souci». Lancé il y a un an, cette mesure a permis d'équiper quelque cent mille logements HLM, dans une centaine de communes, d'une porte palière blindée, le financement étant assuré par l'Etat, les municipalités et l'office d'HLM.

Après avoir assisté à la pose d'une «porte sans souci» dans un immeuble du 13e arrondissement, M. Quilès a exprimé sa satisfaction face à cette «première parisienne» et a annoncé que l'opération s'étendra, dans les prochains mois, à une soixantaine d'autres communes.

● RECTIFICATIF. – C'est au *mois de mai 1979* – et non 1974, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 3 juillet – que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une *«déclaration sur la police»*, qui sert aujourd'hui de texte de référence pour l'élaboration d'un code de déontologie de la police nationale.

● *L'affaire des fausses factures dans le quartier asiatique de Paris : le point de vue d'un avocat.* – L'avocat de M. Nhan Tong nous a écrit, à la suite de la parution dans *le Monde* du 11 juin 1985 d'un article intitulé «Fausses factures dans le quartier asiatique de Paris», pour faire valoir son point de vue.

Il écrit que son client *«n'a été interpellé ni le 25 février ni à la tour Tokyo. Il n'est pas d'origine chinoise, mais vietnamienne. Il n'a donc pas été interpellé avec M. Chau Yau Hy désigné comme ayant un rôle essentiel. Son client n'a aucun rapport avec M. Chau Yau Hy qui lui est totalement inconnu (...). L'agence bancaire dont dépendait mon client ne gérait les comptes tout au plus que de cinq ou six des sociétés qui se sont avérées se livrer à des activités illicites»*.

● *Jean-Marie Villemin entendu par le juge d'instruction.* – M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, a entendu Jean-Marie Villemin, mardi 2 juillet, pendant deux heures et demie, à la prison de Saverne, où ce dernier est incarcéré pour le meurtre de Bernard Laroche. Cette instruction, qui a eu lieu dans le cours de l'information sur la mort de Grégory, s'est effectuée en présence de l'avocat du détenu, Me Henri-René Garaud.

Le magistrat a, notamment, interrogé le père de Grégory au sujet de la provenance de la cordelette, trouvée il y a quelques semaines par les policiers à son domicile ; Jean-Marie Villemin a indiqué que cette cordelette lui avait été donnée par son père.

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DU SNI

La douloureuse autocritique des instituteurs

Nîmes. — Les instituteurs du SNI n'ont pas trouvé le « remède-miracle » pour juguler l'hémorragie rapide qui affecte leurs rangs. Le congrès de Nîmes du Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général des collèges (SNI-PEGC-FEN), qui s'est achevé mardi 2 juillet, a cherché à ouvrir des perspectives nouvelles de mobilisation, tout en réaffirmant l'ancrage à gauche de l'organisation. Mais le poids des querelles de la gauche politique, dont chaque sensibilité correspond à une tendance du syndicat, a empêché les militants de traduire en engagements concrets et unitaires leur volonté de reconquérir le terrain perdu.

Que l'autocritique est douloureuse pour le plus gros syndicat de la FEN, à quelques mois d'une échéance électorale décisive ! M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC le reconnaît : le débat sur la désyndicalisation aurait été plus efficace s'il avait eu lieu au dernier congrès à Bordeaux, en 1983. A l'époque, près d'un tiers des syndiqués regroupés dans la tendance Unité et action (U et A), proche des communistes, n'hésitaient pas à soutenir certaines initiatives de la majorité socialisante. A Nîmes, chaque camp s'est crispé, accusant l'autre d'avoir bradé l'indépendance du syndicat, pour mieux s'en faire le champion.

Les militants U et A ont choisi l'opposition résolue et systématique, déclarant la direction coupable de *« déserter le terrain syndical »* et de se mettre *« à la remorque »* du Parti socialiste. Réponse du berger à la bergère : les majoritaires de la tendance Unité, indépendance et démocratie» (UID) ont reproché à leurs adversaires d'avoir rompu la trêve et d'être responsables de la désertion des militants.

Dans cette ambiance surchauffée, la question de la désyndicalisation pouvait difficilement être abordée avec sérénité. Elle a trop souvent servi de prétexte à alimenter la bataille entre tendances rivales, au risque de faire dégénérer les débats sur l'avenir du syndicat en d'obscurs règlements de comptes. *« Chacun son camp, chacun sa claque »* résumait un représentant de la minorité syndicalisme vivant. Difficile, après pareil déballage des « cuisines » internes, après des joutes oratoires sur la *« rupture avec le capitalisme »*, de faire admettre que la reconquête des adhérents passe par le dépoussiérage du jargon syndical, l'abandon de toute « langue de bois » et la mise en veilleuse des querelles entre tendances, trop éloignées de la vie quotidienne des instituteurs.

A reculons

La direction du SNI elle-même a donné l'impression de marcher à reculons sur le sentier caillouteux de l'autocritique. D'un bout à l'autre, elle aura contribué à verrouiller le débat. Certes, elle n'a pas caché avoir confié à un organisme spécialisé, la COFREMCA, une vaste étude sur l'évolution sociologique des instituteurs et professeurs de collèges et sur l'image du SNI dans ce milieu (*le Monde* du 29 juin). Selon M. Barbarant, ce travail a duré un an et coûté 200 000 F financés par le syndicat (pour 20 %) et par ses « organisations amies » (mutuelle, coopérative, etc.) pour 80 %). Mais ses conclusions intégrales n'ont toujours pas été publiées *« afin de ne pas donner d'armes à FO et la CFDT »*. Seuls les dirigeants membres de la tendance majoritaire avouent en avoir eu connaissance. Les militants n'ont eu droit qu'à un résumé expurgé. Quant à la presse, elle a été informée sélectivement et au comptegouttes des résultats de l'enquête.

Cette extrême prudence n'a pu que semer le trouble, à un moment où le syndicat jure ses grands dieux qu'il va revoir de fond en comble sa politique de communication. Des vérités dérangeantes constatées par la COFREMCA ne seraient-elles pas bonnes à dire ? L'étude décrit, par exemple un monde enseignant *« éclaté »*, coupé en particulier entre les instituteurs et les professeurs de collège. Or la direction socialisante du syndicat s'efforce justement de rassembler ces deux catégories pour ne pas abandonner le terrain des collèges à son concurrent, le SNES, lui aussi affilié à la FEN, mais à majorité pro communiste.

L'analyse de la désyndicalisation ne pouvait qu'être timide, d'autant que M. Barbarant avait fermement délimité le débat : *« Nous ne nous interrogeons pas sur le fond de notre action, mais sur nos pratiques. »* Les causes de la perte d'adhérents ont été diluées dans la crise générale du syndicalisme.

Reprendre le chemin des écoles

Les militants ont été incités à reprendre le chemin des écoles pour renouer le dialogue à partir des réalités du métier et des problèmes pédagogiques, au lieu de sombrer dans la « réunionite ». Afin que les permanents ne soient pas complètement coupés de la vie des écoles, les sections départementales diviseront les « décharges » à plein temps (postes rémunérés par l'éducation nationale pour l'exercice des activités syndicales) en « demi-décharges ». Une carte d'adhésion informatisée, diffusée dès la fin 1985, permettra l'accès à une banque de données administratives. Les militants pourraient ainsi être libérés d'une partie de leur tâche institutionnelle (demandes de mutation par exemple) et se consacrer davantage au « terrain ». Cette concession aux tentations « consuméristes » n'ont pas été du goût de tous les congressistes. La tendance Ecole émancipée (extrême gauche) y voit le risque de couper encore davantage la base de l'appareil du syndicat.

Divisé sur la manière d'endiguer l'hémorragie, le congrès l'a été aussi, mais plus superficiellement, sur la laïcité. Les minoritaires ont reproché au Comité national d'action laïque (CNAL) d'avoir laissé le pavé parisien à la *« droite cléricale et réactionnaire »*. On a pourtant cru la salle ressoudée lorsque le secrétaire général du CNAL, M. Michel Bouchareissas, a dénoncé le *« manque de courage politique de la gauche »* sur le terrain laïque.

Seul véritable tribun de ces assises, M. Bouchareissas a enflammé son auditoire sur le thème : *« rien n'est perdu si vous restez pour garder la vieille maison du SNI »*. Le seul tort des laïques, a-t-il dit, est d'avoir eu *« raison trop tôt »*. *« Piètre consolation »*, a murmuré une déléguée de Charente-Maritime. Mais, emportée par la liesse déclenchée dans le congrès à l'évocation de lendemains radieux, elle s'est levée pour applaudir follement.

PHILIPPE BERNARD.

RELIGION

L'ENCYCLIQUE DE JEAN-PAUL II SUR L'EUROPE CHRÉTIENNE

L'unité dans la diversité

En publiant une encyclique sur l'héritage spirituel des saints Cyrille et Méthode, *Slavorum apostoli* (Apôtres des Slaves) (*le Monde* du 3 juillet) (1), Jean-Paul II revient sur une idée qui lui est chère : l'identité chrétienne d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural, arbitrairement coupée en deux à la suite d'aléas politiques. Cette unité spirituelle, qui transcende les barrières idéologiques et géo-politiques, tient, selon le pape, aux racines communes à toutes les nations européennes, à l'Est comme à l'Ouest. Et Jean-Paul II rappelle que Cyrille et Méthode, qu'il a proclamés co-patrons de l'Europe avec saint Benoît, sont vénérés par toute la chrétienté, puisqu'ils ont vécu avant le grand schisme entre l'Occident et l'Orient.

Cette déchirure, qualifiée par le pape d'*« objet de scandale pour le monde »*, doit être réparée afin de réaliser une unité visible qui ne soit *« ni absorption, ni même fusion »* des grandes traditions orientale et occidentale. En somme, à l'exemple des frères de Salonique, qui ont apporté la culture hellénique aux peuples slaves, Jean-Paul II, lui-même premier pape d'origine slave, se fait l'avocat éloquent d'une Eglise riche de sa diversité spirituelle et culturelle. Il fait un plaidoyer pour une Eglise *« mosaïque faite de pierres multicolores »* et véritable *« symphonie liturgique »*.

Et l'Eglise latine ?

Il va encore plus loin puisqu'il présente l'œuvre d'évangélisation de Cyrille et Méthode comme un modèle d'*« inculturation »* : néologisme pour désigner l'incarnation de l'Evangile dans les cultures autochtones avec l'assimilation réciproque de ces cultures dans la vie de l'Eglise.

Ce geste d'ouverture vers la vénérable tradition orientale semble pourtant en contradiction avec le mouvement de repli et de « recentrage » qui se dessine dans l'Eglise catholique depuis quelques années. Actuellement, il n'est question, dans certains milieux ecclésiastiques, que de *« restauration »* et de *« reprise en main »* ; on parle des *« excès du concile »*, d'*« ouverture inconsidérée au monde »*, et les Eglises locales, comme les théologies élaborées dans le tiers monde, sont scrutées par les autorités romaines pour déceler toute velléité de déviation.

Et voilà que Jean-Paul II, avec des accents nouveaux, chante les louanges du pluralisme et de la catholicité où *« tous les hommes, toutes les nations, toutes les cultures et toutes les civilisations ont un rôle propre à remplir »*. L'analyse de cette inculturation réussie par les apôtres des Slaves n'est-elle pas valable aussi pour toute l'Eglise latine ? Les relations entre l'Évangile et la culture qui ont enrichi l'Europe sont les mêmes qui existent en Afrique, en Asie ou en Amérique latine.

Finalement, cette encyclique, qui peut paraître tournée vers le passé, puisqu'elle célèbre les hauts faits d'une histoire révolue, est des plus actuelles, car elle souligne la diversité dans l'unité. La question se pose aujourd'hui, plus que jamais, au moment où l'Eglise se prépare à dresser un bilan vingt ans après le concile Vatican II. Les « prophètes du malheur », dénoncés en son temps par Jean XXIII, feraient bien de la lire à la veille du synode extraordinaire de novembre prochain.

ALAIN WOODROW.

(1) *Le texte intégrale de l'encyclique sera publié le 20 juillet par La Documentation catholique*, 3, rue Bayard, 75008 Paris, 12 francs.

JUSTICE

Arrêté à Lyon en octobre 1984

GEORGES IBRAHIM ABDALLAH INCULPÉ DE COMPLICITÉ D'HOMICIDE VOLONTAIRE

Georges Ibrahim Abdallah, considéré par la police comme le chef opérationnel des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), vient d'être l'objet de deux nouvelles inculpations pour complicité d'homicide volontaire, le 1er juillet *(nos dernières éditions)*. Arrêté à Lyon, le 25 octobre 1984, et inculpé jusqu'à présent d'association de malfaiteurs, d'usage de faux documents administratifs et de détention d'armes et d'explosifs, il est désormais impliqué dans les assassinats de Yacoov Barsimantov, diplomate israélien, le 3 avril 1982, et du lieutenant-colonel Charles Ray, diplomate américain, le 18 janvier 1982, qui étaient tous deux en poste à Paris.

Ces deux inculpations ont été notifiées au chef opérationnel des FARL après qu'une expertise a établi que le pistolet tchécoslovaque CZ-70, découvert en avril dans l'une de ses planques, est bien l'arme qui a tué les deux diplomates (*le Monde* du 10 avril). Les FARL, qui avaient enlevé le 24 mars dernier, au Liban, le directeur du Centre culturel français, M. Gilles Sidney Peyrolles, fils de l'écrivain Gilles Perrault, avaient exigé — en vain — des autorités françaises, la libération de Georges Ibrahim Abdallah. M. Peyrolles avait été relâché une dizaine de jours après son enlèvement.

CARNET DU Monde

Naissances

— Lucie LERMINIER
ses fils Guy et Dominique,
Yvonne et Charles LÉLUT,
leur fils Patrice,
Elisabeth LERMINIER,
Jacques LÉLUT,
ses filles Gwen et Katel,
ont la joie d'annoncer la venue de leur petit-fils et fils,

Noé,

le 27 juin 1985.

Jargeau. Paris. Saint-Malo.

— Annie MEILLAN

est heureuse d'annoncer la naissance de ses cinquième et sixième petits-enfants,

Anne-Edmée,

chez Eric et Emmanuelle,
le 7 avril 1985.

Claire,

chez Jean-Pierre et Geneviève,
le 21 juin 1985.

14, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

Décès

— On nous prie de faire part du décès de

M. André BERNADOU,
artiste peintre
et sculpteur,

survenu à Paris, le 27 juin 1985.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Annay-sous-Lens (Pas-de-Calais).

— Le baron Alain de Gunzburg,
M. et Mme Jean de Gunzburg,
Noémie et Clara,
M. Charles de Gunzburg,
ont la douleur de faire part du décès de

la baronne Alain de GUNZBURG,

leur épouse, mère et grand-mère.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 juillet 1985, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er juillet 1985, de

Mme André HOFFHERR,
née Louise Recher.

De la part de
M. et Mme François Monjot,
Mme Frédérique Hoffherr,
ses enfants,
Antoinette et Jean-Pierre Benzerba-Monjot,
Constance, Séverine, Sinclair,
ses petits-enfants.

Ses obsèques liturgiques protestantes ont été célébrées dans l'intimité familiale.

« Il essuiera toute larme de leurs yeux et la mort ne sera plus. »
(AP. 4-21.)

7, place Ad.-Chérioux,
75015 Paris.

— Le conseil d'administration,
Le personnel et les élèves du Centre de formation d'éducateurs CEMEA de Charenton,
ont la tristesse de faire part du décès de

Geo LADSOUS,
formatrice depuis la fondation
de l'Ecole,

le 30 juin 1985.

16, rue de l'Archevêché,
94220 Charenton.

— Mme Pierre Maumejean,
son épouse,

M. et Mme Michel Maumejean
et leurs enfants,
M. Gérard Maumejean,
M. et Mme Guy Maumejean
et leurs enfants,
Mme Daniel Maumejean
et ses enfants,

M. et Mme Robert Maumejean,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Maumejean,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Bruneteaux,
leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Gallet de Santerre, Jouffrai, Dauphin,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MAUMEJEAN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef honoraire
de la SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 juillet 1985, à l'âge de soixante-treize ans.

La célébration religieuse aura lieu à Toulouse le jeudi 4 juillet, à 10 heures, en l'église Sainte-Thérèse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

134, avenue Jean-Rieux,
31500 Toulouse.

— M. et Mme Arnaud Meunie
et leurs enfants,
Mme Diane Meunie
et ses enfants,
M. et Mme Raymond Popelin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MEUNIE,
croix de guerre,
ethnologue,
maître de recherches au CNRS,

survenu le 29 juin 1985, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

3, impasse Sainte-Henriette,
75018 Paris.
1, rue Maretta-Martin,
75016 Paris.
7, rue Rembrandt,
75008 Paris.

— Le président général,
Le conseil d'administration de la Mutuelle générale du personnel des collectivités locales,

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert PRUNET,
membre du conseil d'administration,
président de la section MGPCL
du Cantal,

survenu subitement dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1985.

Les obsèques ont lieu ce mercredi 3 juillet, à 14 h 30, au cimetière d'Aurillac.

La MGPCL adresse ses sincères condoléances à sa famille.

— M. et Mme Jacques
de Bellefontaine-Roy,
ses enfants,
Nathalie, Véronique et Maurice,
ses petits-enfants,
Les familles Thibault et Fleuriot,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

professeur Maurice ROY,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie des sciences,
ingénieur général honoraire des mines,
professeur honoraire
de l'Ecole polytechnique,

survenu le 23 juin 1985 des suites d'un accident.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées dans l'intimité familiale, le 2 juillet, à Fontenay-aux-Roses.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, boulevard de la République,
92260 Fontenay-aux-Roses.

Anniversaires

— Ceux qui n'ont pas oublié le

docteur Hector DESCOMPS,

penseront à lui à l'occasion du treizième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort du

docteur Claude PEYRET,
député de la Vienne,

une pensée est demandée, à ceux qui l'ont connu et qui se souviennent, en union avec la messe qui sera célébrée le 7 juillet 1985.

Communications diverses

— Un hommage sera rendu par ses élèves et ses collègues français et étrangers à Pierre OLÉRON, professeur émérite à la Sorbonne, le 3 juillet, à 17 h 30, salle des Autorités, 45-47, rue des Ecoles, 75005 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

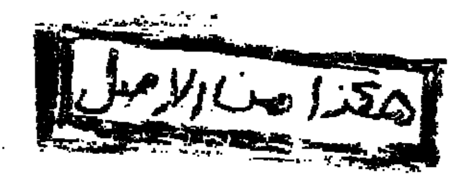
— Université Paris-III, jeudi 4 juillet à 14 heures, salle Liard, Mme Michèle Touret, née Prigent : *« Les romans de Blaise Cendrars et leurs rapports à l'histoire dans les années 1920-1930. »*

— Université Paris-X Nanterre, vendredi 5 juillet à 15 heures, salle C 26, M. Alain Labbe : « L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du Roi en majesté. »

— Université Paris-I, vendredi 5 juillet à 14 h 30, salle C 22 04, centre Pierre-Mendès-France, M. Dominique Redor : « Salaire et système économique : un essai de comparaison. »

— Université Paris-II, samedi 6 juillet à 9 h 30, salle des Commissions, M. Emmanuel Mambre : « Les risques professionnels en droit international privé. »

— Université Paris-II, mercredi 10 juillet à 17 heures, salle des Conseils, Mme Rosy Baclet, épouse Hainque : « Réfugiés et asile politique en France depuis la IIIe République. »



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Dessins anciens

Ingres et les baroques génois au pavillon de Flore. Jacopo Bellini en album. L'intérêt revient pour le dessin. Plus on regarde un dessin, plus son image vacille et se recompose. Seul le crayon d'Ingres semble avoir fixé une forme immuable.

INGRES ET AVANT

IL est permis de penser qu'Alberto Giacometti avait raison. Plus le dessinateur *travaille pour fixer sur le papier le* modèle, ce visage, cette silhouette immobile qu'il a en face de lui, plus le contour se trouble, le volume qui semblait solide fond, l'image vacille ; la forme fuit, à moins, naturellement, d'un grand effort de volonté, d'une *décision* ferme. Rares sont ceux qui, comme Ingres, donnent l'impression d'avoir réussi leur prise une fois pour toutes dans leur filet linéaire, un peu comme le pêcheur attrape un beau poisson. On ne regarde pas des expositions de dessins sans que cet ordre de réflexions vienne à l'esprit : l'un *découpe*, l'*autre dissout*, *tous* s'affairent hardiment.

Tout d'abord, la présentation des portraits d'Ingres au pavillon de Flore (1) : quatorze ouvrages appartenant au Louvre, pratiquement tous célèbres, l'élégante *Madame Rivière* en jaune et blanc (1806) ; l'incroyable Napoléon pourpre et or, également de 1806, *imperator* géant, sorte de Pantocrator dont la frontalité impitoyable fait toute la force ; le pesant M. Bertin, vêtu de noir, de 1832, que tout le monde a cité et citera comme figure « balzacienne » parfaite. La familiarité avec des portraits si accomplis et, de fait, inégalés dans leur fini et leur précision documentaire risque de faire oublier la longue analyse et la masse de dessins auxiliaires qui les prépare. Hélène Toussaint, qui a constitué de riches dossiers d'information sur ces *ouvrages, éclaire les rapports* parfois agités du peintre avec certains de ces modèles, comme l'excellent Cherubini que dans une première esquisse le peintre assied nu (selon la règle traditionnelle), une muse nue derrière lui : sublime et étrange. Ingres était un méridional impulsif seulement. Le crayon dans la main, il parvenait peu à peu à un contrôle autoritaire de la forme, à la rigueur voluptueuse du pur dessin. Et quand l'étude finale à la pierre noire, qui précède d'ordinaire la peinture, subsiste seule, cela suffit à notre bonheur.

Le cabinet des dessins du Louvre travaille bien. Il occupe une place de choix au sein de la communauté internationale, qui, à coup de publications, de *« corpus »*, *d'expositions innombrables*, a porté dans tous les pays l'étude des dessins anciens à un niveau élevé. La bonne entente entre les cabinets nationaux permet même de pallier parfois les mouvements désordonnés du commerce en orientant les acquisitions. En 1981, est entré au cabinet du Louvre un album du Génois Bernardo Strozzi, l'un des héros de l'actuelle exposition du pavillon de Flore (2) : un peu scolaire, il travaille à modeler fortement, à l'aide du fusain et des rehauts, la main ou le visage de trois quarts, mais le plus intéressant n'est pas là. Le Louvre a la chance de posséder un ensemble de pièces provenant de peintres actifs à Gênes au dix-septième siècle. Gênes qui, entre parenthèses, a longtemps intéressé la politique française et l'art français : qu'on songe à Puget. *Certains artistes du grand port furent* même appelés en France sous Louis XIV : un paysage à la plume, animé et comme mousseux, peut avoir été dessiné à Paris par un certain Borzone, qui *brossait des décors au Louvre en* 1664.

Sauf Magnasco, grand absent, le visiteur trouvera les vedettes attendues. Cambiaso est représenté à la perfection par une esquisse à la plume pour une annonciation, page saisissante, un peu folle, aux formes cassées, où l'ange arrive en piqué sur une madone terrifiée (vers 1570). De même G. B. Castiglione, qui eut tant de succès dans toute l'Europe vers 1650, un maître du dessin frémissant et hachuré. On ne voit pas ici des exemples de projets pour les grands plafonds qui ont fait la gloire du baroque génois, mais on trouvera deux ou trois échantillons éloquents de leurs prédécesseurs, tous sur deux *thèmes marins : l'esquisse de* Perino del Vaga pour le palais Doria, où la dominante formelle est apportée par les forts enroulements des nuées et non la figure humaine ; une étude minutieuse et pointue de voûte à compartiments, où cette fois ce sont les contours précis de l'ornement qui gouvernent les silhouettes ; enfin, projet pour quelque grande composition murale, la *Galatée* de Granello (milieu du quinzième siècle), où l'astuce d'un dessin tout en rondeurs fait basculer l'espace avec une intrépidité qui rappelle les tours de force des plafonds génois.

Il y avait longtemps que l'on s'exerçait, par la seule vertu de la ligne et du trait, à organiser l'*espace sur la feuille. Après tout*, le dessin le plus appliqué du monde n'est jamais qu'un modèle réduit et une abstraction. Ce qu'on a nommé la perfection consistait à dresser une structure conforme. *Mais la relation avec la* figure devenait alors problématique. Le plus remarquable exemple de cette difficulté et des efforts émouvants d'un dessinateur pour la résoudre se trouve précisément au cabinet des dessins du Louvre. Il nous amène au quinzième siècle : c'est le grand cahier de Jacopo Bellini, acquis en 1884 (ce recueil de quatre-vingt-seize planches a été offert par Gentile, le fils de Jacopo, au sultan ottoman en 1479 et a quelque peu circulé depuis ; le British Museum possède la seconde des quatre-vingt-dix-neuf planches, moins lisibles, qui était passé à Giovanni, l'autre fils de Jacopo). L'excellent fac-similé qui vient d'être obtenu de cet album en a conservé le format et rend accessible un document vraiment exceptionnel qu'on ne peut ni exposer ni faire circuler sans dommage (3). *Mais* une présentation documentaire mériterait de voir le jour, tant les compositions tracées à la plume et au lavis, plus quelques-*unes à la pointe d'argent*, charment l'attention, non seulement par des inventions pittoresques, romantiques et compliquées, mais aussi par la technique des contours légers auxquels le concours de légères hachures ajoute la suggestion d'un modelé, le même pour des drapés, des collines taillées en cristaux à la Uccello, ou des dragons à écailles.

Jacopo est vénitien. Vers 1430-1440, *il se passait beaucoup de* choses à Venise : Uccello mosaïste à Saint-Marc, Castagno à San-Zaccaria. Pour être moderne, il fallait à tout prix articuler les formes dans l'espace. On l'observe *admirablement sur ces grandes* compositions appliquées, surchargées et tendues : dans un extérieur qui est tout soumis à l'architecture (même la nature), la figure devient statue. Une double référence à l'antique garantit donc la dignité du résultat. Les auteurs du célèbre corpus des dessins italiens (1300-1450), en cours depuis vingt ans, B. Degenhart et A. Schmitt, ont tout analysé ici en détail ; ils observent que Jacopo a donné aux chevaux, par exemple, la solide silhouette des admirables coursiers qui viennent pendant un an de se rappeler à l'attention du monde entier. Le contour était par la sculpture monumentale ; il en résulte une noblesse sèche.

C'est une sorte de clef qui nous *est fournie là ; elle fut valable* longtemps, en attendant la recherche tant opposée de la forme vibrante et fondue du baroque et de ses héritiers (4).



Granello. Galatée. Vers 1552 (Cabinet des dessins).

ANDRE CHASTEL.

(1) Les portraits d'Ingres aux musées nationaux : tableaux, dessins pour vingt ouvrages, étudiés par *H. Toussaint, trente dossiers du département* des peintures, pavillon de Flore (jusqu'au 30 septembre).

(2) Le dessin à Gênes du seizième au dix-huitième siècle, cent numéros, catalogue par M. Newcome-Schleier et C. Monbeig Goguel. 84e exposition du cabinet des dessins. Pavillon de Flore (jusqu'au 9 septembre).

(3) Jacopo Bellini, l'album des dessins du Louvre, quatre-vingt-treize planches en couleurs, texte par B. Degenhart et A. Schmitt. Préface par R. Bacou. Editions Michèle Trinchevel, distribution : Anthèse, Arcueil (édition anglaise G. Braziller).

(4) Une preuve de plus de l'intérêt suscité par les dessins anciens : une collection dite « Cahiers du dessin français » dont le premier fascicule est consacré à cinquante-cinq dessins de Laurent La Hyre (1606-1656), Galerie de Bayser, Paris.

Matisse et les contemporains

ART DE L'ÉPURE

LE centre d'art du château de Tanlay (Yonne, près de Tonnerre) présente une exposition de dessins de Matisse et de cinq artistes contemporains.

En août 1946, Matisse prévient son modèle, Paul Léautaud, en lui disant : *« Il est bien probable que ce sera plus un Matisse que votre portrait »* et *« Je pourrais faire, tout comme un autre, un portrait ressemblant en une demi-heure. Ce n'est pas cela que je fais. Cela ne m'intéresse pas. Je cherche, je veux autre chose. »*

Cette ressemblance « photographique » est évidemment hors d'atteinte avec la pauvreté des moyens dont Matisse veut se contenter : la ligne seule, à l'exclusion de tout ce qui représente la lumière, l'espace et le volume, c'est-à-dire des hachures, des valeurs et des demi-teintes. Le miracle est qu'il en donne l'équivalent. Avec en plus une vitalité de l'image et une force de conviction que seuls la simplicité de la ligne sur le fond blanc uni et le génie permettent d'obtenir.

Le code visuel que Matisse invente résulte de la rencontre de la plénitude du rectangle de papier blanc, brassée par la pointe du crayon, et de l'émotion qu'il éprouve en voyant son modèle. Ce blanc du papier entre les lignes *est lui aussi dessiné*, parce que l'habitude visuelle du spectateur place les plans, les « creux » et les « bosses », non imités d'autant plus naturellement que Matisse en a tenu compte dans l'inflexion de son trait. Car il avait accumulé une connaissance de l'anatomie très sûre, devenue une *habitude inconsciente* de l'œil et de la main.

S'il disait à ses élèves : ne dessinez pas un œil, dessinez un regard, ne dessinez pas un bras, dessinez un geste, c'est parce que cela ne pouvait être réussi qu'après avoir assimilé l'anatomie.

Le petit nombre de ses traits fait que leur moindre inclinaison retient l'attention sur la justesse de leurs positions les uns par rapport aux autres. Sa ligne n'est donc pas un contour, et, même quand il dessine un feuillage où le contour exact, à la manière de Redouté, pourrait s'imposer, il préfère utiliser son écriture vagabonde qui exprime des impressions subtiles de mouvement ou d'espace, inexprimables autrement.

Souvent, Matisse ajoute à ses lignes un frottis de fusain qui pourrait rendre l'image plus réaliste. En fait, cet ombrage est de même nature plastique que sa ligne, il en est l'orchestration.



Les dessins de Matisse et de cinq artistes d'aujourd'hui sont exposés au château de Tanlay. Après la perfection du trait épuré, c'est le retour au métier méticuleusement réaliste.

RETOUR AU RÉALISME

Par *exemple*, dans la très belle tête de jeune fille où Matisse a *noté* le vers de Baudelaire *« Viens mon beau chat sur mon cœur amoureux »*, ces zones sombres suivent les ondulations des traits tout en modelant une lumière mouvante qui suggère le relief. Cette ombre se répand aussi hors du contour de la tête pour en accentuer la beauté formelle. Dans l'étude de feuillages de 1939, le sfumato accompagne les lignes nettes ou à demi effacées, pour en faire une *seule* masse unifiée et variée.

Le dessin de Matisse, d'apparence simple, sinon simpliste, est le résultat d'une concentration mentale, consciente et inconsciente, très riche. A la mémoire des formes et de son style se joint *l'émerveillement devant la vision.* De là, son goût du portrait, devenu une image épurée, comme le souvenir que l'on a du visage d'un être cher et absent.

Comment ce style parfait pouvait-il être continué par d'autres artistes ? Le risque était grand d'*avilir ces dessins* en croquis sommaires faute d'en posséder le substrat. Le génie n'est pas donné à tout le monde, et il est *aussi vain d'y surenchérir que* de verser du parfum sur des fleurs déjà odorantes.

Aussi le retour de beaucoup de dessinateurs actuels, ici *exposés*, comme Pierre Edouard, Pierre Gaste, Joerg Ortner et Philippe Segeral, au métier réaliste, patient *et méticuleux, ne doit pas* être interprété comme une récusation de l'art de Matisse, mais comme son respect dans la nécessité de faire autre chose, et d'essayer d'en faire aussi de l'art.

Par contre, l'autre dessinateur actuel exposant à Tanlay, Gérard Beringer, n'est pas fondamentalement étranger à Matisse, avec son trait sûr et vigoureux. Le goût du « beau métier » réunit les gravures de Joerg Ortner, avec leur *lumière frisante*, les *dessins* de Pierre Gaste, aux empreintes étranges, les dessins en clair-obscur de Pierre Edouard, aux passages mystérieusement diaphanes, et les jardins en feu qu'imagine Philippe Segeral avec une virtuosité de crayon prodigieuse. Mais son dessin récent *Champ de blé* (1985) *se débarrasse* des effets théâtraux pour une expression plus naturelle, plus artistique. Après les bases de *reconstruction par le retour* au sérieux du métier, le chant libre de l'art s'envole de nouveau.

BERNARD FRAISSE.

★ Jusqu'au 30 septembre au château de Tanlay.


CLAUDE GASSIAN

Miles Davis.

Saison du jazz

C'est l'été.
Les jazzmen sortent des caves.
Ils s'en vont respirer le bon air.
Les Noirs, les Blancs, les Africains,
les Américains et les autres
sillonnent la France et l'Europe.
Ils se retrouvent de plage en ville,
de pinède en abbaye.
Ce sont les grandes tournées estivales.
Sur le chemin, il y a Paris.

PARIS-JUILLET

KIP HANRAHAN repasse par Paris. Avec Jack Bruce, Steve Swallow et Marc Stockhausen ? Avec toute son équipe d'ailleurs, équipe à Kip, équipe à géométrie variable, changeante sur de solides bases et habilement ancrée sur une sorte d'idée poétique du jazz. Qui se ressemble s'assemble, comme Kip assemble pour sa part des traditions qui se ressemblent de plus ou moins loin. Du rock à la salsa, tout y est, avec le talent et les alibis qui conviennent à une *réunion œcuménique* d'aujourd'hui. La gloire, passagère parfois, c'est le bruit qui commence quand on vole un livre qu'on ne lira pas, un disque qu'on n'écoutera pas ou quand les gazettes font l'éloge de celui qu'on n'a pas encore vu. C'est exactement le cas de Kip Hanrahan. Beaucoup plus de monde à le *célébrer* qu'à l'avoir entendu. Crédit largement ouvert, on l'attend sans l'attendre au tournant. Kip Hanrahan fait escale au New Morning le 8 juillet. C'est avant les étapes de montagne son prologue contre la montre.

Question prologue, Paris reste bien placé. Comme tous les ans, ceux qui séjournent en juillet, travailleurs, promeneurs, *étudiants dont* les oraux se prolongent, peuvent profiter du passage en palombes des musiciens festivaliers. Forcément, pour des raisons de *rentabilité et de repos*, bref pour des raisons qui nous regardent à peine, les musiciens les plus surprenants viennent à séjourner à Paris.

Des clubs d'allure modeste par la taille se transforment en espaces de fables. Le New Morning, avec Jamaaladeen Tacuma, Astrud Gilberto, Lou Donaldson, Chet Baker, Charlie Haden, et *Johnny Griffin enfin sera* le rendez-vous obligé du mois. Arrêtons de dire que le jazz est moribond ou de demander ce qui se passe. Cette affiche se suffit et évite toute discussion. La salle est belle. La programmation, si on l'avait annoncée il y a quelque temps, aurait laissé pantois. *Et rappelons pour mémoire* qu'au New Morning, pour un son convenable, on voit les musiciens de près ; plaisir du geste, *plaisir* de *l'acte, plaisir consi*dérable.

Escale à Paris encore : après les grands concerts du trio plus jazz que jamais : Keith Jarrett-Gary Peacock - Jack DeJohnette (comment les dissocier, eux qui ne le désirent pas ?), Fats Domino et Ray Charles débarquent au Palais des Congrès les 9 et 10 juillet. Le goût de l'époque a *changé*. Mais les voir sur scène n'a rien d'une cérémonie commémorative. Ils jouent aujourd'hui avec une pleine présence à eux-mêmes et *continuent d'engager* de jeunes musiciens de talent. Ils sont à ce point grands professionnels et prodigieux improvisateurs qu'on hésite parfois entre la nostalgie et la joie *immédiate*. Le public jeune ne s'y trompe pas. Il ne voit pas l'ombre-souvenir qui passe. Il va voir très simplement des inventeurs dont l'invention dure, intacte et émouvante.

Manque au tableau l'activité des petits clubs où l'on peut courir encore après les concerts. Sunset Music Halles ou Petit Opportun où se succéderont pour le mois André Villéger, Bob Dorough, Eric Le Lann et Clark Terry.

Et *Miles Davis ? Justement*, on allait en parler. Il sera à Paris comme il sera partout le 20 juillet à La Villette, très exactement plein champ. *Canaille et impérial*. Avec la machine la plus souple du monde. Avec une dégaine à couper le souffle et des attitudes qui vous font rêver au jazz. *Difficile de porter* plus d'instinct étudié de la musique. Miles respire comme il joue, et du haut de ses presque soixante ans continue de faire courir un *frisson* d'inaltérable jeunesse sur le jazz.

FRANCIS MARMANDE.

LES FESTIVALS EN FRANCE ET EN EUROPE

3-13 JUILLET / VIENNE (France)

— Miles Davis Group, Bob Moses featuring *Bill Frisell* (3), Horace Silver Sextet, Helen Merrill + Gordon Beck, Spirit Level (4), Airto Moreira et Flora Purim, Jorge *Ben, Nene's Band*, Kip Hanrahan (5), Joe Williams et le Count Basie Orchestra dirigé par Thad *Jones, Wild Bill Davis trio + Guy* Lafitte (9), Randy Weston Special (création mondiale avec la participation de plus de soixante musiciens *français et américains) ; musique* et piano : Randy Weston ; arrangements : Melba Liston ; participation du Big Band de Grenoble d'André Anelli, et de l'Ensemble instrumental de Grenoble) (10), Shorty Rogers et His Giants featuring Bud *Shank*, Bob Cooper, Bill Perkins, June Christy, Pete Jolly, etc. Chet Baker + Philip Catherine, Mario Stanchev Trio (11), *Stevie Ray Vaughan*, Johnny Otis Show, Johnny Copeland Texas Bluesband .+ Arthur Blythe (12).

Rens. (74) 86-00-05.

4-6 JUILLET / VICHY

— Longstreet Jazz Band, Maxim Saury (4), Topaka, Sylvin Marc Band (5), Trio Jazz Modern, Chet Baker/Philip *Catherine/Jean-Louis* Rassinfosse (6).

Rens. (70) 32-54-28.

6 JUILLET / MERMANDE

— 5ᵉ Nuit du jazz : *Céléa/Couturier Group (avec Dominique Pifarely*, François Laizeau), Trio Georges Arvanitas, Multisax, Ananda Quartet (Francis *Bourec, Philippe* Petit, Didier *Vaudron*, Jean-Philippe Lobrot).

Rens. (51) 93-31-59.

10-13 JUILLET / MONTAUBAN

— Stéphane Grapelli, *Illinois* Jacquet, Panama Francis, Wild Bill Davis, Alvin Queen, Jimmy Woode, Roland Lobligeois, François Rilhac, *Clark Terry, Jimmy Noone Jr*, Doc Cheatham, Chuck Berry, B.B. King, John Lee Hooker...

10-14 JUILLET / VITROLLES

— *Henri Guédon Septet, Vocal* Summit et Bobby McFerrin (10), Trio Kühn/Humair/Jenny Clark, EAO, Jack Dejohnette Special *Edition* (11), Dino Saluzzi Sextet, Thierry Maucci Quartet, Charlie Haden's Liberation Music Orchestra (12), *Willem Breuker Kollektief*, Raymond Boni Solo, Michel Portal Unit (13), Léon Francioli Quartet, *Sylvain Kassap Quintet, Kip Hanrahan* (14).

Rens. (42) 89-55-10.

10-20 JUILLET / NICE

— *Miles Davis, Fats Domino*, Joe Williams and The World, Famous Count Basie Orchestra, The Most Explosive Force in Jazz, Woody Herman All Stars, The Airto and Flora Band, Dirty Dozen Brass Band from New Orleans, The Johnny Otis Show, *Dizzy Gillespie*, Lee Ritenour, Jon Faddis Quintet, Shorty Rogers and His West Coast *Giants (avec Bob Cooper, Bill Perkins*, Pete Jolly, Monty Budwig, Larry Bunker, June Christy), *B.B. King, Jackie McLean/René* McLean, Bob James, Stevie Ray Vaughan and Double Trouble, *Marian McPartland, Paco de Lucia* Group, Working Week, Quintette SOS, Birelli Lagrene Ensemble, etc.

Rens. (93) 81-40-98.

15-21 JUILLET / SALON-DE-PROVENCE

— Kid Créole et les Coconuts, *Peter King Quintet* (16), Keith Jarrett/Jack Dejohnette/Gary Peacock (17), Michel Jonasz (18), Tambours de Burundi, Reggae *Sunsplash, Samba* (19), Ecole de Samba, Jorge Ben (20), Jack Dejohnette Special Edition, Dizzy Gillespie Trio, McCoy Tyner (21).

Rens. (90) 43-92-30.

15-18 JUILLET / VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

— Sud Quartet + Swing Machine + Exposition Christian Kitzinger (15), *Journée Images* Jazz (16), Rencontres-débats avec Coolie Wermelinger (17), Jazz dans la vie + *Stéphane Grappelli Trio* (18). *Réalisé en collaboration* avec la Discothèque municipale.

Rens. (65) 29-02-22 et 45-59-45.

15-20 JUILLET / NIMES

— *Henri Texier Quartet* (avec Howard Johnson, Joe Lovano, Steve Swallow), Banda Don Balthazar, Groupe pyrotechnique « Ephémère », *« Cossi Anatz »* (15), *Count* Basie Orchestra avec Joe Williams (Direct. Thad Jones), Slap Cats et Slim Gaillard (16), Ray Charles, « Concept » (17), *Fats Domino*, Steps Ahead (18), Miles Davis, Alex Grillo Quintet (19), Bekummernis, Didier Lockwood Quartet (featuring : *Gordon* Beck) (20).

Rens. (66) 21-34-02.

17-27 JUILLET / ANTIBES

— Sunsplash, Third World, Toots and the Maytals, Paul Blake and the *Blood Fire* (17), Kip Hanrahan, Paris Reunion Band (18), Véronique Sanson, Michel Jonasz (19), Ray Charles, Michel Jonasz (20), *Modern Jazz Quartet, Toots* Thielemans, Helen Merrill (21), Irakere, Arturo Sandoval, Michel Legrand (22), Keith Jarrett/Jack Dejohnette/*Gary Peacock*, Chet Baker/Philip Catherine Trio (23), Special Edition, Charlie Haden Liberation Orchestra, *Tribute to Coltrane* (McCoy Tyner, Pharoah Sanders, etc.) (24), Joe Zawinul, John McLaughlin, Tolvan Big Band (25), « Soirée rétro » (26), Touré Kunda, *Ray Baretto* (27) + *gospel* le 20 *et* le 21 à l'église et à la cathédrale de Juan avec la participation de Bobby McFerrin.

Rens. *Office du tourisme.*

19-21 JUILLET / SOUILLAC

Bob Sellers Trio et Marie-Ange, Aristofan Sextet et Marcel Zanini (19), Claude Tissandier Sextet joue *John Kirby, Ornicar Big Band* (20), Jean-Charles Capon et Richard Galliano, Arthur Blythe Quintet (21).

Rens. (65) 37-04-93.

17-25 AOUT / UZESTE

Programme sous réserve : Richard Borhinger, Eddy Louis, Johnny Griffin, Frédéric Lodéon, Workshop *de Lyon, Louis Sclavis*, L'ensemble de cuivres d'Aquitaine, Ja Fo Bib Band, Lacarrière Trio, André Benedetto (spectacle Victor Hugo), *Favellas Gasconnes*, les Girondins de Bordeaux (football club), Festival du cinéma franco-espagnol, *Manu Dibango, Compagnie* Lubat, Sporting Occitan Swing Dance Orchestra, Jeux de force gascons, Concours de pêche, *Concours de pétanque, Modélisme*, Art plastique, Maurice Vander, Pierre Michelot, Max Roach, Bernard Lubat, Henri Virlojeux, *Création F. Mauriac, Véronique Silver*, Laure Duthilleul, Cossi Anatz, Thierry Rougier, Zalzo Machado, *Lous Pignadas, Jérome Thomas*, Carlo Rizzo, Marc Perrone, Jean Courtioux, Ecole de Cirque, Feux d'artifice, Radio Uzeste Musical...

Rens. (56) 25-38-10.

4-20 JUILLET / MONTREUX

— *Montreux Jazz Festival* avec notamment : Airto & Flora Band, Baby Consuelo et Pepeu Gomez, *Gal Costa, Dallas Jazz Orchestra*, University of Northern Iowa Jazz Band I (8), Keith Jarrett/ Jack Dejohnette / Gary Peacock (10), *Manu Dibango Orchestra*, Horace Silver Quintet Swiss Jazz Pool (12), Ruben Blades, Nina Corti, Astor *Piazzolla* (13), *Miles Davis*, Apsaras (14), Johny Otis Show, Duke Robillard, The Pleasure Kings, Stevie Ray Vaughan & Double Trouble (15), L. Shankar Group (*Jan Garbarek, Trilok Gurtu, Nana Vasconcelos*), Vienna Art Orchestra, Shadowfax, Juan Martin, Mark Isham (16), Bob James, Kenny G., *Lee Ritenour* (17), *Joao Gilberto*, Antonio Carlos Jobim (18), Modern Jazz Quartet (Percy Heath, Milt Jackson, Connie Kay, *John Lewis*), North Texas State I O'Clock Jazz Band, George Wein's Newport All Stars, Paris Reunion Band (19), The *Benders, Dirty Dozen Brass Band*, Jack Dejohnett's Special Edition, Peter Candiotto, Shorty Roger's West Coast Giants (Monty Budwig, Larry Bunker, June Christy, Bob Cooper, Pete Jolly, Bill Perkins, Bud Shank), Sera, University of Miami Concert Jazz Band (20), etc.

Rens. : (19-41-21) 63-12-12.

5-7 JUILLET / VIENNE (Autriche)

— Miles Davis Septet, Modern Jazz Quartet, Astrud *Gilberto* Group, Mingus Dynasty (Randy Brecker, Branford Marsalis, Jimmy Knepper, John Handy, Mike Richmond), *Shankar-Jan Garbarek* group, Jamaaladeen Tacuma Band, Charlie Mariano-Jasper van't Hof Group, Albert Mair Quintet (5), *James Brown Revue*, Woody Herman All Stars (Buddy Tate, Al Cohn, Harry « Sweets » Edison, Carl Fontana, John Bunch, George Duvivier, *Jake Hanna*), Airto Moreira & Flora Purim Group, Pharoah Sanders Quartet, *Astor Piazzolla* Sextet, *Jackie McLean Sextet*, Tommy Flanagan Trio, Leon Thomas-Jimmy Witherspoon Band avec Arnett Cobb, *Benny Wallace Trio, Lou Donaldson Quartet*, Cedar Walton Quartet, Steve Lacy solo, Wide Fields (6), Fats Domino Rhythm & *Blues Explosion, Joe Zawinul solo*, Gilberto Gil Brazilian Band, Working Week, Stéphane Grappelli Trio, George Wein's Newport All Stars, *Paris Reunion, Lounge Lizards, Big* Band Machine (7).

Rens. : (19-02-22) 72-42-24 ou 15-95.

5-20 JUILLET / BERLIN

— *Jan Garbarek/Nana Vasconcelos/Shankar/Trilok* Gurtu, Dino Saluzzi, Burton Green's East/West, Karin Krog, Jack Dejohnette's Spe*cial Edition, Bob Moses Group*, Joanne Brackeen, Chet Baker Trio feat. Philip Catherine, Mingus Dynasty feat. Wynton Marsalis-*Randy Brecker*-John Handy, David Liebman Group, Lounge Lizards, Don Cherry Group.

Rens. : (19-49-30) 6-12-68-17.

12-14 JUILLET / LA HAYE

— *Folie totale pendant trois jours. Ils sont une centaine à jouer* partout, dont Ray Charles, Miles Davis, Ella Fitzgerald, Dizzy Gillespie... Pas de réservation, on va sur place et on essaie d'écouter.

17-21 JUILLET / SAINT-SÉBASTIEN (Espagne)

— Count Basie, Joe Williams, George Wein, Norris Turney, Olivier *Jackson, Slam Stewart, Scott* Hamilton, Jack Dejohnette, Sun Ra, Johnny Winter, Woody Shaw, Donald Byrd, Johnny Griffin, Slide *Hampton, Nathan Davis*, Kenny Drew, Art Taylor, Jimmy Woode, Regoli, Dave Thomas, Vlady Bas, *Pedro Iturralde, Al di Meola*, Airto Moreira, etc.

Rens. : (943) 42-31-80, 42-10-02.

18-21 JUILLET / OSTENDE

— Concerts de plein air, galas, jazz-club *sessions*, bal au Casino-Kursaal et dans la ville avec, notamment : The Retro Jazz Group, The *Cotton City Jazz Band, Kustbandet*, La Romanderie, Ambach Boogie Boys, Chantilly Lace, Germain Tibo Cie, Créole, Feso Trombone intrio*duction*, Englebert/Latuca Quintet, Jazz Circus, Jazzbeek, Eric Melaerts Quartet, Paolo Radoni Septet, Fra-Fra Sound, Dudu Pukwana Group, Dany Doriz, Tony Coe, Roger Vanha Trio, Ed Thigpen, Etta Cameron, Clark Terry, Jimmy James, Joe Zawinul, Bobby McFerrin, *Paquito* D'Rivera, Myriam Makeba, Toots Thielemans, McCoy Tyner, Freddie Hubbard, Stanley Turrentine, Aretha Franklin.

Rens. : (059) 70-51-11.

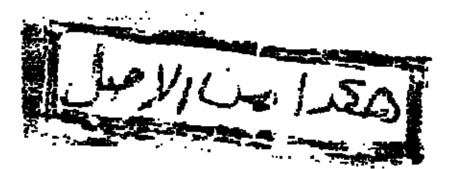
MUSIQUES AUX ATHÉVAINS

IMPERTURBABLE, le Théâtre Artistic Athévains reprend sa saison « Musiques et jazz *des années 80 », à l'écart* des tournées et des bruits. Il programme des musiques qui sont *l'air du temps, mais* qu'ignorent les marchands de soleil en pièces détachées. Du 4 au 13 juillet, flamenco, musiques contemporaines (si le mot a encore du sens), jazz et bizarreries *feront* bon ménage dans un programme dont le seul souci semble être d'éviter les pièges de la programmation.

De Claude Barthélémy à Hervé Bourde, de Sylvain Kassat au GRIM de Marseille en passant par Luc Ferrari et le quartette Henri Texier, c'est une *certaine idée de la musique* que présentent les Athévains, celles qu'esquivent les grandes célébrations ronflantes. Chance à *courir : à Paris*, entre les tournées et les petites entreprises, le choix est parfaitement ouvert, tous *avantages* pris avec en prime sur les villes festivalières un climat très tempéré, une circulation beaucoup *plus praticable qu'on ne se le* figure, et des possibilités de restauration qui ne ressemblent pas systématiquement à une punition.

★ *Théâtre Artistic Athévains*, 45, rue Richard-Lenoir (Tél. : 379-06-18.)

هكذا من الأصل



Découverte

Anselmo-Weiner-Leccia...
Des images envoyées dans le vide,
une toile comme en état d'apesanteur.
Quelques objets dont une boussole.
Mots tracés à la craie.
Un pinceau de lumière tremblant sur un écran.
Musée d'art moderne,
musée des merveilles.

SCULPTURE DE MINCEUR, PEINTURE DE SANTÉ

« TU as les yeux plus gros que le ventre ! » Mots classiques, consacrés, que dira par exemple la maman à son petit garçon qui, entré dans une pâtisserie le matin du dimanche comme Marcel Proust enfant, voudra prendre un éclair au chocolat *alors* qu'il a pris *déjà* un baba au rhum et une religieuse au café.

Cette expression remarquable, qui dit si bien ce qu'elle dit, « tu as les yeux plus gros que le ventre », pourrait vous foncer dessus chaque fois que vous vous trouvez depuis dix ou quinze minutes dans un musée ou dans une exposition de peinture, de sculpture.

Un tableau, un seul tableau, cela peut être très riche, beaucoup plus riche qu'une religieuse. Cela peut être des années d'aventure, de songerie, des semaines ou des mois de travail sur la toile, et des quantités de couleurs, de lignes, de touches de lumière, d'images, de souvenirs à *la* traverse, d'émotions.

Un tableau, même pas fameux, c'est *tout un monde, et il se présente* d'un seul coup, vous l'avalez *d'un coup, quitte à rester* longtemps devant à le mâchonner. Deux *tableaux, c'est déjà* beaucoup. Trois tableaux, c'est l'indigestion. *Quatre*, c'est l'apoplexie.

Tout visiteur de musée a les yeux plus gros que la tête, que les nerfs. A les yeux plus gros que les yeux. Après trois ou quatre tableaux, un visiteur de musée ou de galerie ne sait plus ce qu'il voit, ce qu'il fait.

Pourtant, comment ne pas aimer la peinture, la sculpture ? Une baigneuse de Picasso, qui vous enjambe l'océan d'un bond d'un seul, c'est l'une des seules joies de la vie. Un chat de Giacometti, la même chose. Vous êtes une personne du modèle courant, vous ne pouvez pas acquérir un Matisse ou un Malevitch, comment faire pour entrer dans un musée sans avoir les yeux plus gros que le ventre ?

Eh bien, voici : les amateurs d'art ne remercieront jamais assez les conservateurs du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson, qui ont organisé l'exposition Anselmo-Weiner-Leccia, ouverte jusqu'au 22 septembre. Aucune indigestion en vue. Ces trois merveilleux artistes, aussi gentils qu'intelligents, ne vous « bourrent » pas de leurs chefs-d'œuvre. C'est presque du macrobiotique. Visitons-les l'un après l'autre.

Giovanni Anselmo a choisi pour domicile, sous le toit du musée, un très grand espace, long et large, qui est courbe. Espace blanc, d'un éclairage calme, et, vous semblera-t-il d'abord, espace vide. Libre, reposant.

Si vous faites bien attention, vous allez repérer, par terre, quelques petites boîtes noires, comme oubliées là. Ces petits objets, équipés d'une lampe intérieure, projettent quelque chose, pas grand-chose, quelques caractères. Mais ce n'est pas encombrant, pas insistant, puisqu'il n'y a pas d'écran pour recueillir ce quelque chose. L'image, envoyée dans le vide, est invisible.

Au cas où vous seriez, *Madame*, une curieuse incurable, placez-vous dans le rayon lumineux, l'image viendra s'inscrire sur votre jupe, en minces gris-gris de lumière, si vous vous penchez en avant vous la verrez à l'envers, c'est déjà ça.

C'est même tout à fait ça, car Giovanni Anselmo, c'est évident, *a le sens des orientations*. La preuve : une grande toile, la seule toile accrochée dans ce grand espace vide, que vous ne devinez pas tout de suite parce qu'elle se fond dans le vide. Elle est de la même couleur, de la même apesanteur, que l'air ambiant de ce grand couloir courbe. Et sur cette grande toile immatérielle, juste une petite main, dessinée au crayon noir. Et l'index de cette main pointe vers quelque part.

Aventurez-vous dans l'axe indiqué, vous allez trouver, posée par terre, une *pierre grise*, dans laquelle est incrustée une toute petite boussole. L'étonnant, avec le nord, c'est qu'il n'est jamais juste où l'on croyait.

Il est très fort, Giovanni Anselmo. Parce que avec presque *rien*, deux ou trois minces tiges de fer, une laitue (qu'il renouvelle *sans doute chaque jour*), et un peu d'eau, il a su faire que cette *grande chambre d'air pur et de* lumière pure vous intrigue, vous envahit, et puis vous serre le cœur. Vous ne comprenez pas pourquoi. C'est un peu comme si vous cherchiez votre chemin dans une forêt enchantée, et ce n'est pas facile, car il n'y a plus de croix blanches aux carrefours de cette forêt, il n'y a même plus d'arbres.

Vous avez des *repères*, quand même, vous avez une mémoire, *peut-être plus ou moins d'avenir*. Vous vous retournez spontané*ment, et vous sentez que* ce n'est pas sous le toit de ce musée que vous cherchez à vous orienter, mais dans un lieu plus sensible, *plus singulier, disons une clairière* d'âme.

A droite de la porte de sortie de cette aire magique de Giovanni Anselmo, l'artiste a appuyé au mur, l'une contre l'autre, bien ficelées, quarante grandes toiles vierges, il les a calées en mettant des pierres dessus.

Ce sont les quarante toiles qu'un autre peintre eût été obligé de barbouiller, à la va-vite, pour répondre à la commande de cette *exposition*, car c'est ainsi que les choses se passent, neuf fois sur dix, *et* c'est la cause immédiate du nombre incalculable de vilains *tableaux de par le monde*.

Ici, ce sont les peintures qu'il vous a épargnées. Il sait vivre.

Deuxième artiste *de cet ensemble* : Lawrence Weiner. Quelques grandes chambres cubiques, très claires elles aussi. Tout est blanc, murs, plafonds, sols. *Rien d'accroché, ni de posé*. Rien.

Pourtant les œuvres de Weiner sont là, mais déjà « mémorisées », *déjà fondues* dans l'absence. Sur les parois des murs blancs, des paroles *ont survécu*, tracées à la craie de couleur, d'une couleur pâle, *fragile*.

Ces paroles, sans rien de plus, sont les œuvres, ou les empreintes des œuvres : « *Une structure construite pour franchir une rivière qui ne coule plus* » ou bien : « *Une barricade faite avec les débris d'un mur en train de s'écrouler* » ; ou bien : « *De la terre et des pierres à la surface de la terre continuellement déplacées pour bloquer et atténuer la lumière du jour*. »

Sous chaque œuvre, c'est-à-dire sous chaque graffiti de paroles tracées à la craie de couleur à même la cimaise blanche, il y a une petite plaque portant l'indication du musée qui est « propriétaire » de cette « œuvre », de ces *paroles*, indication suivie de ces mots : « Matériaux : langage et matériaux sus-mentionnés. » *Ce* qui signifie que l'œuvre en principe *ici* exposée est constituée par les paroles inscrites au mur et, du même coup, par les éléments concrets que ces paroles énoncent, à savoir, pour les exemples ci-dessus, une barricade, des débris de mur, une rivière, de la terre, des pierres, etc.

Les propriétaires de ces « œuvres » exposées ici sont, entre autres, l'Art Institute of Chicago, M. Konrad Fischer à Düsseldorf, le *Musée d'art moderne* de New-York, la galerie Art and Project d'*Amsterdam, etc*.

Lawrence Weiner a personnellement beaucoup de présence et de talent, car vous vous apercevrez, lorsque vous errerez de-ci, de-là parmi ses paroles, *que vous* n'essayez pas du tout de « voir » en pensée des œuvres *non existantes*, de « voir » la barricade ou *la rivière. Non, les paroles tracées* à la craie, et l'illusion ou le mirage *imposés par* ces paroles, vous suffisent, vous comblent. On pourrait dire que *Lawrence Weiner* « gagne sur tous les tableaux » parce qu'il a la courtoisie de n'en montrer aucun.

A noter que ces deux artistes, si *différents, Giovanni Anselmo* et Lawrence Weiner, se rendent attachants par quatre qualités précieuses : le calme, la modestie, *la* gravité légère, *la* gaieté.

Le troisième exposant, Ange Leccia, est né en Corse et vit à Paris. *Dans une pièce plus petite*, en rotonde, il a disposé sept rangées de douze chaises, alignées comme pour des spectateurs.

Sur chaque chaise est posée une petite machine de projection de cinéma, qui est allumée et qui tourne. Mais il n'y a pas de film. Sur l'écran, en face, ne se projette qu'un tremblement lumineux, une danse d'ondes claires, un petit peu teintée par les ombres des dossiers de chaise. Et la rotation des machines provoque un chant modulé continu.

Cet appareillage d'axes en mouvement, de danse tout à fait libre d'ombres et de lumières, de chaises à la fois vides et habitées, vous empoigne. Comme si la charge affective et spirituelle de cette « séance » de cinéma était plus intense que dans une salle peuplée de spectateurs regardant un écran « figuratif ». Ce n'est pas ici un spectacle fantôme. L'absence est vibrante de vie.

Il faut préciser que le visiteur, sortant d'un musée traditionnel, *après avoir avalé des tonnes* d'huile, de pigments, de vernis, de marbre et de bronze, se retrouve groggy et vide, alors que la fine équipe Anselmo-Weiner-Leccia *le* laisse frais comme l'œil, léger, et visité de merveilles.

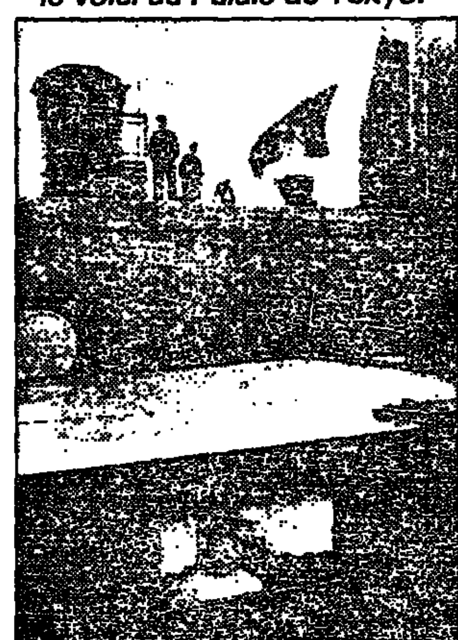
MICHEL COURNOT.

* Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 22 septembre.

Willy Ronis

CENT CINQUANTE PHOTOS, UN REGARD

Né en 1910 à Paris, fils de photographe,
Willy Ronis prend lui-même
sa première photo à l'âge de seize ans.
Soixante ans plus tard,
le voici au Palais de Tokyo.



« Pourrait-on dire qu'il y a dans la photographie un regard gentil et un regard méchant ?

– *Qui est tout à fait gentil*, qui est tout à fait méchant ? Si je pense à des photographes que votre question fait surgir dans ma mémoire, si je veux penser à un regard dur, je penserais à Lisette Model. Je trouve chez cette photographe une sévérité dans la peinture des personnages qu'elle fixe qui personnellement me met mal à l'aise, plus que chez Diane Arbus, où je trouve de la compassion. C'est vrai qu'il y a beaucoup de photographes sans cruauté : parmi mes quasi-contemporains, Robert Doisneau a un regard aimable, et parmi les plus jeunes Le Diascorn par exemple...

– *Vous connaissez le dicton : « gentil n'avait qu'un œil » ?*

– C'est-à-dire qu'il ne voyait que la moitié de la *réalité* ? Si j'essaye de m'introspecter moi-même, je peux dire avec un œil critique que j'ai une certaine tendance à dépeindre une vie rêvée. Bien qu'il y ait dans l'exposition des choses un peu dramatiques, je ne les fais entrer qu'avec difficulté. J'ai tendance à être attiré par ce qui me met à mon aise, me rapproche des gens et me les fait trouver sympathiques. *Il y a* tout un pan de la vie contemporaine qui ne m'intéresse pas pour la photographie : toutes les sortes de violences, depuis l'émeute, la rixe, jusqu'à la violence d'une mode vestimentaire.

– *Comment réagissez-vous à la distinction regard clair/regard obscur ?*

– Elle devient vite artificielle, ou alors il ne faut s'attacher qu'au sens figuré. Une image claire est celle où la lumière envahit toute l'image. Mais une image obscure pourrait être gaie : celle de jeunes qui dansent dans une cave. Si je *photographie* un hôpital moderne avec des malades, la photo serait claire dans le sens direct mais elle serait sombre par le sujet et l'expression qui sortirait de l'image.

– *Est-ce qu'il y a un regard de la réalité, et à quoi pourrait-on l'opposer ?*

– Il faut tout de suite parler de la subjectivité du photographe. La réalité n'est jamais ré*fractée* que par son être à lui. J'ai été l'objet d'une expérience qui m'a *troublé* : *dans un* jardin de la Villa Médicis j'avais photographié un père qui jetait son enfant en l'air ; une revue, *Digraphe*, a soumis cette image à une vingtaine d'écrivains ; presque tous ont développé une histoire dramatique, alors que moi-même je n'étais sensible qu'à la joie de cette image ; à celle de la paternité et à celle, un peu effrayée, de l'enfant. De la même façon, aller dans une fête foraine, qui est un lieu créé pour la joie, me flanque un cafard noir. Mais l'appareil transforme les situations, c'est un bouclier ; photographier des femmes nues ne déclenche pas des désirs irrépressibles, on peut sortir indemne d'une séance de nu, et avec des bonnes photos dans son carquois. J'ai *été* amené à photographier des opérations *chirurgicales* ; *sans mon* bouclier-appareil, je me serais *évanoui. J'ai suivi* des *peintres* sur les échafaudages de la tour Eiffel, ils me tenaient la main, mais je me sentais surtout protégé par mon appareil. L'outil a une profonde influence sur le comportement.

– *Vous avez commencé à photographier dans les années 30 : est-ce qu'on peut faire des progrès en photographie ?*

– En ce qui me concerne, nullement. J'ai amélioré le savoir-faire, mais le regard n'a pas changé. J'ai été ébranlé par cette constatation quand j'ai préparé, en 1979, *ma* monographie pour les Editions Contre*jour* : *j'ai été* amené à regarder toutes mes photos depuis 1926, *il y en avait que je n'avais jamais* tirées et que *j'aurais* pour*tant été fier* de prendre la semaine précédente. Vous savez, *la photographie se fait vite*, facilement, et pour cela elle a beau*coup* de déchets. Il faut *un* échauffement comparable à ce*lui du coureur à pied ou du* lanceur de javelot. On fait des *photos pour sentir venir ce* qu'on ne sait pas. J'étais à la fois *heureux et épouvanté de découvrir* que cinquante ans plus tôt *j'étais si aiguisé, mais je savais* aussi que je n'étais pas capable *de mener à bien le développe*ment d'une idée photographique.

– *Quelle est-elle ?*

– Le discours photographique est comme une sonate, avec une introduction, une conclusion. Les publications ne conservent que ses sommets. Ma photographie de la péniche aux enfants, qui est une des plus connues, tout en étant près de mon cœur me pose un problème. Je ne m'en sens pas vraiment l'auteur parce que le hasard y a joué un trop grand rôle. Je n'ai été en somme que l'auteur d'une habileté diabolique dans le moment où j'ai capté cette vision pour l'inscrire dans un rectangle composé. Le coefficient d'inexactitude était trop important. J'ai travaillé comme un ordinateur. Il y a les autres photos qui vous échoient parce qu'on les mérite. Il faut *réfléchir* son émotion sans pour autant amortir sa capacité. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ Palais de Tokyo. Jusqu'au 23 septembre 1985.

Sélection

CINÉMA

Visages de femmes de Désiré Ecaré

Une jeune femme mal mariée, une autre qui, à cinquante ans, se rend compte qu'elle a été flouée... Destins ordinaires des Africaines, dont Désiré Ecaré montre joyeusement les rapports à l'amour, au sexe, à la société. *Visages de femmes* est la troisième partie d'un travail commencé en 1968, une sorte de comédie humaine qui porte en titre général : « Corriger les mœurs en riant ». Le film (Prix de la critique internationale à Cannes) corrige en tout cas bien des idées reçues. – C.G.

ET AUSSI : ***Extérieur nuit,*** **de Jacques Bral – Quand Gérard Lanvin jouait des rôles intelligents.** ***Le Baiser de la femme araignée,*** **d'Hector Babenco – Un homme et un homme.** ***La Rose pourpre du Caire,*** **de Woody Allen – Une femme et le jeune premier.** ***Pour quelques dollars de plus,*** **de Sergio Leone, réédition. Clint Eastwood et le cigarillo.**

THÉÂTRE

Théâtre en juillet

En période de festival, c'est la fin de la saison à Paris. Deux courageux font comme si de rien *n'était :* Farid Chopel *commence* un nouveau spectacle à l'espace Kiron, et Jean-Paul Muel, au La Bruyère monologue les folies du football. Incroyable mais vrai, un maçon brésilien se suicida *parce que « son » équipe perdait.* C'est *Mort d'un supporter,* de Jean-françois Prevand.

Sinon, on peut encore voir du Labiche, *Doit-on le dire,* à Hebertot, *Tchekhov-Tchekhova,* au Montparnasse, *Nuit d'ivresse* (Balasko et Blanc) au Splendid Saint-Martin, et à partir du 6, *Tailleur pour dame* revient aux Bouffes Parisiens, avec Pierre Arditi. *Agatha,* de Duras et *du Dango* au *Tourtour.* – C.G.

MUSIQUE

Hommage à Josquin Desprez

« Josquin est le maître des notes, elles se plient à ses ordres tandis que les autres restent à leur service », disait Luther du plus grand compositeur de son temps, auquel le Festival de Saintes rend un hommage particulier cet été. Une partie importante de son œuvre sera donnée par le London Medieval Ensemble, le Hilliard Ensemble, le Collegium Vocale de Gand et les ensembles Clément Jannequin et Organum, les 6, 8, 12 et 14 juillet. *Jean-Sébastien Bach s'en serait réjouit,* dont la *Passion selon saint Jean* ouvre, le 5 juillet, ce festival qui s'achèvera le 15 avec la *Messe en si.* (46-92-51-35).

Pendant ce temps le Festival de Montpellier part lui aussi à la découverte avec la création française d'une messe canonique de Brahms et d'une *Septième Symphonie* de Tchaïkovski (le 7 juillet), puis à la reprise de *Déjanire* de Saint-Saëns le 9 juillet. Entre les deux, *les Scènes de Faust* de Schumann (le 8) font figure de classique (67-66-00-92). – G.C.

EXPOSITIONS

Ronsard à la Bibliothèque nationale

Quatre cents ans après sa mort, la Bibliothèque nationale rend hommage à Ronsard, le premier de *nos géants littéraires, oublié puis curieusement* ressuscité par Sainte-Beuve. Une exposition qui *rappelle que le galant poète – qui voulait être* soldat – était aussi un homme de la terre, un *amoureux de la nature à la sensualité lourde et* aux vers parfois crus. Des livres, des gravures, des objets *usuels* et des *instruments de musique* – Ronsard est un de nos poètes les plus chantés – célèbrent avec éclat l'écrivain du Vendômois qui aimait dire qu'aux amours de Cassandre, d'*Hélène et d'autres belles dames, il* préférait la compagnie de ses livres, ses *« bons amis qui ne faschent jamais ».* – *S.D.-S.*

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. *Jusqu'au 15 juillet.*

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. – **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE. – ATELIER POLAROID.** Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août. **LA MODE EN DIRECT.** Jusqu'au 23 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. – PARIS AUTREMENT. Jusqu'au 2 septembre. Jusqu'au 7 octobre. *BPI.*

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F (gratuite le 8 juillet). Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 juillet.*

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de *J.-H. Lartigue. Grand Palais,* avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). *Sauf* mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (*gratuite le dimanche*). Jusqu'au 30 septembre.

MARC RIBOUD. Photos choisies, *1953-1985.* Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-*Wilson* (723-61-27). *Sauf lundi,* de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de *la Ville de Paris* (*voir ci-dessus*). Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE *LECCIA.* Séance – *LAWRENCE WEINER.* Sculpture. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. *Cent mille et une boules.* Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

LIVRES CONSTRUCTIVISTES *RUSSES DES ANNÉES 20.* *Bibliothèque* du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 13 h ; mer., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. *L'histoire d'Esther.* **EDMOND ABOUT,** *écrivain et critique d'art, 1828-1885.* **AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. – WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. – METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. *Musée d'art et d'essai, Palais* de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au *13 juillet.*

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au *21 juillet.*

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'Histoire de France (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à *17 h. Jusqu'en février 86.*

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de *Richelieu* (261-82-83). *T.l.j.* de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. **Poète de la nature.** Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – **ALAIN KIRILL.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, *rue* Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

DIX-NEUF PEINTRES DU MAROC. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 26 août.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'à fin octobre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf *(555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-*Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38).* Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

RANCILLAC. Images éclatées. **YVARAL.** Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

LES GRANDS BOULEVARDS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 octobre.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de *9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.* Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, *quai* de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

***ART ET CIVILISATIONS DES* CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE.** Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Époque. Jusqu'au 27 octobre – **ÉVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. *Musée de la mode et du costume,* 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

RÊVES D'HIER... RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-*39-94). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au* 7 juillet.

***ALMANACHS, CALENDRIERS ET* CARTES POSTALES.** Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

PARIS-I - PARIS-VIII. Les arts plastiques à l'Université. Centre national des arts plastiques, *11,* rue Berryer *(563-90-55).* Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 29 juillet.

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-*Jean (276-40-66).* Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980. Chapelle des Petits Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

BEAUX ARTS 85. PEINTURE. Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.

VICTOR HUGO ET LE SPIRITISME. Bibliothèque Sainte-Geneviève, *10, place du Panthéon (329-61-00). Sauf* dim., de 13 h à 19 h, jusqu'au 30 juillet.

CHARLES VANDENHOVE. *Une* architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h, *jusqu'au 14 juillet.*

TROISIÈME BIENNALE DE TAPIS-*SERIE DE MONTRÉAL.* *Centre culturel* canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

***DE LA VILLE DE MEXICO A LA* VILLE DE PARIS :** Angela Gurria, images de sculpture. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (549-16-26). Jusqu'au 27 juillet.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, *127-129 rue* Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, *place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf* lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

Galeries

DE WATTEAU A INGRES. Œuvres de jeunesse. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Jusqu'au *27 juillet.* **KENNETH ARMITAGE.** Sculptures, dessins 1948-1984. Jusqu'au 20 juillet. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

ŒUVRES SUR PAPIER (G. Anselmo, Ger Van Elk, G. Garouste...). Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 4 au 27 juillet.

IMAGES DU JUDAÏSME, du XVe au XXe siècles. Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

J'AIME LE DESSIN. Carte blanche à Guy Boyer. Galerie C.-Cheneau, 30, rue de *Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 juillet.*

BERENICE ABBOT. Photographe : New-York *les années 30. Galerie* Gerry Salant, 18, rue Littré (222-05-92). Jusqu'au 15 juillet.

CARL ANDRÉ. Travertine. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 juillet.

GARDY ARTIGAS. Sculptures, dessins. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. *Les averbaux.* Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

MONIQUE FRYDMAN. Œuvres récentes. Galerie B. Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au *13 juillet.*

WILLIAM KLEIN. Photographies récentes. *Zabriskie, 37, rue Quincampoix* (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN MESSAGIER. *Galerie d'art* international. 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 27 juillet.

NILS-UDO. Espace photos. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (540-05-93). Jusqu'au 13 juillet.

ALAIN POUILLET. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 13 juillet.

FRANÇOIS RISTORI. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. (271-09-33) (jusqu'au 13 juillet).

GUY ROUSSILLE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 13 juillet.

EDWARD RUSCHA. Quelques dessins. Galerie G. Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). *Jusqu'au 13 juillet.*

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au *27 juillet.*

En région parisienne

ASNIÈRES-SUR-OISE. André Masson. Livres illustrés de gravures originales. Abbaye de Royaumont (035-30-16). *Jusqu'au 25 juillet.*

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. *Dedans/Dehors/Propositions IV (Aoun, Bossut, Eguma, etc.).* Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud – Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Gruennec, Levêque, Noël, Samson. Fondation Cartier, 3, *rue de la Manufacture (956-46-46).* Jusqu'au 1er septembre.

PONTOISE. *Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècles).* Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf *lundi et mardi, de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 22 septembre.

En province

Le Monde daté 20 juin a publié deux pages consacrées aux expositions d'été en province.

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

ANTIBES. Orsay avant Orsay, chefs-d'œuvre impressionnistes et post-impressionnistes – Musée Picasso château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au *31 août.*

ARLES. ANTONIO SAURA. Œuvres récentes. Jusqu'à septembre ; **CHILLIDA,** sculptures. Du 7 juillet au 14 octobre. Abbaye de *Montmajour (90) 54-64-17).*

AVIGNON. Collection d'art moderne *de la Fondation Maeght. Grande chapelle* du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au *8 septembre.*

BEAUVAIS. EDWARD BARAN, *tapisseries et papiers 1975-85.* Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BELLAC. CUECO, peintures, 1978-85. 9, rue Thiers (55) 68-12-79 ; 50 ans de guerre de Troie, 1935-1985. Centre culturel *Jean-Giraudoux. Jusqu'au 31 août.*

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée *national* Fernand Léger. Du 6 juillet au 30 septembre.

BORDEAUX. Hommage à Odilon *Redon, 1840-1916. Galerie des beaux-arts,* place du Colonel-Raynal (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre – Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contempo*rain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35).* Jusqu'au 8 septembre.

CAEN. *L'art sacré d'Albert Gleizes.* Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 31 août.

CALAIS. Cosie Monte-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre

CASTELNAU-BRETENOUX. Trajec*toire 46 (Viallat, Kermarrec, Haussman...).* Au château (65) 38-52-04. Jusqu'en août.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUDUN. La civilisation gauloise en pays carnutes. Château (45-11-91), (entrée gratuite). Jusqu'au 31 juillet.

CHATEAUROUX. Olivier Mosset, 1965-1985. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 3 août.

CLERMOND-FERRAND. Papiers transformés, neuf artistes de France et du *Canada.* Ecuries de *l'Hôtel de Chazerat,* rue de l'Oratoire (73) 92-40-41. Jusqu'au 15 août.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. *Ecuries de Saint-Hughes.* Jusqu'au 8 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

EVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. *Musée,* 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FIGEAC. Trajectoire 46. Hôtel de Balene (65) 38-66-55. Jusqu'en août.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Du *5 juillet au 14 octobre.*

LA ROCHELLE. Encres de voyages de Pierre Alechinsky. Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 31 *août* ; Alain Villepigue. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-57-16). Jusqu'au 29 juillet.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre.

NANTES. Histoires de sculpture : Anselmo, Boltanski, Buren, Cragg, etc. Muséum d'histoire naturelle, 12, rue Voltaire ; Maison de la culture, passage Pommeraye ; *Ecole des beaux-arts,* rue Fénelon ; Musée des beaux-arts, 10, rue *Georges-Clemenceau (74-53-24).* Jusqu'au 31 août ; **ALDO ROSSI,** œuvres récentes. Tour du Fer à cheval. Jusqu'au 1er septembre ; Archéologie sous-marine sur les côtes de France. Vingt ans de recherche. Bâtiment du Harnachement. Jusqu'au 1er décembre. Château des ducs de Bretagne.

NICE. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-*30-00). Jusqu'au 15 octobre ;* C. et F.-X. **LALANNE,** rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Du 4 juillet au 29 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. *Du 4 juillet au 15 octobre.*

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des Beaux-Arts, 40, *rue de la Mairie (98) 95-45-20.* Du 6 juillet au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai *Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.*

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ETIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

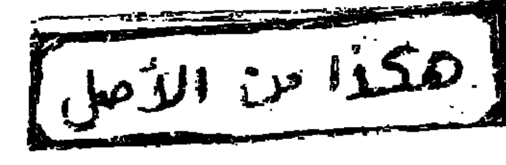
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght. Du 6 juillet au 6 octobre.

STRASBOURG. Le monde des petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Du 5 juillet au 13 octobre ; fouilles récentes : un village *néolithique vers 3000 av. J.-C.* Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Du 5 juillet au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, *quai Saint-Nicolas* (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Boringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

VALENCE. Pierre Buraglio. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 1er septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.



FESTIVALS

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Les 3, 4 à 20 h 30 : la Esméralda ; les 3, 4, 5, 6 à 14 h 30 : Alice au pays des merveilles ; les 3, 4, 5, 6 à 16 h : Dunnam et le prince du soleil ; les 3, 4, 5, 6, 9 à 21 h 30 : la Goutte de miel ; les 7, 8, 9 à 15 h : Les Zannis rient ; les 7, 8 à 21 h 30 : Haut comme la table.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

FONTAINEBLEAU, château, le 7 à 15 h : Quatuor Nesdale, Orchestre symphonique de Sherbrooke, dir. J. Clément.

COURANCES, château et église, le 7 à 15 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Telemann, Rameau, Vivaldi...)

MAISONS-LAFFITTE, château, le 7 à 15 h 30 : Offrande musicale, dir. B. Verlet (Bach, Demachy).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais (D), 22 h : A quelque chose hasard est bon ; (D), 20 h 30 : l'Intervention

CONCERTS, hôtel d'Aumont, le 4 à 21 h 15 : The Cambridge Buskers ; le 9 à 21 h 15 : A.-M. Blanzat, E. Exerjean (Berlioz, Wagner, Liszt...)

JEUNE PUBLIC, Hôtel de Marle (D, Mar), 15 h 30 : la Page.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D), 15 h, plus le 3 à 21 h : A l'ombre des géants.

En région parisienne

LAGNY, le 6 à 21 h : A. Isoir (Bach).

MITRY-MORY, le 4 à 21 h : M. Chapuis (Marchand, d'Andrieu, Guilain...).

NANTERRE, Centre de loisirs, les 6, 7 à 15 h : Festival Rock.

Les festivals en province

BOURGOGNE

IIIe Rencontres musicales de Beaune (80) (22-24-51).

Hôtel des Ducs, le 4 à 21 h : J. Cheptal, N. Bertrand (Haëndel).

Hospices de Beaune, le 5 à 21 h : E. Kirkby, Ensemble London Baroque (Haëndel, Bach, Purcell) ; le 6 à 21 h : Musica Antiqua Koln, dir. : R. Goebel (Bach, Vivaldi, Haëndel).

CENTRE

NOIRLAC, Abbaye (48) (70-71-72), le 5 à 21 h : Orchestre symphonique de Sherbrooke.

XXIe Fêtes musicales en Touraine, Grange de Meslay (47) 61-81-24, le 5 à 21 h : Atelier des élèves des CNSM de Paris et de Lyon, dir. : P. Boulez (Schoenberg, Holler) ; le 6 à 12 h : S. Richter ; à 21 h : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Bartok, Berg, Webern...).

XIe Semaines musicales de Tours (47) (05-58-08), Salle des fêtes, le 9 à 21 h : Orchestre Renaissance City Chamber Players (Bach, Rossini, Chostakovitch...).

CHAMPAGNE-ARDENNES

XVe Festival Champagne-Argonne, Château de Braux Sainte-Cohière (26) (60-83-51), le 6 à 21 h : Trio Agora (Leclair, Hiscott, Haëndel...).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CÈZE, 8e Festival (66) (89-54-61), Place Mallet, le 10 à 22 h : Cl. Bolling.

MONTPELLIER, 5e Festival international de danse (67) (66-00-92), Cour J. Cœur, le 3 à 22 h ; Ballet de l'Opéra de Riga ; les 5, 6 : Ballet national de Côte-d'Ivoire ; le 10 : M. Cunningham Dance Company.

Grammont, 21 h : les 3 et 4, Studio DM/C Diverres ; les 8 et 9 : Groupe Incliné/J. Taffanel.

Opéra, les 9, 10 à 21 h : Cie D. Bagouet/CCNM.

ETE MUSICAL EN LANGUEDOC (68) (32-31-60), Narbonne, Cathédrale, le 7 à 21 h : Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. : G. Armand (Bach, Haydn) ; Creissan, Théâtre de Verdure, le 10 à 21 h : Ensemble vocal Musica Nova ; Fontcaude, Abbaye, le 9 à 21 h : Ensemble vocal Musica Nova, dir. : H. Calmel (Scarlatti) ; Sérignan, Collégiale, le 8 à 21 h : J. Maréchal, Ensemble vocal Musica Nova.

AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBERON (90) (75-63-28), Eglise de Roussillon, le 6 à 21 h ; Abbaye de Silvacane, le 7 à 21 h : Solistes de Marseille (Bach, Haëndel, Mozart...).

SAINT-GUILHEM LE DESERT, XIVe Saison musicale (67) (57-75-80), Eglise romane, le 6 à 21 h 15 : London Baroque (Corelli, Vivaldi, Haëndel...) ; le 10 à 21 h 15 : A. Isoir (Anon, Pachelbel, Dandrieu...).

LIMOUSIN

XXXIIe Festival de Bellac (55) (68-12-79), Eglise de Nouic, le 6 à 20 h 30 : J. Rhodes, M. Dibbern ; Jardins de la sous-préfecture, le 7 à 20 h 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

POITOU-CHARENTES

SAINTES, XIVe Festival de Musique (46) (74-23-82), Abbaye, le 5 à 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, dir. : P. Colleaux (Bach) ; le 6 à 18 h : Ch. Rousset (Bach), 20 h 30 : The Medieval Ensemble of London (Josquin Desprez) ; le 8 à 20 h 30 : The Hillard Ensemble, dir. : P. Hillier (Desprez) ; à 22 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Lekeu, Suk, Spohr...) ; le 10 à 20 h 30 : F. Fernandez, D. Etienne, P. Pierlot, B. Fouquille (Bach) ; à 22 h 30 : A. Ader (Beethoven, Stockhausen, Messiaen) ; Château du Douhet, 15 h : Ch. Coin (Bach) ; The Hilliard Ensemble (Byrd) ; H. Crook, P. Kooy, C. Rousset, A. Zweistra (Schütz, Haëndel, Bach) ; à 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Bach, Vivaldi, Haëndel) ; Cathédrale, le 9 à 21 h : J. Boyer (Bach, Couperin, Arauxo...).

PICARDIE

POUILLY (408-79-32), le 6 à 21 h : Le journal d'une femme de chambre ; Eglise, le 7 à 20 h 30 : Solistes de l'ensemble intercontemporain, dir. : Ph. Manoury (Berio, Stockhausen).

PROVENCE COTE D'AZUR

AVIGNON, XXXIXe Festival (90) (86-24-43), Cour d'honneur du Palais des Papes, les 6, 7, 8 à 22 h : La tragédie de Macbeth ; Carrière Callet, les 7, 8, 9, à 21 h 30 : le Mahabharata ; Verger d'Urbain V, les 8, 9 à 10 h : Académie de l'Inde ; Cloître des Carmes, les 8, 9 à 22 h : E. Galotti ; Cloître des Célestins, le 9 à 22 h : Kathakali Kalamandalam ; Salle Benoît XII, les 7, 8, 9, à 21 h 30 : Marguerite Paradis ; Chapelle des Pénitents blancs, le 9 à 21 h 30 : Mes souvenirs ; Cour de l'archevêché, les 7, 8 à 21 h 30 : Subramaniam ; le 9 à 17 h 30 : Carte blanche aux acteurs ; à 21 h 30 : Sankirtana de Manipur.

FREJUS (51-20-36), Théâtre romain, le 7 à 21 h 30 : I. Gitlis ; Cour de l'archevêché, le 9 à 21 h 30 : J. Filipec, F. Pantin (Bach, Schumann, Bartok...)

NIMES Festival (66) (67-29-11), Arènes, le 9 à 21 h 30 : Turandot.

LE SUQUET, Nuits musicales (93) (99-04-04), Parvis de l'église, 21 h 30, le 6 : Orchestre régional Provence, Alpes, Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Bach) ; le 7 : B. Engerer (Schumann, Schubert, Moussorgsky) ; le 9 : Melos Quartett (Schubert, Beethoven).

TOULON Festival Musica Antiqua (94) (63-13-03), le 4 : English Concert, dir. : T. Pinnock (Bach, Haëndel) ; le 7 : Trio La Serenata (Corelli, Scarlatti, Vivaldi...).

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS XIIIe Festival (79) (35-15-35), Auditorium du centre des congrès, le 8 à 21 h : Orchestre des pays de Savoie, dir. : Ph. Bender (Bach, Mozart, Haydn...).

VALENCE, sous chapiteau (75) (55-00-55), à partir du 5 : Stages de l'école nationale du cirque.

VIENNE Festival de jazz (74) (85-00-05), Théâtre Antique, 20 h 30, le 3 : M. Davis/B. Moses ; le 4 : H. Silver, H. Merrill, G. Beck, Spirit Level ; le 5 : J. Ben, F. Purim, Airto, Nene's Band, Kip Hanrahan ; le 9 : J. Williams, Count Basie, Wild Bill, Davis Trio.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer., sam., mar. à 19 h 30 : Tosca ; ven., lun. à 19 h., Robert le Diable ; Danse : Jeu à 19 h 30 : Washington square : mouvement-rythme-étude ; le chant de la terre.

SALLE FAVART (296-06-11), mer., sam., lun., à 19 h 30 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer., sam., dim., lun., 20 h 30 : Feydeau : Comédies en un acte) ; jeu., 20 h 30 : dim., à 14 h 30 (dern.) : L'impresario de Smyrne ; ven., mar. à 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15), clôture annuelle jusqu'au 10 octobre.

ODÉON (325-70-32) mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. 15 h : Ballet théâtre français de Nancy ; à partir du 8 juillet : clôture annuelle jusqu'au 7 octobre.

PETIT-ODÉON (325-70-32) du mer., au dim. à 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent ; à partir du 8 juillet : clôture annuelle jusqu'à la mi-septembre.

TEP (364-80-80), clôture annuelle jusqu'au 8 octobre.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Cinéma-Vidéo : sauf mar. à 13 h : Léo Ferré, de R. Sciandria ; 16 h : César Vallejo : canciones de Hogar (en vo espagnol), de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; sauf mar. à 15 h : un film, un peintre : Jackson Pollock, de H. Namuth et P. Falkenberg ; Auguste Herbin, de C. Maréchal ; Fautrier l'enragé, de Ph. Baraduc ; N. de Staël, l'envers de la forme, de P. Samson ; Les contemporains : itinéraires des collections : à 18 h, mer., jeu. : Land-art ; ven., sam., dim. : Art conceptuel/film structurel ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée : sauf mar., programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), clôture annuelle jusqu'au 31 août.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), clôture annuelle jusqu'au 31 août.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), clôture annuelle du 1er juillet au 26 septembre.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D., soir), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan (dern. le 7).

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (L., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L), 21 h, dim. 15 h30 : Tailleur pour dames (à partir du 6).

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II (dern. le 7).

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L. Mar) 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Going to my roots.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), 20 h 30, dim. 16 h : les Billes des puces.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 20 h 30 ; les 3, 6, 7 à 15 h : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dern. le 6) ; 20 h : C'est rigolo (rel. except. les 8 et 9) ; II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Commedia del Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), (S. soir, D. soir), 21 h, sam 18 h, dim 15 h 30 : La nuit remue, d'après H. Michaux, (dern. le 7).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D., L.), 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) (L.), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

SQUARE JEHAN RICTUS (262-40-93), place des Abbesses. 20 h 30 : la Esmeralde, de Victor Hugo, (dern. le 4).

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; mar. 22 h 15, sam. 16 h : Herculanum Express (dern. le 6).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show ; mer. 21 h : Tremplin.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) (Mer. soir), 20 h 30, mer. 16 h : Amour et colère (dern. le 6).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Cinq nô modernes.

THÉATRE 33 (874-70-56), mer., jeu., 20 h 15, ven., sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres (dern. le 27).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), mer., lun., mar., 20 h 15 : Écoute-moi ; jeu. ven. ; sam. 20 h : Le jour se lève à l'aube ; dim., 20 h : Ohé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Riez, riez, profitez-en... ; (D. soir, L.) 22 h, dim. 17 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 3 JUILLET

Notre-Dame, 15 h : Meridian symphony (Palestrina).

La Table verte, 22 h : M. Kameda (Debussy, Chopin, Fauré...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach, Telemann).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ch. Schneider, F. Huber, O. Bensa (Vivaldi).

JEUDI 4 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach).

La Table verte, 22 h : voir le 3.

Palais Omnisports de Bercy, 21 h : chœur d'enfants, orchestre Colonne, dir. : M. Landowski (Landowski, Honegger).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach, Telemann).

Conciergerie, 19 h 30 : Orchestre de jeunes de pays européens (Schumann, Debussy, Mendelssohn...).

VENDREDI 5 JUILLET

La Table verte, 22 h : voir le 3.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : B. Verlet (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 3.

Eglise des Billettes, 20 h 45 : M. Reymond (Marchand, Grigny, Frescobaldi...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir le 4.

SAMEDI 6 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 5.

La Table verte, 22 h : voir le 3.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : voir le 4.

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Vivaldi, Bach, Rameau...).

DIMANCHE 7 JUILLET

Eglise St-Merry, 16 h : F. Doublier, R. Landy, S. Khisis (Chopin, Mozart, Bach).

LUNDI 8 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : J. Ballot, F.-A. Menard (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 3.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : A. Curé, P. Gillet, P.-M. Pincemaille, V. Bauer (Bach, Haendel, Purcell...).

MARDI 9 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : C. Whitman, G. Torma, M. Volovna (Bach).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, M. Bouvard (Haendel).

Notre-Dame, 14 h 30 : G. Indianapolis Choral.

Parvis de Notre-Dame, 16 h : Orchestre d'harmonie et batterie-fanfare.

Faculté de droit Assas, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gershwin).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le 4, Cl. Barthelemy Quartet ; le 5, J. Bouniard, D. Cobbi ; le 6, S. Kassad Quartet ; le 8, Grim Trio ; le 9, H. Texier.

BAINS-DOUCHES (887-01-80), les 4, 5 à 23 h : Fugitive Pieces, Curare.

BERCY, Palais omnisports (341-72-04), les 8, 9 à 20 h : Deep Purple.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

DUNOIS (584-72-00), le 5 à 20 h 30 : A. Grillo Quintet ; les 6, 7 : Ph. Deschepper Quartet.

EGLISE SAINT-MERRI, le 6 à 21 h : T. Tocanne.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer. : H. Gulbay ; jeu. : Samy et Sion ; ven. : A. Levy ; lun. : Tao et Vincent ; sam. : R. Elig ; mar. : Y. Chelala. – 0 h 30 : mer. : M. Silva ; ven. : Loalwa ; sam. : Worthy Funks ; lun. : Betina ; mar. : J. Bonard.

MOGADOR (285-45-30), le 3 à 20 h 30 : L. Tchijik, J. Zawinul, J. Dejohnette.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : P. Meige (dern. le 6) ; à partir du 8 : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : H. Singer, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu (dern. le 6) ; à partir du 9 : M. Vallois, M. Pecastelli, J. Bardy, E. Dervieu.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30. les 3, 4, 6 : A. Gilberto ; le 5 : Lou Donaldson Quartet ; le 8 : Kip Hanrahan, J. Bruce Band ; le 9 : Chet Baker, Ph. Catherine, J.-L. Rassinfosse.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 9 à 20 h 30 : Fats Domino.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Caldonia ; lun. : Dixie Stompers ; mar. : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

PHIL'ONE (776-44-26), les 5, 6 : Bembeya Jazz de Conakry.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 6) ; à partir du 9 : Stardust.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Coada Combo (dern. le 6) ; à partir du 8 : K. Chanine, F. Lockwood, J.-M. Jafet, T. Rabeson.

ZENITH (240-60-00), le 9 à 18 h : Reggae Sunsplash.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), jeu., ven., mar. 20 h 30, mer., dim. 15 h : l'Opérette à l'Olympia.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 4 à 20 h 30 : S. Davis Junior.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., mar.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle (D., L.), 21 h : L'Amfiparnaso.

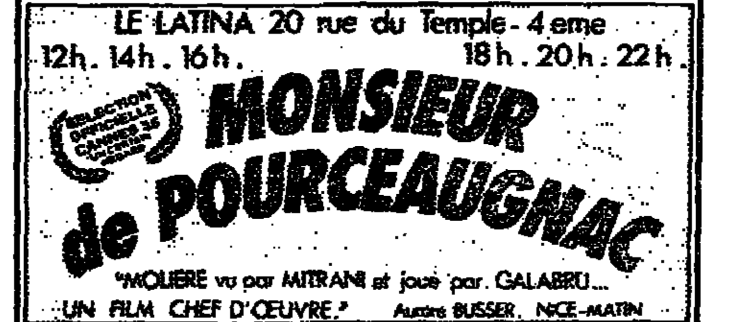
La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 4 à 20 h 30 : Bharata Natyam ; les 5, 6 à 20 h 30 : Kathakali.

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : le 3 : Archedanse, le 5 : Il pleut des cordes, le 6 : Icosaedre Danse Théâtre ; le 7 : Sur les bords de l'hymne ; le 9 : la Folie des oiseaux.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 3, 5 à 20 h 30, le 6 à 17 h 30 et 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), mer. 15 h, jeudi 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h, lun., mar. 14 h 30 : Académie royale de Bangkok.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchialli : 16 h, les Amants terribles, de M. Allégret ; *19 h*, le Bois sacré, de L. Mathot et R. Bibal ; 21 h, les Salauds se portent bien, de A. Kurosawa.

JEUDI 4 JUILLET

Carte blanche à *P. Vecchialli* : *16 h*, Un déjeuner de soleil, de M. Cohen : 19 h, Jeanne, de G. Marret ; 21 h, Tokyo Melody (un film sur R. Sakamoto), de E. Lennard.

VENDREDI 5 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchialli ; *16 h*, la Peur, de V. Tourjansky ; 19 h, Samson, de M. Tourneur ; 21 h, la Porte de la chair, de S. Suzuki.

SAMEDI 6 JUILLET

Carte blanche à *P. Vecchialli* ; *15 h*, le Scandale, de M. L'Herbier ; 19 h, Cœur de lilas, d'A. Litvak ; 17 h, *Liza*, de M. Ferreri ; 21 h, la Vengeance d'un acteur, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 7 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchialli ; 15 h, Méphisto, d'H. Debain ; *19 h*, *Maria Chapdelaine*, de J. Duvivier ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h, Herbes flottantes, d'Y. Ozu.

LUNDI 8 JUILLET

Relâche.

MARDI 9 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchialli ; 16 h, Une gueule en or, de *P. Colombier* : 19 h, le Contrôleur des wagons-lits, de R. Eichberg ; 21 h, Godzilla, d'I. Honda.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 JUILLET

15 h, la comédie américaine : le Bal des cinglés, de R. Quine ; *17 h*, Drames et comédies dramatiques : la Dernière Fanfare, de J. Ford ; 19 h, Festival de Pesaro : Pukar, de S. Modi.

JEUDI 4 JUILLET

15 h, la comédie américaine : Chéri ne fais pas le zouave, de F. Tashlin ; 17 h, Drame et comédies dramatiques : Roxie *Hart*, de W.A. Wellman ; 19 h, Festival de Pesaro : Kalpana, d'U. Shankar.

VENDREDI 5 JUILLET

15 h, la comédie américaine : Bring your smile along, de B. Edwards ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : Drame dans un miroir, de R. Fleischer ; 19 h, Festival de Pesaro : Fleurs de papier, de G. Dutt.

SAMEDI 6 JUILLET

15 h, la comédie américaine : la Dame au manteau d'hermine, d'E. *Lubitsch* ; *17 h*, drames et comédies dramatiques : Boomerang, d'E. Kazan ; Festival de Pesaro ; *19 h*, la Déesse, de S. Ray ; 21 h, Gamu Lamai, de S. Peries.

DIMANCHE 7 JUILLET

15 h, la comédie américaine : Holyday, de G. Cukor : 17 h, Drames et comédies dramatiques : ...Car sauvage est le vent, de G. Cukor ; Festival de Pesaro ; 19 h, Calcutta *ville cruelle* ou 2 hectares de terre, de B. Roy ; 21 h, la Ligne du destin, de L.J. Peries.

LUNDI 8 JUILLET

15 h, la comédie américaine : Harvey Middleman, *Fireman*, d'E. *Pintoff* ; *17 h*, Drames et comédies dramatiques : Night Without Sleep, de R. Baker ; 19 h, Festival de Pesaro : Amar, de M. Khan.

MARDI 9 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (*Bré., v.o.*) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, *15e* (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, *14e* (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (*Saura*) (*v.o.*) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : *Reflet Logos I*, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (*A., v.o.*) (*) : *Marignan*, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – *V.f.* : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : *Géode, 19e (245-66-00)*.

EMMANUELLE IV. *George V, 8e* (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-*Arts, 6e (326-48-18)* ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; *Paramount* Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, *15e* (579-33-00) ; *Pathé* Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., *v.o*) : *Marignan*, 8e (359-92-82). – *V.f.* : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Publicis* Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – *V.f.* : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, *13e* (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, *14e* (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *UGC Rotonde, 6e (574-94-94)* ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-*Elysées*, 8e (562-20-40). – *V.f.* : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : *14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)*.

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : *St-Michel, 5e* (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE *LA PLEINE LUNE* (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; *UGC Marbeuf, 8e (561-94-95)*.

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS *(Fr.)* : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, *6e (574-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC *Boulevard, 9e (574-95-40)*.

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX *(Fr.) : Rex, 2e* (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, *8e (562-20-40)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, *6e (325-59-83)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, *14e (327-84-50)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (*A., v.o.*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, *14e* (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : George V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet *Bastille, 11e* (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount *Maillot, 17e (758-24-24)*.

LES FILMS NOUVEAUX

CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert *Zemeckis* (v.o.) (*) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, *9e* (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount *Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; *UGC Odéon, 6e* (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, *19e (241-77-99)*.

STARMAN, *film américain* de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Nation, 2e (343-04-67) ; *Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, *14e* (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Collège ; jeu. : le Dernier Round ; ven. : Fiancées en *folie* ; sam. : Steamboat Bill Junior ; dim. : Sherlock Junior ; lun. : les Trois Ages ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), mer. : St. Clarke – P.P. Pasolini ; jeu. : B. Berkeley – J. Lewis ; ven. : S. Guitry – A. Gance ; sam. : *J. Renoir* ; dim. : F. Truffaut ; lun. : M. Ophuls – C.T. Dreyer ; mar. : G. Cukor – B. Berkeley.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), *mer.* : L'Égyptien ; jeu. : Péché mortel ; ven. : la Main gauche du Seigneur ; *sam.* : la Veuve *noire* ; *dim.* : Prince Vaillant ; lun. : Stormy Weather ; mar. : Tendre est la nuit.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), *mer.*, sam. : Carmen Jones ; jeu., dim. : West Side Story ; ven. : Gay divorcée ; lun. : *Amanda* ; *mar.* : En suivant la flotte.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), jeu., sam., 17 h ; dim., 10 h : India Song ; lun., 15 h 30 : le Camion ; jeu., 12 h : Aurelia Steiner.

JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., ven., lun., 22 h ; jeu., sam., mar., 18 h, 19 h : Scénario du film Passion ; ven., lun., 18 h, dim., 22 h : Sollers Godard/l'Entretien.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (*532-91-68*), en alternance : *Dersou* Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

QUATRE FILMS MEXICAINS (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), mer., dim. : N'entends-tu pas les chiens aboyer ? ; jeu., lun. : les Maçons ; ven., mar. : Ce lieu sans limite ; sam. : Ces ruines que tu vois.

E. ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-*51-33*), *sam.*, 18 h 40 : la Marquise d'O ; dim., 17 h, lun., 18 h 40 : le Genou de *Claire* ; *lun.*, *17 h*, *dim.*, *18 h 40* : la Collectionneuse ; mar., 17 h : la Carrière de Suzanne – *la Boulangère de Monceau* + Denfert, 14e (321-41-01), sam., 12 h : Pauline à la plage ; mar., 12 h : le Beau Mariage.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS *MÉTRAGES*, *Olympic*, 14e (544-43-14).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : le Thé à la menthe ; jeu. : la Nuit porte-jarretelles (*) ; ven. : Glen Miller Story ; sam. : Adieu Bonaparte ; dim., mar. : Rendez-vous.

A. TARKOVSKI (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) (v.o.), 13 h 30 : Stalker ; 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : Solaris ; 21 h 30 : Andreï Roublev.

CYCLE TCHEKHOV (*v.o.*), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Steppe ; Fleurs tardives ; Objet d'art ; la Sorcière ; la Dame au petit chien ; Oncle Vania ; Accident de chasse ; Récit d'un Inconnu ; Dans la ville de S. ; le Succès ; Partition inachevée pour piano mécanique.

GENE TIERNEY (*v.o.*), *Action Christine*, 6e (329-11-30), mer., ven., dim., mar. : les Forbans de la nuit ; jeu., sam., lun. : Laura.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : les Contrebandiers de Moonfleet ; 16 h : le Cameraman ; 18 h : A travers le miroir ; 20 h : Agent X 27 ; 22 h : l'Évangile selon saint Matthieu.

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (*A., v.o.*) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : *Action Lafayette*, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., *v.o.*) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Elysées Lincoln*, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : *Montparnos*, 14e (327-52-37).

FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; *Reflet Balzac*, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN *(All.) : Rialto, 19e (607-87-61)*.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

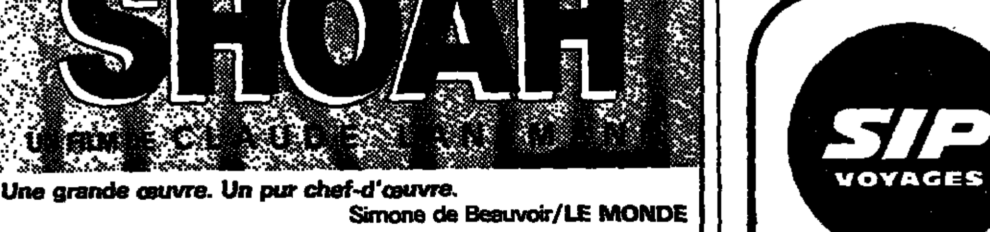
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).







هكذا من الأصل

CINEMA

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).
STAR 80 (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les séances spéciales

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
ANA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar., 11 h 50.
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 30.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun. 17 h 30 ; dim. 17 h 30, 22 h.
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 05.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 15 h 50.
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 21 h 35.
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 20.
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h, 20 h 15, + sam. 24 h.
LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 30.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 20.
METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 45.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.
PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en sem.
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 40.
PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action la Fayette, 9e (329-79-89), 14 h.
LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., ven., lun., 22 h, mar., 20 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; mar. 12 h.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 19 h 50.
SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

COMMUNICATION

« L'affaire Manouchian commence »

nous déclare le réalisateur Mosco

Le débat des « Dossiers de l'écran », mardi soir 2 juillet, sur Antenne 2, après la projection du film de Mosco *Des « terroristes » à la retraite*, enquête auprès des survivants des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), a eu lieu sans incidents.

Le réalisateur du film, Mosco, qui n'était pas invité au débat, nous a déclaré : *« Un tabou a été levé, le film a été vu. La campagne menée contre lui nous prédisait une énorme bagarre, or l'on a vu que l'on pouvait en débattre. C'est l'essentiel. Maintenant l'affaire Manouchian commence. On en a parlé, aux historiens d'enquêter désormais. Le débat fut flou, inconsistant. Je veux savoir si le sacrifice de la MOI relevait de la stratégie militaire, du choix politique ou du règlement de comptes stalinien. Et ce n'est pas en s'en tenant, comme l'a dit M. Chaban-Delmas, aux « cruautés de la guerre », qu'on répond à cette question. »*

L'agence soviétique Tass a, pour sa part, dénoncé, mardi, la diffusion du film, comme une *« insulte aux combattants de la Résistance vivants ou tombés »*.

Questions sans réponses

Merci SVP ! A mi-chemin de ce *débat tant attendu mais si convenu*, organisé comme une confrontation artificielle, où le choix de chaque invité, parmi lesquels aucun des participants au film de Mosco, semblait longuement réfléchi comme pour éviter tout dérapage, il y eut, enfin, les vraies questions.

Au milieu d'un spectacle aussi distant et réservé qu'étaient émouvantes et directes les images qui l'introduisaient, sagement mis en scène avec ces tables en fer à cheval, une rangée pour chaque « camp », les avocats du PCF face aux anciens des FTP-MOI – parmi lesquels un alliés des premiers, Arsène Tchakarian –, et, entre eux, comme pour énoncer un impossible juste milieu, les gardiens du temple, dépositaires du souvenir officiel de la Résistance, il y eut ce rappel aux réalités, au cœur du sujet, venu des téléspectateurs eux-mêmes.

« Merci d'avoir rappelé combien les immigrés nous avaient aidé, mais est-ce que tous les résistants en sont convaincus ? Pourquoi le Parti communiste a-t-il occulté lui-même le rôle de ses combattants étrangers ? Pourquoi ce silence sur les cent cinquante juifs parmi les fusillés du Mont-Valérien » Questions restées, hélas, sans réponse.

Sans doute parce qu'elles rappelaient le véritable secret sous-jacent au film de Mosco, trop lourd à porter pour notre mémoire collective. Comme en un effet pervers, la polémique lancée par le PCF a pu faire croire qu'il n'accablait que ce dernier, alors qu'il est aussi notre secret voilé, enfoui par la génération qui aurait dû nous le transmettre : des immigrés, des juifs notamment, ont aussi sauvé la France.

Question à double fond : pourquoi cet oubli largement partagé, sous couvert d'une image consensuelle, nationaliste et « aristocratique » de la Résistance ? Et pourquoi, s'agissant plus particulièrement du PCF, ces militants communistes étrangers relégués au second plan, ces doutes et incertitudes sur les conditions de leur chute, à Paris, en 1943 ?

La seconde question qui, par l'effet de la polémique, meublait le suspense, ne fut guère éclaircie. Représentant officiel du PCF, le sénateur Charles Lederman a préféré retenir que personne, sur le plateau, comme la plupart des historiens d'ailleurs, ne s'en tenait à la thèse développée par l'un des intervenants du film. Non, le PCF n'a pas « *donné* » ses militants.

Les accusations de ceux qui le prétendent sont *« tombés en quenouille »* a-t-il conclu.

L'histoire est-elle limpide pour autant ? Pourquoi cette phrase supprimée dans l'édition communiste après guerre, de la dernière lettre de Manouchian, cette phrase rappelée *par l'historien Henri Amouroux* : Je pardonne à tous *« sauf à celui qui nous a trahi et à ceux qui nous ont vendu »*. *« Ce n'est pas la suppression de la phrase qui est importante »* rétorque simplement le sénateur.

Pourquoi cette réticence à affronter le souvenir du pacte germano-soviétique, pacte de *« non-agression idéologique »* (entre le nazisme et le communisme) *la pire des choses dans notre langage »*, rappelle Roger Pannequin, ancien communiste, dirigeant des FTP du Nord-Pas-de-Calais ? Pourquoi, alors que cette « honte » fut « terriblement vécue », souligne le même, par les jeunesses communistes, ces « combattants révolutionnaires » qui rêvaient d'une « France socialiste » et qui supportèrent le coût de la première vague résistance armée, en 1941 et 1942 ? Pourquoi de refus à admettre l'existence, à cette époque du mouvement communiste international, d'un « second pouvoir », celui du Komintern, doublant la direction *française et dont l'attitude est peut*-être la clef du sort de la MOI ?

La première question posée ne fut guère plus éclaircie. *« On a toujours entendu dire que les juifs se sont laissé emmenés à l'abattoir comme des moutons, avec le film de Mosco on voit qu'ils ont lutté, où ils ont pu, quand ils ont pu. »*. Ce fut dit simplement par Annette Kamieniecki, ancienne résitante FTP-MOI parisienne. Mais les autres invités ne nous dirent pas pourquoi on en parla *si peu, après. Pourquoi fallait*-il attendre 1985 pour que l'on dise haut et fort comme Roger Pannequin : *« Les combattants immigrés ont été pour nous des exemples »*, ils furent comme une *« légion étrangère »* assumant les *« tâches les plus difficiles »*. Et Henri Rol Tanguy, responsable communiste de FTP à la libération, devait renchérir : *« Les meilleurs combattants, au début, c'était les anciens des brigades internationales d'Espagne. »*

Guère d'éclaircissement donc sur l'oubli dont ils furent victimes. Certes, Henri Amouroux rappelle avec pudeur que *« les mesures allemandes au début n'ont pas beaucoup alerté les Français qui n'étaient pas philosémites »*, en oubliant, au passage, que les premières lois antijuives de Vichy étaient bien françaises et allaient au devant des désirs de l'occupant. Scrupule vite oublié, sous un flot d'unanimisme, dont M. Jacques Chaban-Delmas fut le symbole, répétant, quitte à être hors sujet – la résitance unie et rassemblée, – que *« la Résistance, sur le plan moral, fut l'honneur de la France »*. Tout cela, ces polémiques, ces chutes, ces trahisons, *« c'est la cruauté de la guerre »*, tout simplement, devait affirmer l'ancien premier ministre, s'adressant à ses *« amis, mes camarades, j'allais dire les enfants »*...

EDWY PLENEL.

Une lettre de Mme Lucienne Goldfarb

A la suite de l'article de Patrick Jarreau et d'Edwy Plenel « Les ombres de 1943 » (*le Monde* du 2 juillet), nous avons reçu de Mme Lucienne Goldfarb la lettre suivante :

En réponse à votre article du 2 juillet intitulé « Les ombres de 1943 », dans lequel je suis gravement mise en cause, je tiens à faire la mise au point suivante :

Je n'ai jamais fait la moindre tentative pour entrer dans la Résistance, ni auprès de Simon Rayman, ni auprès de Jean Lemberger, ni davantage auprès de Marcel Rayman.

Je connaissais ces personnes simplement comme étant mes voisins, mais nos rapports ne m'auraient en aucun cas permis d'envisager une telle démarche.

De la même manière, contrairement à ce qui est allégué dans vos colonnes, je n'ai jamais été présentée à Henri Krasucki par une *« camarade de classe »*, que les auteurs de l'article s'abstiennent d'ailleurs prudemment de nommer.

Je n'ai même jamais de ma vie seulement rencontré Henri Krasucki, pas plus d'ailleurs qu'Adam Rayski, responsable de la section juive polonaise.

En ce qui concerne la soi-disant *« imprécision des dates »* :

Messieurs Plenel et Jarreau semblent tirer des conclusions déterminantes de l'imprécision de certaines dates, vieilles de plus de quarante ans !... mais oublient de préciser qu'aux dates évoquées par les différents témoins :

1° Les scellés étaient apposés sur l'appartement familial de la rue des Immeubles-Industriels, et que je n'y habitais donc plus et ne fréquentais donc plus le quartier ;

2° Que d'ailleurs, dès la rafle des 16 et 17 juillet 1942, je quittais Paris en compagnie de ma mère et de mon frère pour la zone libre ;

3° Que de surcroît, à la date à laquelle je suis censée – d'après l'article – avoir rencontré Henri Krasucki, j'étais détenue à Bourges pour avoir franchi la ligne de démarcation sans laissez-passer ;

4° Qu'après ma libération, dans le courant du premier trimestre 1943, ayant appris l'arrestation de mon frère et de ma mère – après celle de mon père – dans la rue des Immeubles-Industriels, je n'aurais certainement pas pris le risque de m'y montrer à mon tour ;

5° Enfin, il est tout à fait certain que si j'avais été en relation dès la fin de l'année 1942 avec l'inspecteur Pierre Piget, ma mère et mon frère n'auraient jamais été déportés ni moi-même arrêtée et détenue à Bourges en tentant de passer la ligne de démarcation.

Je tiens en outre à souligner qu'aucun de mes accusateurs n'a jamais voulu me rencontrer depuis quarante ans, alors que j'ai sollicité à d'innombrables reprises une telle confrontation pour tenter de tirer les choses au clair.

De la même manière, j'ai fait savoir à de nombreuses personnes – et je réitère cette offre aujourd'hui – que je souhaitais aux mêmes fins rencontrer Henri Krasucki.

[La lettre de Mme Lucienne Goldfarb appelle quatre remarques. Lors de notre enquête sur la chute des FTP-MOI parisiens, nous l'avons rencontrée et avons rapporté, dans notre article, sa ferme réfutation des accusations portées contre elle. Celles-ci sont unanimes du côté des survivants, qui assurent qu'elle contribua aux arrestations de mars 1943, ainsi que plusieurs ouvrages *l'ont déjà rapporté ces dernières années*. C'est elle-même qui nous a indiqué M. Pierre Piget comme le policier de la brigade spéciale de Puteaux avec lequel elle était en rapport. Enfin c'est elle-même qui nous a situé sa détention à Bourges aux alentours de la fin de l'été et de l'automne 1942, et non pas début 1943. – E. P.]

PRÉCISION. – *Adam Rayski, qui fut le chef politique de la section juive des FTP* nous prie de préciser à propos de notre enquête sur *les Ombres de 1943* (*le Monde* du 2 juillet) : que si lui-même et d'autres dirigeants de la *MOI* furent, en effet, retirés du front parisien et évacués en zone sud ou dans le Nord-Pas-de-Calais au cours de l'été 1943, après les arrestations de juillet, le chef de l'ensemble de la *MOI*, Louis Gronowski, lui, resta à Paris jusqu'à la libération.

A la rédaction du « Monde »

LE DÉPART DE CLAUDE DURIEUX, DANIEL JUNQUA ET ÉRIC ROULEAU

Le *Journal officiel* a publié, le *2 juillet* (*le Monde du 3 juillet*), le décret nommant Eric Rouleau ambassadeur à Tunis, où il remplacera M. Gilbert Pérol, nommé à Tokyo. *C'est la première fois* qu'un rédacteur du *Monde* traverse ainsi la barrière qui sépare le monde des chercheurs de *« scoops » de celui des détenteurs de secrets.* Ainsi prend fin une collaboration qui avait commencé en 1956 et qui avait fait *d'Eric Rouleau l'un des journa*listes les plus en vue de la presse parisienne.

Son départ coïncide avec ceux de Claude Durieux, membre du secrétariat général du Syndicat national des journalistes et l'un des secrétaires généraux de la Commission de la carte des journalistes, qui a créé au *Monde* la première rubrique communication de la presse parisienne et qui prend sa retraite, et de Daniel Junqua. Ce dernier, délégué aux publications périodiques au sein *de notre journal, prend, à comp*ter du 1er juillet, la succession de Philippe Viannay à la tête du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (*le Monde* du 14 décembre 1984).

Le directeur du Monde et le président de la Société des rédacteurs ont donné, à l'occasion de ces départs, une réception intime à laquelle ont pris part de nombreux collaborateurs du journal.

LA DISPARITION DE MAURICE NÈGRE ANCIEN DIRECTEUR DE L'AFP

M. Maurice Nègre, qui fut directeur général de l'Agence France-Presse, de décembre 1945 à juin 1947, et de février 1950 à septembre 1954, est mort le 2 juillet à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Entré dans le journalisme à vingt ans, Maurice Nègre fut, à partir de 1931, directeur des bureaux de l'agence Havas à Varsovie, puis à Budapest et à Bucarest. Surpris par la guerre dans cette dernière ville, il organise dans les Balkans un réseau d'informations en liaison avec les services alliés. Arrêté par les Allemands, condamné aux travaux forcés pour espionnage, il est refoulé en France en 1947, où il devient bientôt chef des services politiques de l'Office français d'information, agence de presse clandestine de la Résistance.

Avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie, il crée le Supernap, un service de renseignement qui transmettait au général de Gaulle, à Londres, des notes d'information sur l'activité du gouvernement de Vichy. Arrêté en mars 1944, il est déporté à Buchenwald.

A la fin de la guerre, Maurice Nègre est désigné par le Comité national de la Résistance pour prendre la direction de l'AFP. Il s'attache alors à donner à l'Agence une dimension internationale, mais aussi à conforter son indépendance vis-à-vis de l'Etat. Le poste de directeur de l'AFP était alors à la disposition du ministre de l'information. En juin 1947, une dépêche de l'AFP révèle l'existence de garanties anglo-saxonnes à l'égard de la communauté européenne en matière de défense, au moment même où l'Assemblée discutait de l'armée européenne. Le 14 juin, un décret retire à Maurice Nègre son poste.

A la suite de nombreuses protestations, le décret est finalement annulé en Conseil d'état, et Maurice Nègre reprend ses fonctions en février 1950. En 1954, Maurice Nègre quitte l'AFP pour l'agence de relations publique Relations, puis devient, en 1961, directeur-rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Seine-et-Oise*. De 1946 à 1966, il est conseiller politique de Radio-Luxembourg.

Dans un télégramme de condoléances, M. Henri Pigeat, PD-G de l'AFP, rappelle *« l'œuvre considérable accomplie par Maurice Nègre pour faire resurgir de ses cendres une agence de presse française forte et crédible »*.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
Jallez et Jerphanion viennent d'être reçus à l'agrégation ; ils décident de passer ensemble ce mois de juillet 1911. Arrivée de deux nouveaux personnages. Quinette a définitivement opté pour le délicieux frisson du meurtre...

21 h 40 Document : l'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Charlier. N° 8 : le temps des scandales et du repli.
Les événements d'Iran déclenchent, en 1979 et 1980, une nouvelle panique dans les pays industrialisés. Une panique plus folle et encore moins justifiée que celle de 1973... Dernière partie d'une série remarquablement documentée.

22 h 40 Variétés : Jacques Higelin en Afrique noire.
La tournée de Jacques Higelin en Afrique filmée par Claude Fléouter et Béatrice Soulé. Plus qu'un reportage, le film s'efforce de recréer un climat, une atmosphère où se mêlent les images du chanteur, virevoltant sur la scène, du public, des rues.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Messieurs les jurés : l'affaire Gadet.
Téléfilm de G. Poitou et D. Guibert, réal. G. Gozlan. Avec P. Anrieu, B. Lavalette, F. Legris...
Crime passionnel ou crime crapuleux ? Pierre-François Gadet, quarante-cinq ans, patron d'une entreprise de jouets, reconnaît avoir tué son plus proche collaborateur, alors qu'il venait d'apprendre que celui-ci était l'amant de sa femme. Mais Gadet s'est livré à des opérations financières et fiscales frauduleuses. N'aurait-il pas cherché aussi à tuer un témoin dangereux ?

22 h 35 Histoires courtes.
« Le Corbeau et le Renard », de P. Cornet ; « Stateless », de B. Horackova.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Nuit de Varennes (1re partie).
Film franco-italien d'E. Scola (1981) avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni, H. Schygulla, H. Keitel, J.-C. Brialy, D. Gélin, A. Ferréol.
En juin 1791, l'écrivain libertin Restif de la Bretonne part de Paris pour suivre, sur la route de Metz, la famille royale en fuite. Renouvellement du cinéma historique par une narration picaresque. La fin de l'Ancien Régime. Début de la version conçue pour la télévision et que nous ne connaissons pas.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet, coprod. Institut pour la coopération audiovisuelle francophone, Office de radiodiffusion-télévision sénégalaise. Une enquête de Mous Makki.
Pour son vingtième numéro, le magazine « Espace francophone » s'est rendu au Sénégal. Emission-portrait consacrée au chef de l'Etat sénégalais, Abdou Diouf, qui trouve là l'occasion de réfléchir sur de très nombreux sujets : la crise économique, la sécheresse, la démocratie sénégalaise, la francophonie et l'unité africaine, la solidarité islamique et le caractère laïque du régime de Dakar, auquel ce président africain tient tout particulièrement.

22 h 55 Histoire de l'art : art égyptien.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Double Quatuor op. 77, *de Ludwig Spohr, interprété par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields.*

CANAL PLUS

20 h 55, Psychose, phase 3, film de R. Marquand ; **22 h 30, Fitzcarraldo,** film de W. Herzog ; **1 h 5, A mort l'arbitre,** film de J.-P. Mocky ; **2 h 25, Jazz à Antibes.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Vous avez dit demain ? par Jean de Beer. « Une autre approche du réel et l'homme devant lui », avec B. d'Espagnat, physicien, et M. Locquin, linguiste.

21 h 30 Pulsations : l'Harmonie de la police nationale à Vaucresson. Monstres et grands orchestres.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie n° 35 en ré majeur, Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur, Symphonie n° 40 en sol mineur,* de Mozart, par l'Orchestre du XVIIIe, dir. F. Brueggen ; sol. E. Hoeprich, clarinette ; à 23 h, en complément de programme, musique maçonnique : œuvres de Beethoven, Mozart, Haydn, Satie.

22 h 30 *Les soirées de France-Musique* : Judy Garland ; à 24 h, Escales latino-américaines : les Caraïbes.

Jeudi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h 5 Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.
Avec la Compagnie créole.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 45).
Variétés, dessin animé, infos-magazine...

14 h 30 Le monde est un théâtre : la Suède.

15 h 30 Quarté en direct d'Evry.

16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.

17 h 45 La chance aux chansons.

18 h 15 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : la Nuit et le Moment.
D'après une nouvelle de P. Moinot, adapt. P. Moinot et C. May et J.-D. Simon. Avec A. Lacoste, N. Juvet, J. Le Mouel.
A la fin de la deuxième guerre mondiale, un groupe de tirailleurs maghrébins commandé par un jeune lieutenant français prend position autour d'une ferme isolée du versant alsacien des Vosges. Cette ferme abrite une famille qui avait quitté le village voisin pour permettre à Rosa d'accoucher en toute tranquillité... Un film intimiste qui pose en toile de fond le problème de la cohabitation de deux cultures. Les comédiens sont excellents.

22 h 10 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : Le Nicaragua en état d'alerte ; L'Autriche, trente ans de neutralité ; Péril en Amazonie ; Quelle aide pour l'Ethiopie ? Iran : l'enlisement.

23 h 25 Journal.

23 h 40 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Recré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Les petits génies.

14 h 25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; 15 h, Internationaux de tennis, à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45, cyclisme : Tour de France.

18 h 30 C'est la vie : les campings.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France : résumé de l'étape.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Rien n'arrête la musique.
Film américain de N. Walker (1980), avec V. Perrine, B. Jenner, S. Guttemberg, A. Briley, D. Hodo...
Grâce à un jeune compositeur et à son amie mannequin, un groupe disco est créé, à Greenwich Village. L'histoire romancée des « Village people ». Film débile. Il y a la musique pour ceux qui aiment cela.

22 h 15 Magazine : Carte de presse.
De H. Chabalier et M. Honorin...
Rediffusion pendant l'été des principaux magazines de l'année. Celui-ci traite de la loi du silence qui règne sur la filière de la viande, où les enjeux sont considérables, les profits plus importants encore. S'il arrive qu'on vous serve au restaurant de la dinde à la place de veau et du mou de porc à la place d'escargots, ce ne sont que petites fraudes face à l'utilisation massive des produits chimiques dans la viande.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.

19 h 15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 35 Coups de soleil.

19 h 50 Dessin animé : Patchogragf.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : la Nuit de Varennes (2e partie).
Film franco-italien d'Ettore Scola (1981), avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni, H. Schigulla, H. Keitel, J.-C. Brialy, D. Gélin, A. Ferreol.
Suite et fin du voyage à Varennes fait par divers personnages (dont Restif de la Bretonne et Casanova) derrière la voiture emportant Louis XVI et sa famille.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Opéra vitrail : le vitrail et ses créateurs.
Emission de J. Pourtale. Coproduction FR 3, maison de la culture de Reims.
Les vitraux, on les trouve traditionnellement dans les églises, les basiliques, les cathédrales, mais aussi dans les écoles, les lycées, les hôpitaux, dans le métro ou chez des particuliers. Chaque maître verrier a sa technique : vitres planes ou en éclat, verre coulé avec du plomb ou du béton... On peut y incorporer du granit, du bois, le marier à des baies vitrées transparentes, faire son verre, le choisir opaque ou translucide. Une vingtaine de maîtres verriers montrent et expliquent leurs réalisations. Les images sont belles quoiqu'un peu sombres. Le commentaire, très lourd au départ (quand il s'agit du passé), devient peu à peu plus vif. Il faut savoir attendre.

23 h 30 Histoire de l'art : art égyptien.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Nocturne pour violoncelle et piano, *d'André Jolivet, interprété par Geneviève Teulières, violoncelle, Denis Weber, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 ; 7 h 45, l'Australienne ; 8 h 35, Série : Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, **Liste noire,** film de A. Bonnot ; 10 h 30, **Streamers,** film de R. Altman ; 12 h 25, Cabou Cadin (*et à 17 h 30 et 18 h 10*) ; *13 h 35,* L'hôtel en folie ; 14 h 5, **Sunburn,** film de R. Sarafian ; 16 h, **Signes extérieurs de richesse,** film de J. Monnet ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; *19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Top 50 ;* 20 h 50, **Vive la sociale,** film de G. Mordillat ; 22 h 15, **les Doigts du diable,** film de A. Zacharias ; 23 h 45, **l'Homme à tout faire,** film de J. Rich ; 1 h 20, Téléfilm : **Répétition d'un meurtre.**

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : le journal intime ; (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel) ; 9 h 5, **Les matinées,** une vie, une œuvre : *Victor Segalen* ; 10 h 30, *Musique :* miroirs ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître** : en français et en allemand, le bac a changé ; 11 h 30, **Feuilleton** : la Célestine ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : l'atelier de Jean Edelman ; 14 h, **Un livre, des voix** : « le programme » ; de Thérèse de Saint-Phalle ; 14 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française** : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour ; *15 h 30, Musicomania* : les TUC saisis par la musique ; 17 h, **Le pays d'ici,** à Arles ; 18 h, **Subjectif** : agora (G.-A. Astre et P. Lespinasse) ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la gérontologie clinique ; 20 h, **Musique, mode d'emploi.**

20 h 30 Mers El-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy (2e partie).

21 h 30 Vocalyse : le *fantôme de l'Opéra à travers la lecture du livre de Gaston Leroux.*

22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

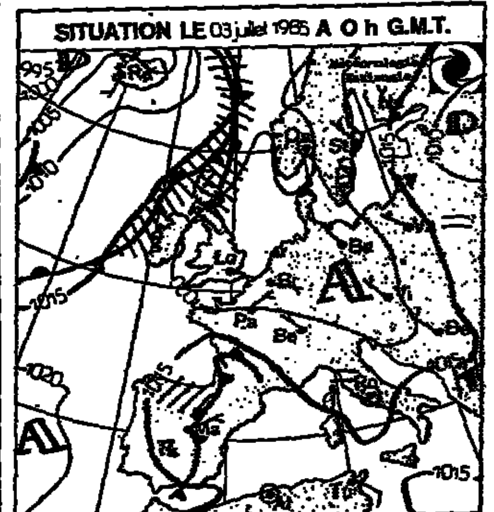
7 h *10, Réveille-matin* : à 7 h 30, Idée fixe ; 9 h 8, *Le matin des musiciens* : « les Heures espagnoles », le temps des interprètes : Ataulfo Argenta, Rafael Fruhbeck de Burgos, Alberto Ponce, Teresa Berganza... ; 12 h 5, *Le temps du jazz* : feuilleton « hommage à Laurent Goddet » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Casanova, Dukas par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard ; 14 h 2, **Repères contemporains** : Lukas Foss ; 14 h 45, **Sonates de Scarlatti** : par Scott Ross ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : Ils n'avaient pas vingt ans, Gustav Mahler ; à 16 h, œuvres de *Tchaïkovski, Grieg, Beethoven par le Quatuor de Tokyo* ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; 18 h 2, **Côté jardin,** magazine de l'opérette ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : *le bloc-notes* ; 19 h 15, *Rosace* : magazine de la guitare.

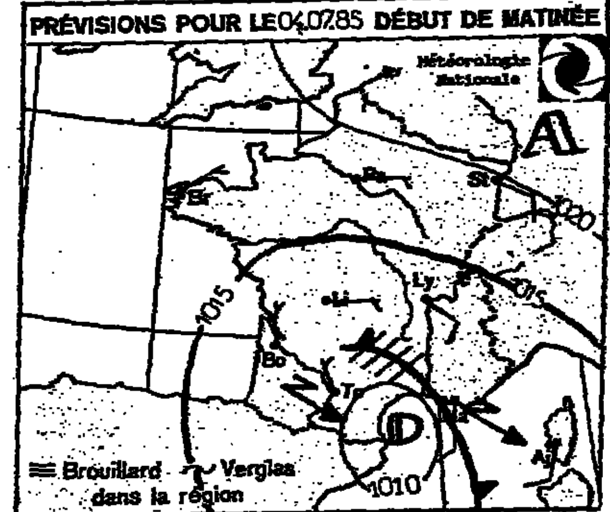
20 h Concert : *la Dame de pique,* de Tchaïkovski par les *chœurs et l'orchestre du Bayerische Staatsoper* et les chœurs d'enfants du Pestalozzi-gymnasium, dir. A. Juraitis, sol. W. Atlantov, B. Brinkmann...

24 h *Les soirées de France-Musique : escales américo-latines* : musiques des mers du Sud.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 juillet à 0 heure et le jeudi 4 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Les hautes pressions recouvrent la majeure partie de l'Europe mais des perturbations orageuses venant de l'Espagne traversent la moitié sud de la France.

Jeudi : temps nuageux et orageux le matin du Massif Central aux Alpes, à la Méditerranée et aux Pyrénées.

De fréquents orages et des averses parfois violentes près du relief. Les températures du début de matinée seront entre 16 et 19 degrés. Sur les autres régions temps passagèrement brumeux et nuageux mais prédominance des périodes ensoleillées.

Les températures minimales de la nuit seront entre 12 et 15 degrés. Au cours de la journée le temps orageux se cantonnera au quart Sud-Est. Beau temps bien ensoleillé au nord-est de la Seine et de la Basse Normandie à l'Orléanais d'une part, sur le quart Sud-Ouest d'autre part. Ailleurs, temps lourd avec ciel passagèrement voilé et légère tendance orageuse.

Les températures évolueront entre 26 et 32 degrés des Côtes de la Manche aux régions méridionales en milieu d'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 2 au 3 juillet) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 18 ; Bordeaux, 33 et 18 ; Bréhat, 20 et 12 ; Brest, 27 et 14 ; Cannes, 17 (mini) ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 25 et 14 ; Dinard, 13 (mini) ; Embrun, 29 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 31 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 13 ; La Rochelle, 31 et 19 ; Lille, 23 et 12 ; Limoges, 28 et 19 ; Lorient, 17 (mini) ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 29 et 17 ; Nice Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Montsouris, 25 et 16 ; Paris-Orly, 25 et 14 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 28 et 15 ; Rouen, 23 et 13 ; Saint-Étienne, 27 et 13 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Toulouse, 34 et 19 ; Tours, 26 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 ; Genève, 27 et 12 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 24 et 13 ; Madrid, 30 (maxi) ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 18 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CONCOURS

VOULEZ-VOUS CONTER GRAND-MÈRE ? — Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et de la semaine nationale des personnes âgées (du 14 au 20 octobre prochain), M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées, et le ministère de l'Education nationale organisent un concours : « Racontez-vous grand-mère ». Il s'agit pour les élèves de raconter — individuellement ou avec l'ensemble de la classe — l'histoire d'une personne âgée en insistant particulièrement sur les grands événements du siècle qui ont jalonné sa vie. Les rédactions devront être envoyées avant le 31 octobre 1985 à raison de deux biographies par établissement. Divers prix — dont trois premiers prix de 5 000 francs — récompenseront les lauréats.

★ **Secrétariat d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées, 40, rue du Bac, 75700 Paris. Concours « Racontez-vous grand-mère (ou grand-père) ».**

FORMATION CONTINUE

ÉCRIT ET ORAL. — Le Service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise en octobre et novembre 1985 trois stages pour les salariés qui ont accédé à des fonctions d'encadrement et de responsabilité sans avoir reçu de formation d'enseignement supérieur général. Un stage « d'entraînement à la communication écrite » (12 séances de 3 h 30 à raison d'une séance par semaine) leur apprendra à rédiger des rapports, notes de service et projets. Un stage « d'entraînement à l'expression orale » (cinq jours à raison d'une journée par semaine) les aidera à s'exprimer avec aisance et à prendre la parole dans les réunions pour défendre leur point de vue. Enfin, une session « s'exprimer et communiquer » (cinq jours également) fera la synthèse.

Ceux qui veulent tout connaître de la « France contemporaine, ses mutations, la vie économique, politique et administrative » peuvent suivre un cycle de seize jours répartis sur quatre mois.

★ **Service de Formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 260-39-60.**

TRANSPORTS

MÉTRO ANIMÉ. — En plus de ses « Vendredis musicaux », la station Auber offrira, tout l'été, dans la salle des échanges, des concerts et spectacles. Entre autres : le 4 juillet, de 16 heures à 18 heures, concert du congrès international des Petits Chanteurs, les 8, 9 et 10 juillet, de 17 heures à 18 heures : magie pour rire. Le 18 juillet, de 16 h 30 à 17 h 30, du mime. Du 22 au 25 juillet, à 13 h 45, 14 h 45, 16 heures et 17 heures : musique, danse, contes, etc. Renseignements (1) 346-41-24 et 346-41-05.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 3 juillet :

UNE LOI

● Modifiant la loi du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils et la loi n° 75-1 000 du 30 octobre 1975 modifiant la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires et édictant des dispositions concernant les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat.

DES ARRÊTÉS

● Portant création d'une école normale mixte d'instituteurs à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

● Créant une commission chargée de la modernisation du code du travail et relatif à sa composition.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Un cimetière traditionnel aux cent tombeaux de marginaux », 14 h 45, sortie escalier mécanique Père-lachaise, V. de Langlade.

« Le faubourg Saint-Antoine au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Ledru-Rollin, sortie Charonne, Mlle Leblanc.

Pour les 7 à 12 ans : « Autour de Notre-Dame » : Paris, ses ponts, ses monuments, etc. Inscriptions : (1) 277-23-31, Paris Baskets.

« L'univers de Jeanne Lanvin recréé au Musée des arts décoratifs », 15 heures, entrée musée.

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs.

« Les salons de l'hôtel de Soubise : de la Saint-Bathélemy à l'affaire du Collier », 15 heures, 60 rue des Francs-Bourgeois, P.-Y. Jaslet.

« Ensemble Louis XVI, authentique architecture fin de règne, boiseries des salons », 14 h 45, 25, avenue Matignon, C.-A. Messer.

« Les templiers et le quartier du temple », 15 heures métro Temple, Mme Lasnier.

« Renoir » au Grand Palais, 12 h 45, entrée principale ou 14 heures escalier.

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 27 JUIN ET LE 20 JUILLET 1965

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1985/08 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1985 ;

b) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1985 ;

c) Volontaires pour être appelés le 1er août 1985 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1985, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er août 1985 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1985, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation ;

2) Les jeunes gens :

a) Non titulaires d'un report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 27 juin 1965 et le 30 juin 1965, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1985 ;

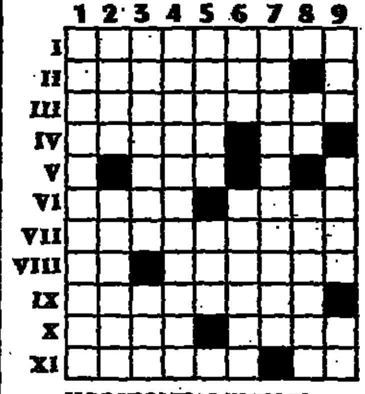
b) Omis ou naturalisés, non titulaires d'un report d'incorporation, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1985 ;

c) Non titulaires d'un report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 1er juillet 1965 et le 20 juillet 1965, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1985.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 5 août 1985.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4001



HORIZONTALEMENT

I. Satisfait les exigences du grammairien mais non celles du puriste. — II. Impossible à décrire de façon claire. — III. Le charme des vieux fourneaux. — IV. Base d'un champignon mortel. Pour un mathématicien ou un littéraire. — V. Lieu de formation ou formation dans un lieu. — VI. Fait rêver ou donne des cauchemars. Royaume de légende. — VII. Permettent d'assurer le service avant de remporter le set. — VIII. Possessif. A donc un geste d'apache. — IX. Pour certains c'est une occupation, pour d'autres la retraite. — X. Système de sécurité. Perdit un sac mais gagna un fardeau. — XI. N'annonce pas la couleur. Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Source d'avatars pour les uns, source de lumière pour les autres. — 2. On peut le « muter » pour l'empêcher de travailler. Consomme donc beaucoup d'énergie. — 3. Bois de l'eau. Mis sous cintre. — 4. Fait le plein d'essence. — 5. Incidents techniques. Participe passé. — 6. N'est donc pas demeuré. Qui a donc un petit creux. — 7. Oblige à se soumettre au milieu. — 8. Soldat étranger. Sont souvent suspendues dans leurs fonctions. — 9. Laisse donc froid. Carré de dames. Préposition.

Solution du problème n° 4000

Horizontalement

I. Plombiers. — II. Latin. Tué. — III. Uval. Ciel. — IV. Maillon. — V. En. Scie. — VI. Aisés (aises). — VII. Fier. Elée. — VIII. Rends. Lus. — IX. Ere. Ilets. — X. Réelles. — XI. Es. Ios. Us.

Verticalement

1. Plume. Frère. — 2. Lavandières. — 3. Otai. Enée. — 4. Milliard. Li. — 5. BN. Silo. — 6. Cosse. Les. — 7. Etincelles. — 8. Rue. Iseut. — 9. Selle. Esses.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

ingénieur d'études réseau

Paris **IBM**

Cette grande banque d'affaires française vient d'élaborer un vaste plan informatique à 5 ans qui met en œuvre des ressources puissantes et un réseau très important de niveau national et international, avec des matériels hétérogènes à forte coloration IBM (200 terminaux, messagerie électronique...). Elle recherche un Ingénieur d'Études Réseau.

Dépendant du Responsable des Télécommunications et dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique, il doit, à partir des besoins exprimés par les Directions de la Banque, mener les études d'applications Télécommunications, en assurer le suivi, choisir les produits (matériels et logiciels) et les mettre en place. Il propose, conçoit et réalise des projets nouveaux et met en œuvre tous les moyens permettant une évolution des télécommunications.

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur ou universitaire et de fort potentiel, possède au moins 3 ans en conduite de projet. L'expérience de CICS est fortement souhaitée. Il est motivé pour les techniques Réseaux.

Ecrire avec CV, photo et prétentions, sous la référence P068/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Banque secteur nationalisé, filiale d'un puissant groupe international, recherche dans le cadre du développement de ses activités clientèle



Une bonne pratique des marchés des changes et de la trésorerie-devises est indispensable.
Une formation économique ou commerciale est indispensable.
Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 13310 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans. Discrétion assurée.

CONTESSE

SYNDICAT NATIONAL DES FABRICANTS DU LUMINAIRE (115 adhérents) cherche un

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Il sera chargé de préparer et suivre les dossiers (salons, expos, export) et coordonner les actions des divers partenaires (président, vice-présidents, adhérents, syndicats professionnels, administrations).
Agé de 30 ans, Sc. Po ou équivalent, ayant 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, c'est un homme de dialogue et un coordinateur efficace. Anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. + photo à ALPHAGRAPHE, 27, rue de Meaux, 75019 PARIS. (Réf. LS 250.)

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
– Paris-8e –
recrute

DEUX COLLABORATEURS

pour missions d'assistance et de conseil à une clientèle de P.M.E. et P.M.I. en expansion.
D.E.C.S. indispensable + 2 à 3 ans de pratique en cabinet.
Un acquis et le goût de l'informatique seraient appréciés.
Candidat ayant pour seule référence la révision et l'audit s'abstenir.

Adresser dossier de candidature avec c.v., photo et prétentions au Cabinet Rabinovici, 116, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Cabinet Conseil en COMMUNICATION recherche

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

pour assurer relations presse écrite et audiovisuelle des sociétés clientes : secteur industrie/financier et artistique.

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

pour réaliser études d'image institutionnelle.

Expérience prof. 5 ans min. dans agence ou gde entreprise. Formation univers. socio-éco. Bonne capacité rédaction. Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo, prétentions à F. HUGUENIN, 49, av. Kléber, 75116 PARIS.

Etablissement d'enseignement supérieur recherche

UN PROFESSEUR DE MARKETING
et
UN ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

Ecr. à D.V.I., 4, bd de Bellerive, 92500 RUEIL-MALMAISON en transmettant C.V. et prétentions.

Association de Volontariat pour le développement international située dans l'ESSONNE recherche de toute urgence

CHEF DE SERVICE COMPTABLE

CHARGÉ(E) :
– de la conception et du traitement de la comptabilité générale et analytique ;
– de la mise en œuvre de la trésorerie.

PROFIL :
– DECS avec première professionnelle ;
– connaissance souhaitable du milieu associatif.

Envoyer curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE sous n° 303.449 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CABINET DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE recherche

PARIS-PROVINCE

DES CONCESSIONNAIRES (H./F.)

Temps partiel poss. Formation assurée.

Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE s/n° 307.804, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e

---

Dans le cadre de son développement la société DECOR 2000 rech. 3 CADRES COMMERCIAUX capables d'animer une force de vente, c.v. exigé. 7 V.R.P. EXCLUSIFS possédant voiture débutants acceptés.
Tél. : 843-12-75, 843-81-42.

Groupe important d'ingénierie recherche pour sa filiale ordonnancement et pilotage – Travaux industriels et Bâtiments dont le siège est à PARIS

DIRECTEUR

De formation ingénieur, il aura plusieurs années d'expérience de direction dans activité similaire.
Il assurera la prospection et l'administration de la société.

Rémunération attractive selon résultats.

Adr. votre cand. (C.V. + photo), s/réf. 1158 à LT ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

AU-PAIRS REQUIRED FOR SELECT FAMILIES IN IRELAND. For information contact : Au-Pairs Elite, 8 Seacourt, Loughshinney, Co. Dublin, Ireland.

---

formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON

Centre International d'Études et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FRANCACIP

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 5 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mo George V
Tél : 723.55.18

---

représentation offres

Recherchons pour Paris et région parisienne
VRP - MULTICARTE
pour vente PLAFONDS LUMINEUX ET DÉCORATIFS
DICTATOR FRANCE
B.P. 9
10140 VENDEUVRE-S/BARSE.
Tél. : 25-41-33-33.

DEMANDES D'EMPLOIS

23 ans. Diplômé de l'enseignement supérieur, 100 % bilingue (études en France et en Angleterre)

recherche

à Paris dans le secteur international bancaire, juridique ou commercial

Poste à caractère administratif
ou de contacts.

2 ans d'expérience professionnelle avec références.

Ecrire sous n° 6777, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Licencié de japonais, 33 ans, 2 ans direction cciale Tokyo, 18 mois interprétariat Algérie pour Sté japonaise ingénierie. Ch. poste à partir septembre. Tél. matin : 506-82-29.

JOURNALISTE INDÉPENDANT

8 ans d'expérience, haut niveau, économie, social + informatique scientifique (télécommunications) recherche : tous travaux conception et collaboration rédactionnelles (journaux d'entreprises, pub...) Étudierait toutes propositions.

Ecrire sous le n° 69.804 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEUXIÈME PHASE

ESCP, 30 ans, expérience PME, contrôle de gestion, recherche poste opérationnel et responsabilité en PME ou société de conseil.

Ecr. s/n° 7490 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Ingénieur conseil en Marketing industriel

recherche

pour association en SARL ou SMC un

CADRE SUPÉRIEUR

45 ans minimum.
Formation commerciale et/ou financière, longue expérience gestion PME-PMI, acquis relationnel important.
Localisation Paris-Ouest.
Opération fin 85.

Ecr. s/n° 2882 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

J.-J.-Rousseau 130 m² 703-32-44
JARDINET D'HIVER.

4e arrdt

PROX. ST-PAUL
250 m² caractère. 703-32-31.

MARAIS
1, RUE BEAUTREILLIS
s/place jeudi 11 h à 15 h. Superbe DUPLEX caractère. Récept. + 1 chbre. 1.280.000 F.

7e arrdt

FACE SQUARE BOUCICAUT
Récent stand. séj. + 2 chbres. park. 1.500.000. 544-11-25.

8e arrdt

AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES
beau pied-à-terre, 2 pièces, dont séjour 50 m², immeuble pierre de taille, calme, verdure, soleil, A12. T. 342-30-84.

S/PARC MONCEAU
Imm. gd stand., luxueux 5 p., 208 m², 2 chbres, service, 2 park. Prix élevé justifié. Tél. : 261-84-52.

11e arrdt

BOULEVARD VOLTAIRE
3 pièces à rénover, 2e étage. URGENT. Tél. : 634-13-18.

12e arrdt

DAUMESNIL
RÉCENT SOLEIL BALCON
3 P., 65 m², ét. élevé, impecc. SANTANDREA : 561-90-91.

Saint-Antoine, imm. 17e rénové
GRENIER DUPLEX
130 m², 3 ch., 2 bains. Sud ET MAISON TRIPLEX 80 M2, terrasse 15 m². 544-53-90.

13e arrdt

GOBELINS
APPT DE CLASSE 4-5 P., TT CFT 180 m², imm. pierre. 2.300.000 F. 526-99-04.

Butte-aux-Cailles
MAISON 220 m², prix : 2.300.000 F. Tél. 328-73-14.

14e arrdt

GAITÉ 55 m²
Double living + chambre, cuisine équipée, bains. SOLEIL IMPECCABLE. 750.000 F. 567-22-88.

5' PORTE D'ORLÉANS
GD STUDIO tt cft, refait neuf, 33 m². Imm. récent. 270.000 F. 526-99-04.

15e arrdt

SÈVRES LECOURBE
Très joli stud. 37 m², bien équipé, 8e étage, tapis escalier. Imm. pierre de taille 1891. 420.000 F. Tél. : 783-65-38.

AV. BRETEUIL 270 m²
8 p., parfait état, 2e, stand., soleil. 3.600.000. 296-00-45.

16e arrdt

AUTEUIL
IMM. RÉCENT. Séjour + 2 chbres. 103 m² + BALCONS + park. double. 1.800.000 F. EMBASSY - 562-16-40.

17e arrdt

AVENUE NIEL
2 pièces cuisine, bains, w.-c., parfait état. T. 634-13-18.

17e PRÈS MONCEAU Appt CHARME. Dble séj., 1 chbre, bains, cuis. équip. 5e sans asc., soleil. 650.000 F - 727-84-76.

18e arrdt

105 m² - 910.000 F
Imm. pierre de taille, balcon, living dble, 2 chbres, tt cft, profes. libérale possible. *Immo Marcadet.* 252-01-82.

298.000 F - 4 P.
Rue Stephenson, imm. récent. Immo Marcadet. 252-01-82.

78-Yvelines

17' St-Lazare, La-Celle-St-Cloud
3 P. - 395.000 F.
Immeuble récent, tt cft. Immo Marcadet - 252-01-82.

94 Val-de-Marne

IVRY Proximité métro, RER. 4 p. en duplex de pt immeuble *neuf. 800.000 F park. compris.* P.C.-SEMI 672-41-39.

Province

DINARD près PLAGE
Dans petit imm. pierre de pays 1er ét., entrée, cuis., dble liv., 4 chbres, bains, wc, salle d'eau, garage. A SAISIR. 634-13-18.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM ou Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e-14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.
562-16-40

MICHEL BERNARD
42, av. Victor-Hugo.
Tél. : 502-13-43.
Recherche, différents quartiers, appts, hôtels particuliers, burx.

locations non meublées offres

Région parisienne

COLOMBES, GARE CENTRE
grand 2 pièces, tout confort, refait neuf, 2 260 F net. Tél. : 227-92-89.

OUEST RÉSIDENT RER
Belles villas et gds appts avec jardin privatif. Libres à la rentrée. Tél. : 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE recherche APPTS 2 à 8 PIÈCES, STUDIOS, VILLAS, PARIS ET ENVIRONS. T. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Téléph. : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE
pr cadres mutés Paris rech. du STUDIO AU 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Stés *ou Ambassades, 285-11-08.*

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La-Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 16e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

AVENUE FOCH
Fontenay-ss-Bois, limite Vincennes, près bois et RER, très belle résid. 6 copptaires, beau 2 p., cuis., tt cft, balc., jard. *priv., box, cave, chff. ind. gaz.* 575.000 F.
MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

Mo CHATEAU VINCENNES
FONTENAY-SS-BOIS, av. Foch, ptt pav., constr. 1973, 2 p., cuis., tt cft, jdinet, gar. s/sol, except. 575.000 F.
MAIS IMMOBILIER 345-88-53.

propriétés

SPLENDIDE DEMEURE XVIIe
125 km Paris ouest. Belle ville tous commerçants. SNCF, autoroute, caractère haute décoration, 9 p. + 150 m² atelier artiste, jardin arboré clos murs pierre, communs, garages 3 pl., écurie, chaufferie, cave import. Px : *1.750.000 F.* Maurice COEURET, Agce Imm. 28160 BROU. *Tél. : (37) 47-03-92.*

1) MAISON aménagée sur 25.000 m² bord. riss. 300 m, vue impr., rég. bois., poss. étang. Séj., cuis., 4 ch.s, bains. *Tt cft 850.000 F.*
2) FERMETTE partiel. amén. s/17.500 m², bord. forêt, séj. rust., 2 ch., bains, grange gren. Px : 260.000 F. COEURET, Agce Imm., 28160 BROU. *Tél. : (37) 47-03-92.*

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

bureaux bureaux

Locations

16e
domiciliation, siège social, *const. sté, secrétaire trilingue,* locat. burx, télex, 651-29-77.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tel., télex.
Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. Tél. : (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

Vend ou loue libre PARIS 2.000 m park. + 1.200 m bureaux à 500 m Nation. Tél. : 367-67-14.

fonds de commerce

Ventes

A vendre à MULHOUSE (Alsace) Fonds de commerce auto accessoires 260 m². Magasin avec extension possible 260 m². Atelier de montage. *Ecr. s/n° 5079, HAVAS, 4, r. du* Sauvage, 68100 MULHOUSE.

l'agenda du Monde

Cours

Le Grand Bain Américain en août. 84 heures de cours structurés et 70 heures d'animation (vidéo U.S., musique, etc.). Cinq instructeurs et moniteurs américains.
Démarrage, déblocage, réactivation de l'anglais latent. Introduction à l'Amérique.
Pension complète.
Participation limitée à 25 personnes.
CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN
B.P. 176 LISIEUX 14104.
Tél. : (31) 31-22-01.

Fille au pair

J.F. cherche place au pair durant mois d'août. Propose cours de maths.
Ecr. s/n° 7515 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Arts

A VENDRE : pièces d'art et d'artisanat aborigènes australiennes. Superbe sélection d'authentiques et traditionnelles peintures, sculptures et objets artisanaux sur écorce provenant de Arnhem en Australie.
Unique opportunité d'investissements.
Ecr. s/n° 6779 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
à partir de £17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
ou Regency Langues, 66 Champs Elysées, Immeuble A, 9e étage 75008 PARIS Tel.: (1) 562.66.00. H.B.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine, synthétique.
Toutes qualités. Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92-LEVALLOIS.
Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

★★★★★★
Superb. Moquett.
velours ; bouclée en 2 m. et 4 m. 100 % Polyamide, Gdes Griffes
29,50 le m²
+ Tissus Muraux coord. en 0,90 **9,50 le m.**
Artirec
4, Bd Bastille
340.72.72.
★★★★★★

Stages

Le Centre National des Marionnettes propose un stage de formation financé par l'AFDAS « La Marionnette des créations aux créateurs » Durée 145 h réparties en 3 périodes : du 23 au 28-9-85 à Charleville-Mézières, du 22 au 28-11-85 à Paris, du 6 au 24-1-86 à Crosnes (91).
Destiné aux Artistes Interprètes professionnels du spectacle marionnettistes, comédiens, danseurs, mimes.
Ayants droit AFDAS (48 cachets s/83 et 84).
Rens. : CNM - 345-02-28.
Inscript. : AFDAS, 227-95-93, 31 août 85 dernier délai.

Vacances

Tourisme

BENIDORM (Espagne)
bord de mer, résidence typique.
Location semaine, mois.
Téléph. : (1) 360-47-02 h. b.

Particulier loue juillet-août maison neuve 29 S.
4/5 personnes, 3 km plage.
Tél. (98) 57-18-35, ap. 20 h.

SUD-BRETAGNE
COTE DE JADE
loue villas, appts. juillet, août, quinzaine, mois.
Agence Saint-Michel, B.P. 21, 44730 ST-MICHEL Chef-Chef.
Téléphone : (40) 27-80-76.

LOUE F2 MEUBLÉ JUILLET, AOUT, animaux s'abstenir.
Téléphone : (93) 70-80-44 ou (93) 70-21-46 heures des rep.

CANNES, 100 m de la Croisette, part. loue appt 2 p., 4 pers., 6e ét., asc., gd balc. *Vue sur mer, 8 000 F, 1er au* 31 août. Tél. : 698-12-78.

PALAVAS-LES-FLOTS
8 km plage ville gd confort m.-à-l. L.V., T.V., 2 jardinets, terrass., patio, 6 pers. 1/7 au 31/7. 6.500 F/qinz.
Tél. : 16 (75) 88-02-21.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, *adultes entre 21-60 ans.* S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

GRÈCE 50 %
ENFANTS MOINS DE 12 ANS
HOTEL CLUB PARIS-PARIS
ADULTES 14 JOURS
JUILLET 4.700 F
ET AOUT 5.100 F
VOYAGE PILOTE
Tél. : 281-36-00 VIP 1082.

Bateaux

CANNES
Part. loue vedette KRIS-CRAFT, 10 m de long., 2 moteurs, 80 chevaux, w.-c., cuis., 7 couchettes.
Tél. : 16 (93) 47-43-85 le soir.

Part. vend trawler 1979, 55 pieds largeur, 5 mètres, 2 moteurs, 210 chevaux, 500 heures de mer, tt équipé. 2.200.000 F. T. : 747-70-72.

économie

REPÈRES

Dollar : 9,26 F

Le dollar s'est affaibli mercredi matin 3 juillet sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, il se traitait peu avant midi à 9,26 F (contre 9,3030 F mardi). Sur le marché de Francfort, son cours était retombé à 3,0420 DM (contre 3,0540 DM).

Selon les cambistes, le billet vert n'est plus porté par les achats de couverture et, à la veille du chômage qui sera observé le 4 juillet à New-York pour la célébration de l'Independance Day, les affaires sont redevenues très calmes.

Assurance-maladie : nouveau ralentissement du rythme annuel des dépenses

Le ralentissement des dépenses de l'assurance-maladie s'est confirmé en mai 1985 avec un taux de variation annuelle de 10 % contre 10,7 % fin avril et 10,1 % fin mai 1984, selon les statistiques de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés. Le rythme de *croissance annuelle* des honoraires médicaux continue de progresser, mais moins fortement, passant de 10,7 % fin avril à 10,9 % fin mai. Cette dernière variation s'explique notamment par la modification de la cotation des électrocardiogrammes, la poursuite de la croissance des actes de *radiologie* et *« l'arrêt de la conjoncture épidémique »* (diminution de 0,5 point du taux de croissance du nombre des visites). La progression des remboursements aux hôpitaux décroît de nouveau très sensiblement : + 8,6 % fin mai (+ 9,1 % dans le public et + 5,6 % dans le privé) contre 9,9 % fin avril. *Fin mai 1984, le taux de progression* des remboursements aux hôpitaux n'était cependant que de 7,4 %.

SOCIAL

Le déficit de la Sécurité sociale devrait se situer entre 1 et 2 milliards de francs à la fin 1985

Espoir d'équilibre à court terme, mais fragilité pour le long terme : c'est toujours ainsi que *se présentent* les perspectives du régime général de Sécurité sociale, après les *« ajustements »* décidés par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales (*le Monde* du 15 juin).

En décembre 1984, le rapport pour la Commission des comptes de la Sécurité sociale prévoyait un déficit du régime général d'environ 3,2 milliards de francs pour l'exercice 1985 (0,5 % des dépenses). Mais des projections plus récentes évoquaient des chiffres plus élevés, de l'ordre de 5 milliards de francs ou davantage.

En effet, l'on constatait un double dérapage dans le secteur des dépenses de santé. D'abord des versements plus importants de la Caisse nationale d'assurance-maladie aux hôpitaux, faisant suite à un gonflement assez important des dépenses en 1984 de l'ordre de 2 milliards de francs. Ensuite, la *forte progression* des prescriptions médicales (+ 13,7 % en rythme annuel à la fin de mars).

Aujourd'hui, les perspectives paraissent meilleures. Les mesures prises le mois dernier devraient *économiser* 1,1 milliard de francs sur l'année au régime général (1), la régularisation des versements aux *hôpitaux* ramènerait leur *croissance* à un rythme plus raisonnable, les dépenses des prestations familiales seraient inférieures aux prévisions (on a vu un peu large pour les nouvelles prestations) ; en revanche, les recettes seraient légèrement supérieures aux calculs antérieurs, par suite de l'évolution des salaires au cours des premiers mois : sur l'ensemble de l'année cette augmen*tation* (+ 0,4 %) devrait *compenser* la baisse attendue des effectifs salariés (– 0,9 % au lieu des – 0,6 % prévus par les comptes de décembre 1984). Au total, on prévoit maintenant un déficit limité à 1 milliard ou 2 milliards de francs à la fin de 1985.

« Passer 1986 »

Il faudra ensuite parvenir à *« passer 1986 »*. Et, *comme l'a reconnu* Mme Dufoix devant les représentants des caisses régionales d'assurance-maladie le *19* juin, il n'est pas sûr que *« les provisions accumulées en 1984 suffisent »*. La persistance – sinon l'aggravation – du chômage et la « désindexation » des salaires vont réduire le rapport des cotisations. *En* revanche les charges de la branche vieillesse vont continuer à augmenter mécaniquement (d'environ 5 % l'an sans doute) par le triple *effet* de la démographie, de la retraite à soixante ans et de l'usage de la préretraite depuis 1980 comme moyen de *limiter les licenciements*. Même au ralenti, le rythme de croissance des dépenses d'assurance-maladie reste encore excessif. Dans les hôpitaux en particulier, le budget global ne fera sentir son plein effet qu'à partir de 1987 (jusque là se répercuteront les *déficits des années* antérieures). Les dépenses de la médecine libérale restent encore malaisément maîtrisables.

Pour couvrir la *croissance* des retraites, on sera donc amené à augmenter les cotisations, tôt ou tard – en *1987* ou peut-être même dès 1986. En revanche, pour l'assurance-maladie, le gouvernement souhaite autant que possible éviter de jouer sur les *recettes* et tenter de freiner l'accroissement des dépenses, par *« ajustements »* progressifs. Cette politique a été inaugurée au ministère des affaires sociales par M. Pierre Bérégovoy lorsqu'il a lancé son plan de redressement de septembre 1982 pour la Sécurité sociale.

Reste à trouver des ajustements qui, comme le dit à son tour Mme Dufoix, ne touchent pas à l'essentiel de la protection sociale et soient dans la mesure du possible producteurs d'économies à terme. C'est là que la marge se fait de plus en plus étroite. Les économies pratiquées sur les remboursements de *médicaments*, méthode éprouvée – elle fût déjà utilisée en 1977, 1980 et 1982, – ne mettent sans doute *pas en péril la couverture sociale des* Français. Mais l'opération peut-elle être répétée indéfiniment ? Le recours à l'augmentation de la taxe *sur* les assurances montre les limites de ce type d'action.

GUY HERZLICH.

(1) 1,3 milliard en y ajoutant la réduction des indemnités de maternité. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 15 juin, le supplément d'honoraires du pharmacien ne sera pas supprimé – mais il ne sera plus remboursé, le surcoût pour chaque assuré étant très faible.

AFFAIRES

PROJET D'ACCORD ENTRE FORD ET FIAT

M. Agnelli sauveur de l'automobile européenne ?

De notre envoyée spéciale

Turin. – Ce qui est bon pour Fiat est bon pour l'Europe : c'est le message que M. Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat, a voulu faire passer lors de sa traditionnelle conférence de presse à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires, *qui s'est tenue à Turin* le 2 juillet. Une façon de répondre aux nombreuses interrogations relatives à la possibilité d'un accord entre Fiat et l'américain Ford.

A *entendre* M. Agnelli, sa préoccupation première dans la recherche d'un tel accord est l'avenir de l'industrie automobile européenne, trop sectorielle et trop divisée. *« Les constructeurs européens n'ont pas, position assez forte*, a-t-il affirmé en soulignant leurs résultats. *Ils perdent 1 milliard de dollars par an quand les Américains en gagnent 10 et les Japonais 4. »*

Le risque qui en découle, c'est de voir l'automobile devenir la sidérurgie des années 90. Pour le président de Fiat, il n'y a qu'une seule solution : la coopération. Avec une surcapacité de production évaluée à 2,5 millions de voitures en Europe, aucun constructeur ne pourra gagner de l'argent, sur ce continent sans nouer des alliances. Seule exception qui *confirme* la *règle* : General Motors qui peut se permettre une « stratégie de perte », à moyen terme, pour gagner des parts *de marché. Sa filiale* ouest-allemande, Opel, qui a perdu quelque 2 milliards de francs en 1984, est là pour en témoigner.

Malgré son redressement, Fiat n'échappera pas à la règle. L'accord avec Ford apparaît donc comme une impérieuse nécessité. M. Agnelli s'est pourtant abstenu de toute précision sur son contenu possible. *« L'étude de faisabilité est achevée. Mais la négociation reste à entreprendre. »* Un principe est cependant acquis : *« Si l'accord se fait, il aura lieu au niveau de Fiat-Auto et non de la holding »*, ce qui limiterait l'impact d'une éventuelle prise de participation de Ford dans le capital.

Deux autres lignes directrices apparaissent cependant en filigrane. La première, *c'est* la *priorité* visiblement donnée à l'Europe dans une coopération entre Ford et Fiat. Ne serait-ce qu'en raison du repli de l'*outil* industriel de Fiat-Auto sur ce continent qui, avec celui de Ford, représente 25 % de la capacité de production européenne. La seconde, c'est la prééminence virtuelle de Fiat : *« Notre outil de production est plus ordonné que celui de Ford et nous avons plus d'expérience que lui dans les petites voitures »*, a simplement déclaré M. Agnelli en guise de justification.

Il est vrai que le redressement de Fiat justifie amplement l'assurance tranquille de son président. La progression de *ses* résultats (627 milliards de lires (1) de bénéfice en 1984, contre 253 en 1983 pour le groupe, 235 milliards contre 80,6 pour Fiat-Auto) va de pair avec une amélioration générale de sa situation. L'endettement a diminué de 25 % en un an (4000 milliards de lires en 1984) alors que, dans le même temps, avec 2155 milliards de lires, les investissements – recherche et développement compris – dépassaient 10 % du chiffre d'affaires (23 812 milliards de lires en 1984). Aussi, M. Agnelli apparaît-il sans doute comme le mieux placé pour prétendre à un rôle européen. *« Toute personne qui peut renforcer l'industrie automobile européenne contribue au renforcement de l'Europe »*, a-t-il affirmé. Dommage, quand même, que le seul partenaire convoité pour assurer ce renforcement soit un Américain...

CLAIRE BLANDIN.

(1) 1000 lires = 5 francs.

• Déclaration commune CNPF-CGC-FO-CFDT sur l'application de l'accord de 1983 sur l'encadrement. – Le CNPF, la CFDT, la CGC et FO ont signé le 2 juillet une *déclaration commune pour* relancer l'application de l'accord national interprofessionnel du 25 avril 1983 relatif au personnel d'encadrement, texte qui a donné lieu à la conclusion de neuf accords professionnels dans les branches.

Les signataires de cette déclaration demandent aux branches professionnelles d'*« assurer l'adéquation des garanties conventionnelles en vigueur avec les orientations de l'accord »*.

Cinq objectifs précis pour Eurêka

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens *s'étant accordés* le 28 juin à Milan sur la nécessité de lancer le programme Eurêka, c'est maintenant au tour des techniciens de donner plus *précisément corps* à cette future Europe de la technologie. Il reviendra aux participants des assises européennes de la technologie qui se tiendront à Paris à la mi-juillet, de progresser dans ce sens. Pour engager leurs travaux, ils disposeront d'un rapport du Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) invitant à mobiliser les compétences européennes sur *« cinq objectifs précis et programmes à finalités claires »*. Ces projets touchent l'informatique, les télécommunications, la robotique, les biotechnologies et les matériaux, secteurs qui sont *« le noyau dur des connaissances et des talents »* propre à nous ouvrir *« la porte du troisième millénaire »*, comme l'écrivent le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas et le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, dans l'introduction à ce rapport.

Les cinq projets retenus par le rapport du CESTA sont les suivants :

• **Euromatique.** – Ce projet vise à *concevoir* et à *produire* les composants de base de tout système automatique : les micro-processeurs et les mémoires. Car c'est à partir de ces *éléments que* peuvent être réalisés des ordinateurs de grande capacité, développés l'intelligence artificielle et les systèmes experts et élaborés *« les organes artificiels »* qui doteront ces systèmes automatiques *« de la vue, de l'ouïe, du toucher »*.

• **Eurobot.** – Sous ce sigle sont regroupées les études d'outils destinés à *améliorer la production en* milieu industriel : robots mobiles et miniaturisés capables d'intervenir dans des environnements difficiles ; *usinage et assemblage par laser et* flux de particules. A cet égard, pourrait être conçu le prototype d'une usine entièrement automatisée.

• **Eurocom.** – *Ce programme* porte sur la mise en place de réseaux de communication modernes. Sont envisagés : la réalisation d'un réseau optique permettant de transmettre à faible coût la voix, l'image et les données ; l'établissement de liaisons rapides entre les centres de recherche pour créer des *« universités sans murs »* ; la maîtrise des techniques d'imagerie électronique.

• **Eurobio.** – Il s'agit pour l'Europe d'être mieux placée dans le domaine des ressources végétales et vivantes en créant de nouvelles semences, en améliorant la transformation des ressources agro-alimentaires, en valorisant les ressources *océaniques, mais aussi* en luttant contre la désertification.

• **Euromat.** – Ce projet a pour objectif de combler le retard européen en matière de matériaux nouveaux, *en particulier de céramiques*. Ainsi pourraient être développés des moteurs-turbines d'une puissance de 500 à 1 000 CV, fonctionnant à *haute température et possédant* de ce fait un meilleur rendement.

Pour chacun de ces projets, le rapport français précise le nom des différents organismes de recherche et *sociétés européens susceptibles* d'y participer. Eux seuls paraissent en effet capables de donner à Eurêka son véritable contenu et d'en faire *autre chose qu'un symbole politique.*

Les projets de M. Delebarre sur les CFR

Une aide de l'Etat modulée en fonction de la situation des entreprises

Le ministre du travail, M. Michel Delebarre, a dû mesurer les difficultés de sa tâche en se livrant, le mardi 2 juillet, à une consultation-marathon des partenaires sociaux *sur les contrats formation* recherche d'emploi (CFR), dont il rend compte au conseil des ministres de ce mercredi. Schématiquement, M. Delebarre *s'est trouvé* confronté à cinq attitudes différentes, les divisions traversant tant le monde syndical que le monde patronal. Première *attitude, simple et carrée*, le refus de *« toute intervention législative »*, c'est celle du CNPF. Deuxième attitude, à l'autre extrémité, l'appel à la *loi*. Position *que défendent* tant la CFDT que... la CGPME mais avec des motivations différentes.

Pour la CFDT, ainsi que l'a expliqué Mme Notat, une intervention *législative doit permettre de sortir* de l'impasse et éviter que les entreprises et les branches *« ne soient pénalisées par l'intransigeance du CNPF »*. Pour M. Brunet (CGPME), *« il est nécessaire que l'Etat prenne ses responsabilité et légifère »*, afin que chaque entreprise soit libre de recourir ou non aux CFR.

La surprise de FO

La troisième attitude est venue de la CGT : c'est celle de l'hostilité *totale* à des *formules* qui donneraient plus de *« facilités »* au patronat – privé et nationalisé – pour licencier. Les hypothèses de M. Delebarre, a souligné M. Viannet, *« naviguent entre le pire et le mauvais »*. La quatrième attitude réunit la CGC et la CFTC dans une *nette préférence* à une *incitation* – non lesgislative – des pouvoirs publics aux CFR. La CFTC évoque un *arrêté* ou un décret qui étendrait les contrats de conversion *de la* sidérurgie et de la navale. La CGC préférerait une *« recommandation »* prévoyant des *« minima »* pouvant *être dépassés, dans la négociation* dans des branches ou des entreprises.

Mais la surprise est venue de FO qui a soutenu une cinquième position. M. André Bergeron a indiqué qu'il allait prendre des initiatives pour tenter d'ici la fin de la semaine de *« relancer la négociation »* avec le CNPF. *En cas d'échec*, a-t-il indiqué, *« nous demanderons l'intervention de l'Etat »*. Cette initiative a peu de chances d'aboutir. Les partenaires sociaux doivent se rencontrer le 8 ou le 12 juillet pour évoquer la situation des chômeurs en fin de droits à l'UNEDIC. Mais M. Chotard s'en tient à ses propositions du 24 juin, rejetées par les syndicats, tout en disant qu'elles ont *« peut-être été mal comprises par certains et déformées par d'autres »*.

Face à une telle situation, M. Delebarre, qui s'en est entretenu avec M. Fabius, va devoir trancher. Or si une intervention législative paraît acquise, « deux écoles » coexistent au sein du gouvernement. Il y a ceux qui veulent privilégier la négociation de branche pensant que dans la métallurgie ou les travaux publics par exemple il y a des possibilités de négocier. D'autres jouent la carte de l'entreprise en *indiquant* qu'il n'y a pas *« d'avantages à donner au patronat dans les branches les moyens de bloquer les négociations »*.

Mercredi matin, on s'orientait vers la *deuxième* solution *sans* que cela empêche les branches qui le souhaitent de négocier. Le projet de loi – cadre ou non –, qui serait adopté au Conseil des ministres du 10 juillet après nouvelle consultation, encouragerait, pour les CFR, un système de convention du FNE avec les entreprises. Fondé sur le double volontariat des *entreprises et* des salariés (*le Monde* du 3 juillet), il ouvrirait cette voie en rajoutant un paragraphe à l'article L.322-4 du Code *du travail sur « les actions de reclassement, de placement et de reconversion professionnelle »* dans le cadre du FNE.

Le financement de l'État sera *modulé en fonction* de la *situation* de l'entreprise et... de la qualité de son plan social. Le débat continue sur l'opportunité d'inciter à la négociation par des formules d'exonérations sociales.

MICHEL NOBLECOURT.

ENTREPRISES

• Automobile : Peugeot va augmenter son capital.

Le conseil de surveillance de Peugeot SA, devrait, le 3 juillet, *autoriser la direction* à procéder à une augmentation de capital du groupe de l'ordre de 750 millions de francs. Contrairement à ce qui fut murmuré naguère, cette augmentation de capital ne verra pas l'arrivée d'un nouvel actionnaire important (du Koweït ou d'ailleurs) *mais au contraire* un *émiettement* du capital. Pour la première fois, une société cotée en Bourse utilisera les possibilités de la loi du 3 janvier 1983, sur la suppression des droits préférentiels dont *disposaient jusqu'à présent* les anciens actionnaires.

Avec *cette opération*, la participation de la famille Peugeot – 34,4 %, – déjà virtuellement en-dessous de 30 % du fait de l'émission précédente de bons de souscription d'actions, devrait tomber un peu au-dessous de 25 %. Ce qui en fait encore *le principal* actionnaire devant Chrysler et Michelin qui ne suivront vraisemblablement pas l'augmentation de capital.

• *Les chercheurs du CEA et de l'INRA s'associent.*

Le Commissariat à l'énergie atomique et l'Institut national de *la recherche agronomique ont* signé, mardi 2 juillet, une convention cadre pour une durée de trois ans, aux termes de laquelle ils mèneront des recherches en commun. Cette collaboration concernera les secteurs situés en « amont » des productions agricoles et le génie industriel et alimentaire. Trois thèmes prioritaires : les biotechnologies *végétales*, la radiobiologie appliquée aux productions animales et les techniques séparatives des *matières premières agricoles*.

• Pernod-Ricard et le rachat de la Société des vins de France.

La cour d'appel d'Aix-*en-Provence a confirmé*, le 2 juillet, le jugement du tribunal de commerce de Marseille qui estimait que l'offre de Sénéclauze-Margnat pour le rachat de la SAPVIN, société en règlement judiciaire et actionnaire de la *Société des vins de France*, était recevable et conforme au protocole de juillet 1984 signé avec *les créanciers* de la SAPVIN. Le groupe Pernod-Ricard qui, allié au Crédit agricole (avec respectivement 45,06 % *et* 4,96 % du capital) contrôle la Société des vins de France est candidat au *rachat des parts que détiennent* la SAPVIN et les familles Crémieux-Cassin dans cette société, soit 49,7 %. Pernod-Ricard a l'intention de surenchérir sur l'offre de Sénéclauze-Margnat. Il pourrait proposer, par l'intermédiaire de la Banque Stern une offre publique d'achat pour un *montant* de 42 millions de francs. Son offre initiale était de 35 millions et celle de Sénéclauze-Margnat de 41,5 millions.

• CEA Industrie va émettre des titres participatifs.

Filiale du Commissariat à l'énergie atomique regroupant *toutes les participations* industrielles (Cogema, Framatome, CISI), du groupe, CEA Industrie étudie le lancement d'ici à la fin de l'*année* d'environ 700 millions de francs de titres participatifs. Aucune décision n'a encore été prise *sur le montant précis* ou *la* forme exacte de cette émission, précise-t-on au CEA. Cet appel à l'épargne privée, destiné à financer de *nouveaux développements* du groupe, notamment dans l'électronique, était prévu dès la création, *en 1983 de CEA Industrie*. CEA Industrie a réalisé, en 1984 pour un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs, un bénéfice net d'environ 200 millions et une *marge* brute d'autofinancement approchant 4 milliards de francs.

L'ENGORGEMENT DE TRANSPAC

Fragilité

Plus la société s'informatise, plus elle devient, paradoxalement, fragile. Le moindre couac d'un ordinateur désorganise complètement une entreprise, une institution, l'Etat. Et, comme *toujours*, c'est *lors* d'un accident que les responsables s'aperçoivent qu'ils ont, imprévoyants, bâti un château de cartes.

Le blocage du réseau Transpac le 18 juin, dû à un engorgement du trafic des Minitel et à une collusion avec les liaisons inter-ordinateurs des entreprises, fait comprendre, hélas ! trop tard, combien les réseaux télé-informatiques sont devenus à la fois des rouages essentiels au fonctionnement des économies modernes et des systèmes hyper-fragiles. On le savait : sans électricité, la France *s'arrête*. Aujourd'hui, sans Transpac, les sociétés de vente par correspondance, les *grandes banques*, les grandes entreprises ne peuvent plus produire. Les incidents sur Transpac ont donc pour elles des conséquences graves, qui se prolongeront en partie cet *été* puisque la *disponibilité* totale du réseau ne sera pas rétablie avant septembre.

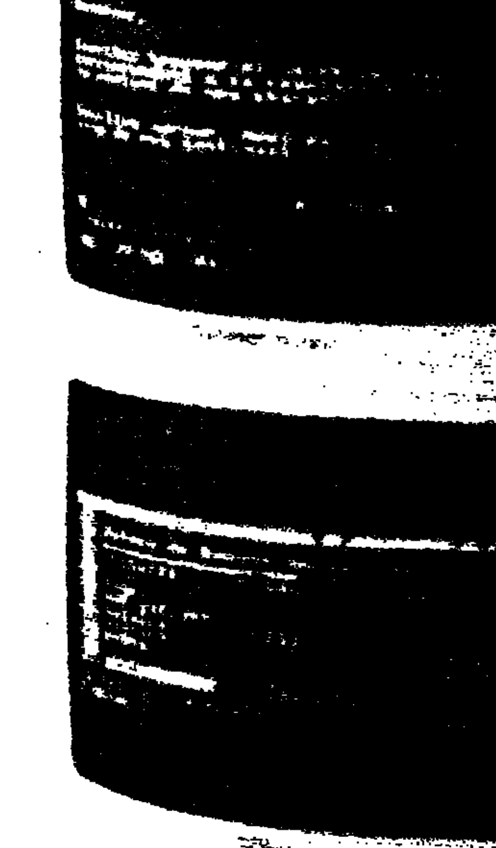
Les PTT en sont conscients, et c'est pourquoi ils ont décidé d'abord de *délester provisoirement* le trafic de la fonction « kiosque » des Minitel (le service télématique des quotidiens) et ensuite de suspendre la distribution gratuite de ces appareils aux particuliers jusqu'à la rentrée. C'est un choix délibéré, favorable *aux liaisons professionnelles*, mais qui lèse les appels privés d'interrogation des journaux. *Le Parisien libéré* (no 1 sur ce marché) ne s'y trompe pas et dénonce cette *priorité* donnée aux entreprises dans son édition du 3 juillet.

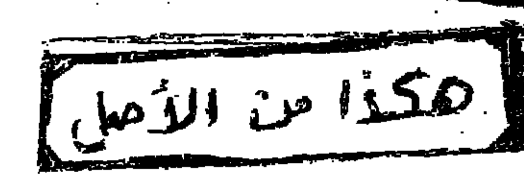
Au-delà de ce choix des PTT – en *fait difficilement* contestable, – la question qui se pose est bien évidemment celle du mélange de trafics différents sur un même réseau. Cela conduit forcément à privilégier l'un aux dépens de l'autre en *cas d'incident*.

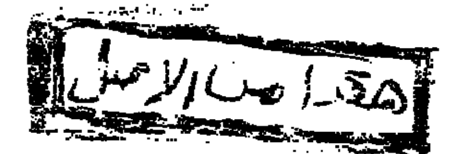
Plus globalement, le monopole des PTT et leur schéma de pensée *marqué* par le service public – un même réseau pour tous – risquent bien d'être mis en cause. L'accident de Transpac va immanquablement donner des arguments à une « déréglementation » des PTT.

Il faudrait pourtant éviter toute conclusion hâtive et ne pas oublier que Transpac et le Minitel sont des succès, et que ce sont même leurs qualités et leur trop grand succès qui sont à l'origine d'un *surplus* de trafic et des déboires. Les PTT ont un rôle nodal dans la modernisation *française* : l'Etat, en l'occurence, *« ça marche »*, le Minitel et Transpac sont enviés par d'autres pays. *D'où* une exigence : l'erreur est interdite.

E. L. B.







TIERS-MONDE

LE RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

Croissance impossible pour une partie de l'Afrique

Pour aider l'Afrique à faire front à une crise sans précédent, la Banque mondiale a créé un fonds spécial pour l'Afrique, devenu opérationnel au début de la semaine. Ce fonds doit permettre de réunir, sur trois ans, des crédits gouvernementaux supplémentaires d'un montant de 1,2 milliard de dollars pour aider le continent le plus déshérité du monde. Il encaissera prochainement environ 200 millions de dollars de contributions initiales. Quinze pays se sont engagés à participer, à la notable exception des Etats-Unis.

Les pays pauvres d'Afrique sont exclus des hypothèses de croissance des pays en voie de développement (PVD), estime la Banque mondiale dans son Rapport pour le développement 1985 ». Au mieux, le revenu moyen par habitant restera à son niveau actuel, ce qui représente déjà une régression. Au pire, il baissera encore. La responsabilité en incombe en partie à ces pays puisqu'ils ont utilisé les capitaux extérieurs pour financer la consommation ou réaliser de vastes projets public « *qui, en général, n'ont guère contribué à la croissance économique ni à l'expansion des exportations, seul moyen d'assurer le service de la dette* ».

La Banque mondiale est un peu plus optimiste quant aux perspectives de croissance des autres PVD, à la *condition qu'ils persistent dans* la voie de l'ajustement : ils doivent continuer à pratiquer une politique monétaire et budgétaire de rigueur, afin de maintenir le solde extérieur *et éviter les errements du passé. « Les pays qui ont le plus de problèmes à rembourser leur dette ne sont pas nécessairement ceux aux engagements extérieurs les plus lourds, ni ceux qui ont souffert des plus grands chocs extérieurs »*, — renchérissement des prix pétroliers et récession prolongée dans les pays industriels — commentent les experts. *« Les capitaux étrangers ne sont qu'un complément, en aucun cas un substitut aux efforts intérieurs. »* On doit appliquer à leur utilisation les mêmes critères d'efficacité qu'à celle des ressources intérieures.

Les pays industrialisés ont aussi leur part de responsabilité dans les difficultés économiques du reste du monde : ils ont fermé leurs frontières aux pays sous-développés et laissé augmenter les taux d'intérêts réels, peu soucieux d'alourdir encore le fardeau de la dette des pays pauvres.

Cela explique les recommandations que la Banque mondiale leur adresse également. *« Il est indispensable que les pays industriels restructurent leur économie. »* Alors *seulement*, la politique d'ajustement des PVD débouchera sur la reprise de leur croissance et le rétablissement de leur capacité d'emprunt. Sinon, le tiers monde sera incapable *de rembourser ses dettes, dont les* deux tiers environ devront être refinancés au cours des cinq prochaines années, menaçant la stabilité de l'ensemble du système mondial.

La Banque mondiale *quantifie les* effets de la rigueur préconisée dans deux scénarios possibles pour l'économie mondiale. Si — conformément à ses recommandations — les *pays industriels font baisser les taux* d'intérêts réels de 6,8 % en moyenne aujourd'hui à 2,5 % et qu'ils diminuent leurs protections douanières, leur propre croissance économique atteindra 3,5 %, et celle des PVD 5,5 %, grâce à un développement de 6,7 % de leurs exportations. Dans l'hypothèse basse en revanche, les taux réels restent inchangés. La croissance des pays développés tomberait alors à 2,7 %, et celle des PVD — dont les exportations ne progresseraient que de 3,5 % — serait de 4,1 % seulement.

Le rapport conclut que, à l'instar des liens commerciaux, les liens financiers entre pays industrialisés et Etats en développement sont devenus partie intégrante de l'économie mondiale. C'est pourquoi la réussite de la période de transition actuelle, *« une phase essentielle et intermédiaire avant de retourner à une période de croissance soutenue et de relations normales entre emprunteurs et créditeurs »*, dépend de la patience et de l'imagination de tous.

ÉTRANGER

En RFA

Le poids du service de la dette oblige à maintenir la rigueur budgétaire

De notre correspondant

Bonn. — Les derniers arbitrages budgétaires au sein du *gouvernement ouest-allemand n'ont pas* apporté de surprises particulières. Présenté, mardi 2 juillet, par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, le projet de budget pour l'année 1986, qui sera débattu à l'automne, reste, malgré la mise en place d'une première tranche de réductions fiscales au 1er janvier, dans le cadre de la stricte politique de consolidation inaugurée par le gouvernement dès son arrivée au pouvoir en 1982.

La croissance des dépenses gouvernementales a été fixée à 2,4 %, contre 2,6 % pour l'année en cours, *pour un budget dont le montant* total s'élève à 263,9 milliards de deustchemarks (259,3 milliards en 1985). Le déficit prévu reste au niveau de l'année dernière, soit 24,95 milliards de deustchemarks. A lui seul, le service de la dette, pour lequel le gouvernement devra verser 34,5 milliards de deustchemarks, représente environ 11 % de ce budget. Selon les prévisions actuelles, il s'élèvera à *13 %* au terme du plan de financement à moyen terme, en 1989.

Cet accroissement continuel du service de la dette n'est pas l'une des *moindres raisons qui ont amené* le gouvernement, selon les vœux de M. Stoltenberg, à résister aux pressions qui se sont exercées de toutes parts au cours des derniers mois, que ce soit au sein de l'opposition ou des partis de la majorité, pour mener une politique davantage axée sur la lutte contre le chômage. Celles-ci n'ont en définitive pas réussi à faire modifier les grandes lignes de la politique jusqu'ici en vigueur. Si M. Stoltenberg préfère parler d'une « pause » dans la consolidation, l'expression semble essentiellement tactique.

Seul le bâtiment, qui se trouve dans une situation catastrophique, a eu le droit à un traitement de faveur. Parmi les mesures adoptées figurent notamment une réduction *de cinquante à vingt-cinq ans* de la durée de l'amortissement fiscal pour les nouveaux bâtiments d'entreprise ainsi que des possibilités de déductions fiscales pour l'amélioration des installations de chauffage dans les habitations. Le gouvernement fédéral triplera également son budget d'aide en faveur des programmes d'améliorations urbaines, qui passera en 1986 et 1987 à 1 milliard de DM et dont on attend un effet *multiplicateur sur* l'investissement des municipalités et des gouvernements des Laender. Enfin les crédits mis à la disposition des communes pour leurs besoins d'équipement, notamment dans le domaine de l'environnement, passent de 200 millions à 800 millions de DM pour ces deux mêmes années.

Au chapitre des dépenses, le budget 1986 reflète également les décisions arrêtées ces derniers mois en faveur des familles avec enfants, dont le ministère de tutelle voit son budget augmenter de 13,3 %, passant de 16 milliards de DM a *18,2 milliards de DM. Les autres* bénéficiaires sont les ministères de la défense (+ 3,1 %), de l'agriculture, dont le budget, en augmentation de 3,6 % (6,8 milliards de DM) continue de refléter les mesures arrêtées l'année dernière pour compenser les pertes de revenus provenant du budget de la Communauté européenne.

Le ministère de la recherche et de la technologie voit pour sa part son budget augmenter de 3,6 %, passant de 7,1 milliards de DM à 7,4 milliards de DM. Le budget allemand ne prévoit cependant pour 1986 aucune ligne budgétaire pour les programmes de coopération technologique européenne Euréka. Au cours de sa présentation, M. Stoltenberg a souligné que les discussions *en cours allaient durer longtemps* et rappelé qu'il n'était pas question d'instituer une nouvelle bureaucratie européenne. Il a suggéré que cette coopération soit financée *davantage par un report des* dépenses engagées au niveau national.

Les principales victimes de la politique de consolidation budgétaire seront en définitive les secteurs économiques qui bénéficiaient de subventions, notamment l'acier et le charbon, les aides de l'Etat diminuent de 14,4 milliards de DM à 13,4 milliards de DM, soit de 6,9 % et le gouvernement prévoit dans son plan de financement à moyen terme une réduction moyenne annuelle de 6,5 %. La sidérurgie ne percevra plus aucune aide à partir de 1986. Dans le secteur des chantier navals, l'aide reviendra de 230 millions à 200 millions.

HENRI DE BRESSON.

FAITS ET CHIFFRES

ETATS-UNIS

● **Reprise des commandes à l'industrie en mai.** — Une reprise des commandes dans une série de secteurs de l'économie américaine a été enregistrée en mai, a annoncé le département américain du commerce. La progression *a été de 2,1 % dans* les commandes sur les industries de transformation (contre une baisse de 0,3 % en avril), de 9,7 % dans les ventes de maisons individuelles (— 11,5 % en avril) et de 9,9 % dans les commandes de matériels de transport, par rapport au mois précédent. Les commandes de biens durables ont augmenté de 3,2 % (contre 4,1 % annoncé dans une première estimation) et celles de biens non durables de 0,9 %.

cette progression a reflété pour une bonne part une croissance de 43,5 % des commandes militaires. Sans ces dernières, la hausse des commandes aux industries de *transformation n'aurait été que de* 0,8 %, celles de matériel de transport auraient même baissé de 1 %. — *(AFP.)*

● **Australie : les agriculteurs manifestent.** — Environ quarante mille agriculteurs, opposés aux mesures fiscales que le gouvernement australien envisage d'adopter, ont *conspué le premier ministre, M. Bob* Hawke, qui s'adressait le 1er juillet au Parlement.

Cette manifestation, la plus importante *que les agriculteurs aient* jamais organisée dans le pays, visait à protester contre les projets du gouvernement d'introduire un impôt sur les plus-values, d'instaurer des droits *de succession ainsi que de nouvelles* taxes sur l'essence.

M. Hawke, qui a dû quitter le Parlement sous la protection de la police, a seulement promis aux agriculteurs qu'il étudierait la question du prix de l'essence dans le cadre du budget 1985-1986. — *(AFP.)*

● **L'Association de presse France-Japon organise, le jeudi 4 juillet 1985, de 17 h 30 à 19 h 30, à l'Académie diplomatique internationale** (4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris), un débat sur les relations économiques franco-japonaises qui sera animé par Jean-Claude Courdy et auquel participeront MM. Alain Gomez, PDG de Thomson et Hideyasu Nasu, PDG de Sumitomo France.

RECTIFICATIF. — A propos de l'étude de Paribas sur les méfaits d'une dévaluation (*le Monde* du 3 juillet, page 29), c'est par erreur que nous avons fait état de la dévaluation du mois d'août 1962. Il s'agissait d'août 1969.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	9,2520	9,2550	+ 185	+ 205	+ 380	+ 410	+1 085	+1 185
$ can.	6,8170	6,8217	+ 31	+ 55	+ 59	+ 126	+ 295	+ 393
Yen (100)	3,7284	3,7304	+ 123	+ 135	+ 251	+ 268	+ 744	+ 792
DM	3,0427	3,0444	+ 118	+ 131	+ 245	+ 261	+ 724	+ 768
Florin	2,7007	2,7022	+ 74	+ 83	+ 155	+ 168	+ 481	+ 519
F.B. (100)	15,1152	15,1238	+ 179	+ 236	+ 373	+ 472	+1 051	+1 338
F.S.	3,6389	3,6416	+ 145	+ 161	+ 300	+ 320	+ 889	+ 951
L (1 000)	4,7710	4,7738	— 156	— 130	— 299	— 260	— 883	— 799
£	12,0831	12,0935	— 278	— 224	— 498	— 422	—1 092	— 907

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	7 11/16	6 13/16	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8
DM	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 3/16
Florin	6 3/4	7	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 15/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	3	4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	13	14	13 1/2	13 7/8	13 1/2	13 7/8	13 7/8	14 1/8
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 1/4	12 3/8
F. franç.	10 1/16	10 5/16	10 3/16	10 7/16	10 5/16	10 9/16	10 9/16	10 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICQLÈS-ZAN SA

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Ricqlès-Zan réunie le 24 juin 1985, sous la présidence de M. Henri *Girardel*, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est *élevé à 190 millions de francs,* en augmentation de 6 % sur l'exercice précédent, la part des ventes à l'étranger progressant de 5,4 % à 8,2 % des ventes totales.

Les résultats financiers ont été fortement *obérés par les effets* conjugués de la réglementation des prix et de la dégradation des conditions de vente.

Le bénéfice net n'est que légèrement positif : 0,4 million de francs contre 4,95 en 1983, après dotation aux amortissements de 9,3 millions de francs.

Afin de préserver la capacité d'investissement *de la société,* l'assemblée générale a décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1984.

Le début de l'exercice 1985 *est* marqué par un certain fléchissement des ventes, le chiffre d'affaires à fin avril marquant un *recul* de 2,1 %, semblable à celui de l'*ensemble* de la profession.

L'assemblée a, par ailleurs, renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. *Henri Girardel et Guy de* La Motte-Bouloumié pour six ans.

SILIC

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Moreau a approuvé les comptes de l'exercice 1984 *qui se soldent par* un bénéfice net de 87 127 000 F, dont 33 796 000 F de résultat exceptionnel, *le résultat courant s'établissant* ainsi à 53 331 000 F contre 43 543 000 F en 1983.

L'assemblée a fixé le dividende net à *32,40 F (dont 1,68 F de plus-value à* court terme) contre 26,25 F en 1983, soit une progression hors plus-value de 17 % pour les 1 463 910 actions qui composaient le capital au 31 décembre 1984, en offrant aux actionnaires de recevoir ce dividende à leur choix :

– soit en numéraire à compter du 31 juillet 1985 *contre remise du coupon* n° 22 ;

– soit en actions créées jouissance du 1er juillet 1985 s'ils en font la demande au plus tard le 28 août 1985 auprès des établissements payeurs.

Cette option devra porter sur la totalité du dividende mis en distribution, soit 32,40 F par action.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende sera de 689 F.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice en cours se *déroule conformément aux prévisions* et s'est félicité que le bâtiment de Rungis dont la construction s'est achevée au début du deuxième trimestre, est maintenant *loué en totalité,* ce qui permet de lancer une nouvelle tranche pour laquelle des négociations sont déjà en cours avec des preneurs éventuels.

***

Réuni le 28 juin 1985, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration de la SILIC, sous la présidence de M. Louis Moreau, a désigné comme directeur général M. Georges Martin en remplacement de M. *Dufour,* qui prend sa retraite et à qui le conseil d'administration adresse ses félicitations et ses vifs remerciements pour *l'activité qu'il a déployée* au sein de la société depuis de longues années.

Les loyers du premier semestre 1985 ainsi que ceux échus le 1er juillet au titre du *troisième trimestre s'élèvent* à 77,2 millions de francs contre 69,7 millions de francs pour la période correspondante de 1984, soit une progression *de 10,76 %, ce qui permet d'espérer* un montant total de loyers d'environ 103,5 millions de francs pour l'exercice en cours.

En incluant les produits financiers, les recettes de 1985 devraient atteindre 107,8 millions de francs contre 99,5 millions de francs en 1984.

De plus, le président a annoncé *qu'une* assemblée générale extraordinaire serait convoquée dans le courant du quatrième trimestre 1985 en vue de ratifier l'apport à la SILIC de divers ensembles immobiliers, situés sur les sites de Bures-Orsay, la Défense, Cergy-Pontoise et Paris-Nord.

Ces immeubles récents, de nature comparable à *ceux construits* sur les sites de Rungis et d'Evry, produisent des recettes locatives qui peuvent être estimées à 53,6 millions de francs pour 1985.

La *réalisation* de cette opération procurerait à SILIC avec la diversification géographique de son patrimoine, une augmentation importante de ses fonds *propres et le renforcement* de sa capacité d'autofinancement et d'endettement.

Les conditions de ces apports seront soumises *à la vérification des* commissaires aux apports désignés à cet effet.

Cette opération devrait permettre à SILIC de connaître, tant pour l'exercice 1985 que pour les exercices ultérieurs, un progression satisfaisante de son dividende.

De Dietrich

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 1985 a statué sur les comptes et les résultats de notre exercice 1984. Les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées.

La mise en paiement du dividende a été fixée au 10 juillet prochain pour un montant net de 29 F (avoir fiscal 14,50 F) contre présentation du coupon n° 35.

Au cours de cette réunion, M. Gilbert de Dietrich, président-directeur général, a tenu à faire part de la situation à ce jour de la société dans l'allocution suivante :

Mesdames, messieurs,

Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir pu vous présenter, au titre du trois centième exercice de notre société, un ensemble d'éléments en nette amélioration.

Malgré une conjoncture encore difficile et une vive concurrence internationale, notre chiffre d'affaires et nos résultats ont progressé.

Ces derniers restent cependant, en francs constants et en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires, inférieurs à ceux réalisés par le passé.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'exercice en cours représentent pour nos quatre divisions une activité en progression.

C'est pour cette raison que votre conseil a proposé à l'assemblée une majoration modérée de notre bénéfice distribué.

***

A fin mai, notre chiffre d'affaires de 917 millions de francs marque une progression de 10 % et se décompose comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	1984	1984/1983	1985	1985/1984
Divisions	(en MF)	(en %)	(en MF)	(en %)
Equipement ménager	303,4	+ 5	335,9	+ 11
Equipement thermique	190,2	+ 22	231	+ 21
Equipement chimique	72	+ 12	80,6	+ 12
Ferroviaire et mécanique	262,7	+ 75	265,9	+ 1
Activités forestières	4,7	+ 7	3,8	– 19
Total	833	+ 26	917,2	+ 10

Nos exportations, totalisant 234 millions de francs, augmentent de 30 %.

Conscients de la nécessité de poursuivre la modernisation et la rentabilité de notre outil de travail, nous engagerons en 1985, au titre des investissements, une somme de 70 millions contre 52 millions en 1984.

***

Depuis 1965, la société De Dietrich et Cie exerce ses activités dans le cadre d'une association en participation avec ses trois filiales : De Dietrich-Mécanique, De Dietrich-Chimie et De Dietrich-Chauffage.

D'importantes modifications intervenues depuis quelques années en droit des sociétés ainsi qu'en droit fiscal et comptable ont conduit votre conseil à réviser nos structures actuelles.

L'examen de cette révision a laissé apparaître l'intérêt d'une fusion entre la société De Dietrich S.A., absorbante, et ses trois filiales précitées auxquelles s'ajouterait la Compagnie immobilière et financière De Dietrich.

La fusion permettrait une profonde réorganisation de la structure interne du groupe puisque la société De Dietrich et Cie serait désormais propriétaire exploitante de tous les actifs de ses actuelles filiales.

Il n'en résulterait cependant aucune modification du statut du personnel, puisque celui-ci dépend directement de la société De Dietrich et Cie.

Par ailleurs, notre structure de direction et de gestion par divisions et centres de profits sera maintenue.

Ce projet de fusion est actuellement à l'étude. Il est donc prématuré d'en évoquer d'ores et déjà les conditions juridiques et financières. Mais il est certain que cette opération interne au groupe, réalisant une absorption de quatre filiales détenues à 99,98 %, ne peut affecter la valeur consolidée de la société De Dietrich.

Dès que le principe de la fusion et ses conditions financières auront été arrêtés, ils seront portés à votre connaissance, étant rappelé que la décision de fusion revient à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Électricité de France, obligations juin 1984 13,70 %

Les intérêts courus du 18 juin 1984 au 17 juin 1985 sur les obligations Electricité de France 13,70 % juin 1984 seront payables, à partir du 18 juin 1985, à raison de 616,50 F par titre de 5000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F (montant global : 685 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 102,70 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,85 F, faisant ressortir un net de 506,95 F. Cette *retenue ne concerne* pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Taux révisable, soit 13,50 % pour 1985

Les intérêts courus du 18 juin 1984 au 17 juin 1985 *sur les obligations* Electricité de France à taux révisable juin 1984 seront payables, à partir du 18 juin 1985, à raison de 607,50 F par titre de 5000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 67,50 F (montant global : 675 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 101,20 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,75 F, faisant ressortir un net de 499,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi N° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés *par la création de titres; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit* du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime (Indemnisation Electricité de France-Gaz de France)

Les intérêts courus du 1er juin 1984 au 31 mai 1985 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à *intérêt complémentaire* variable (*Indemnisation* Electricité de France-Gaz de France) seront payables, à partir du 1er juin 1985, contre détachement du coupon n° 37 ou estampillage du certificat nominatif, à raison de :

104,30 francs net par obligation de 100 francs nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 14,23 francs (montant global de *118,53 francs*).

52,15 francs net par demi-obligation de 50 francs nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 7,12 francs (montant global de 59,27) francs).

10,43 francs net par dixième d'obligation de 10 francs nominal, après une retenue *à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,43 franc (montant* global de 11,86 francs).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A compter de la même date, les 296 389 titres de 100 francs nominal, sortis au tirage du *3 mai 1985* et compris dans *la série de numéros 6540454 à 6871040 et* 6895192 à 7061018, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 38 au 1er juin 1986 attaché, à 3 391,16 francs, déduction faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont *été déterminés,* en *application* de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 *et des textes subséquents,* d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année 1984 d'un montant total de 1 580 424 210,10 francs, soit :

1 130 219 377,86 francs pour Electricité de France.

450 204 832,24 francs pour Gaz de France.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

Numéros	Année de rembt. oblig. 100 F	Prix de rembt.	Numéros	Année de rembt. oblig. 100 F	Prix de rembt.
1 à 21 655	1961	229,14	7 116 643 à 7 215 645	1981	1 771,59
100 464 à 111 983	1961	229,14	7 215 646 à 7 332 314	1956	176,20
517 833 à 689 868	1969	352,50	7 332 315 à 7 438 451	1981	1 771,59
731 005 à 874 872	1963	247,85	7 438 452 à 7 637 602	1974	565,62
948 460 à 997 772	1960	219,74	7 637 603 à 7 695 799	1981	1 771,59
997 773 à 1 125 596	1959	209,18	7 720 891 à 7 770 190	1983	2 532,54
1 125 597 à 1 207 941	1960	219,74	7 770 191 à 7 883 360	1955 *	166,86
1 480 165 à 1 664 139	1971	414,16	7 883 361 à 8 065 253	1983	2 532,54
1 828 036 à 2 086 988	1980	1 367,15	8 065 254 à 8 232 039	1968	335,35
2 200 027 à 2 414 171	1976	762,26	8 232 040 à 8 261 587	1983	2 532,54
2 697 733 à 2 706 016	1979	1 164,57	8 371 082 à 8 398 445	1983	2 532,54
2 706 017 à 2 909 004	1973	509,89	8 474 973 à 8 662 692	1972	458,55
2 909 005 à 3 147 996	1979	1 164,57	8 755 006 à 8 934 701	1970	380,25
3 367 844 à 3 565 672	1977	905,44	9 007 685 à 9 295 439	1984	2 922,11
3 565 673 à 3 775 224	1975	678,44	9 300 611 à 9 366 496	1982	2 155,29
3 775 225 à 3 800 536	1977	905,44	9 366 497 à 9 441 487	1962	236,97
5 292 616 à 5 440 802	1964	266,65	9 441 488 à 9 565 587	1958	194,54
5 549 293 à 5 669 774	1957	183,89	9 565 588 à 9 631 090	1962	236,97
5 692 883 à 5 833 939	1967	314,94	9 631 091 à 9 733 999	1961	229,14
5 833 940 à 6 000 000	1965	283,17	9 734 000 à 9 734 044	1962	236,97
6 309 967 à 6 467 246	1966	297,52	9 734 045 à 9 939 395	1982	2 155,29
6 671 041 à 6 895 191	1978	1 012,82			

(*) Série atteinte par la prescription à compter du 1er juin 1985.

Dixième d'obligations de 10 francs
(Portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K.)

6 000 001 à 6 016 189	1965	28,32
6 016 190 à 6 095 868	*1967*	*31,50*

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions s'élève à :

Sur le coupon n° 37

14,2225 francs par obligation de 100 francs nominal.
7,1113 francs par demi-obligation de 50 francs nominal.
1,4223 francs par dixième d'obligation de 10 francs nominal.

Sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au sort du 3 mai 1985).

448,7941 francs par obligation de 100 francs nominal.

CAMPENON BERNARD

Le conseil d'administration de Campenon Bernard, réuni à l'issue de l'assemblée générale du 28 juin *1985* qui a décidé la transformation de Campenon Bernard de société anonyme à directoire et conseil de surveillance en société anonyme à conseil d'administration, a élu à l'unanimité M. Raymond Guitonneau président-directeur général.

Sur proposition de M. Raymond Guitonneau, le même conseil a désigné à l'unanimité M. Pierre Combeau comme directeur général.

SAGA (HOLDING)

L'Assemblée Générale ordinaire de SAGA (HOLDING) s'est réunie, sous la présidence de M. Philippe GIFFARD, *le 27 juin 1985, au siège social* de la Société.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice de 5.880.000 Francs, à comparer *à 4.580.000 Francs de résultats* bénéficiaires réalisés en 1983. Elle a décidé la distribution d'un dividende fixé à *3,00 F* net par action assorti d'un avoir *fiscal de 1,50 F par action, représentant* un revenu global de 4,50 F, en augmentation sur celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 2,50 F net par action assorti *d'un avoir fiscal de 1,25 F par action,* ayant représenté un dividende global de 3,75 F par action.

La date de distribution de ce dividende a été fixée au 8 juillet 1985.

L'Assemblée a renouvelé *le Conseil* d'Administration de la Société et nommé, en outre, M. Marcel DONAT comme nouvel Administrateur.

Le Conseil d'Administration qui a *suivi l'Assemblée Générale a reconduit* M. Philippe GIFFARD dans ses fonctions de Président Directeur-Général.

PUBLICIS S.A.

L'assemblée *générale ordinaire,* réunie le 28 juin 1985 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a approuvé les comptes annuels de l'exercice 1984, *qui font* apparaître un bénéfice de 23 008 101,37 francs.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 5 472 643 000 francs, le *bénéfice consolidé du groupe* s'est établi à 66 342 000 francs, après constatation d'un profit exceptionnel de 5 172 000 francs, sur la cession *d'un actif immobilier.*

L'assemblée a décidé que le dividende, fixé à 22,50 francs par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de *11,25 francs,* sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1985.

PRICE WATERHOUSE & PARTNERS, France

Christian FILIOL entre comme directeur chez Price Waterhouse & Partners, société de conseils financiers internationaux. Il sera placé directement sous l'autorité de M. André George, associé.

Christian Filiol, quarante ans, HEC, MBA Stanford, a *commencé* sa carrière chez Cegos-Tymshare en 1971. Il rejoint Paribas en 1973 où il est successivement adjoint du contrôleur de gestion, puis chargé du *développement* du service de gestion de trésorerie, puis enfin chargé de la gestion d'un portefeuille de grands clients internationaux.

Depuis novembre 1983, il était responsable, au sein du département international de Paribas, des activités de la Banque en Grande-Bretagne et en Irlande.

Merlin

MERLIN IMMOBILIER

L'assemblée générale s'est tenue le *26 juin sous la présidence de* M. Merlin, président-directeur général. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984 et fixé au 15 juillet la *date de mise en paiement* du dividende de 14 F net assorti d'un avoir fiscal de 7 F à chacune des 525 000 actions composant le capital social.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Roland Goffi, directeur *général,* aux fonctions d'administrateur.

Evolution récente et perspectives

Le conseil d'administration dans son *rapport a notamment précisé :*

Le redressement enregistré *dans la* deuxième partie de l'année 1984, et plus particulièrement au cours du dernier trimestre, s'est confirmé au cours des premiers mois de 1985.

En effet, les prises de commandes nettes de désistement du 1er janvier au *15 avril* s'élèvent à 992 réservations, contre *607 pour la période* correspondante de 1984.

1985 marque également notre retour en Vendée. Nous avons obtenu des autorisations *de construire 730 logements,* dont 220 ont été réservés au 30 avril 1985, correspondant à un chiffre d'affaires de 44 millions de francs TTC.

Nous maintenons, également, notre présence en Languedoc-Roussillon, avec la résidence « Le Carlton » à Port-Leucate, dont la commercialisation des 170 appartements *intervient depuis juin* 1985.

En Normandie, à Cabourg-Plage, *164* appartements ont été commercialisés pour 35 millions de francs.

A Villers-sur-Mer, le « Deauville Plage I » *s'inscrit* pour *29* millions de chiffre d'affaires correspondant à 114 unités vendues sur les 248 constituant ce programme, et nous pensons *que celui-ci* sera entièrement vendu pour la fin du présent exercice.

Sur la Côte d'Azur, dans le Var, nous parachevons notre ensemble immobilier de La *Londe Les Maures,* avec un complément de 136 logements *s'ajoutant* aux 325 en cours de construction et dont la commercialisation est des plus satisfaisantes, à savoir que 170 appartements ont été vendus en un an (avril 1984/1985) au prix unitaire moyen de 350 000 F.

L'exercice en cours *marquera* également l'implantation de notre *société* dans les Alpes Maritimes, à Roquebrune Cap-Martin, avec un ensemble *immobilier de 150* logements dont la mise en vente devrait intervenir au cours du troisième trimestre 1985.

En montagne, notre prudence nous conduira à *édifier environ 200* appartements répartis sur trois sites.

Nos réserves foncières situées principalement en Normandie et en Vendée *représentent 1 500 appartements offrant* une potentialité de chiffre d'affaires de 330 millions de francs.

L'ensemble des éléments de notre politique, s'ils se confirment, nous permettent d'envisager avec optimisme le déroulement de l'exercice en cours, d'autant *plus que* les pouvoirs publics, à travers le déblocage des PEL au profit des résidences secondaires neuves et la *possibilité d'y affecter,* désormais, sous certaines conditions, les plans d'Epargne-logement, devraient favoriser l'activité de notre société.

Le Carnet des Entreprises

• CALBERSON

Rudolphe LAMBERT

a été nommé président-directeur général de la COMPAGNIE GÉNÉRALE CALBERSON où il succède à Guy CRESCENT, porté à la présidence d'honneur.

Agé de soixante-cinq ans, Guy CRESCENT était entré chez CALBERSON *en 1939 et en était* le *président* depuis 1962 ; il a *développé* un groupe qui comprend plus d'une centaine de filiales dans les métiers du transport et emploie plus de douze mille personnes.

Rudolphe LAMBERT, H.E.C., âgé de quarante-neuf ans, a commencé sa carrière chez PROCTER & GAMBLE. Entré en 1963 à la RÉGIE RENAULT, il occupera successivement les postes de directeur des ventes ALLEMAGNE, la direction générale d'EUROPCAR en FRANCE, la direction générale de RENAULT en GRANDE-BRETAGNE, avant d'assumer de 1976 à 1982 la *direction de la Régie pour l'Amérique du Nord,* où il négociera les accords liant AMERICAN MOTORS à RENAULT.

Entré chez CALBERSON le 1er septembre 1982, Rudolphe LAMBERT a été successivement secrétaire général, puis directeur général à compter de juin 1984.

Rudolphe LAMBERT est chevalier de l'ordre *national du Mérite.*

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-88-33.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 juillet

Soutenu

Malgré la relative pénurie des affaires, la Bourse de Paris a d'une façon générale bien défendu ses positions mardi. Si la règle a été une nouvelle fois à l'irrégularité, ce, dans la plupart des secteurs, les écarts de cours ont tendu à se réduire, avec un peu d'effritement ici, quelques très modestes gains à côté, d'ampleur le plus souvent fractionnaire. Bref, l'équilibre a été maintenu, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,11 % au-dessus de son niveau précédent.

Pour tout dire, cette séance n'appelait pas de commentaires particuliers. Avec les premiers grands départs en vacances, le marché prend son régime de croisière estival comme en témoigne le volume des transactions enregistrées lundi : 242,1 millions de francs sur les seules valeurs françaises, soit deux fois moins, ou presque, que durant le mois de juin. Cette baisse d'activité n'exerce cependant pas trop d'effet sur la tendance.

Le contexte reste assez bon avec un peu partout la désescalade des taux d'intérêt et la perspective d'une reprise de l'expansion aux États-Unis. La bonne tenue de Wall Street n'a pas d'autre explication. Mais Paris n'a pas le monopole des achats étrangers, qui paraissent maintenant se concentrer sur les marchés allemands. Ici, la communauté attend les mesures gouvernementales visant à freiner la croissance de la masse monétaire.

Les actions de la société Delachaux ont été introduites ce jour sur le second marché. Le prix d'offre minimal était de 380 F. Un cours de 520 F a été inscrit.

La devise-titre s'est échangée sans grand changement entre 9,62 F et 9,66 F contre 9,62 F-9,69 F.

Baisse de l'or à Londres : 310,85 dollars l'once (– 3,05 dollars).

A Paris, le lingot a perdu 1 F à 93 400 F et le napoléon 1 F à 543 F.

NEW-YORK

Stabilisation

Parvenu après trois séances de hausse à son plus haut niveau de toujours, le marché new-yorkais s'est employé, mardi, à consolider ses positions. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble. L'indice Dow Jones a enregistré une perte modique de 3,13 points à 1 334,01. En revanche, le bilan de la journée est resté positif. Sur 2 008 valeurs traitées, 822 ont progressé, 748 ont baissé et 438 n'ont pas varié. Bref, d'une façon générale, les spécialistes estimaient que Wall Street s'était stabilisé.

A l'évidence, le marché tire sa force de la conviction que l'économie américaine n'est plus menacée par une récession. L'annonce par le département du commerce d'une progression de 2,1 % des commandes industrielles en mai, la première depuis le début de l'année a encore renforcé ce sentiment. Le point est de savoir maintenant si la Bourse américaine a fait son plein de hausse ou si elle n'a bouclé que la première étape de son ascension. Question difficile. Selon un « broker », le « Dow » pourrait franchir la barre des 1 400 d'ici le mois d'août. Mais il n'en est pas très sûr. Le plus grand nombre se rallient à l'idée que, de toute façon, New-York fera une pause plus ou moins longue. Les investisseurs, *disait-on*, ont besoin de clarification sur le lancinant problème du déficit budgétaire.

L'activité s'est accélérée, et 111,07 millions de titres ont changé de mains contre 96,10 millions.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 2 juillet
Alcoa	34 1/4	34 1/8
A.T.T.	24 1/8	23 7/8
Boeing	45 3/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	60 5/8	61 3/4
Du Pont de Nemours	58 1/2	58 1/2
Eastman Kodak	44 3/4	45 1/8
Exxon	52 7/8	51 3/4
Ford	45 7/8	45 3/8
General Electric	62 1/8	61 7/8
General Foods	80 1/8	80
General Motors	73 1/8	73 3/4
Goodyear	30 1/8	29 5/8
I.B.M.	124 7/8	124 5/8
I.T.T.	31 5/8	31 1/4
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	49	48 1/4
Schlumberger	38 3/4	38 5/8
Texaco	37	37 3/8
U.A.L. Inc.	54 3/4	55 3/4
Union Carbide	46	45 3/4
U.S. Steel	27 7/8	27 5/8
Westinghouse	34 3/4	34 5/8
Xerox Corp.	54	54 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES ACTIONS DE LA FNAC CÉDÉES A 550 F A GMF ET A L'HABITAT. – Les transactions qui ont abouti à la prise de contrôle de la FNAC par la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) et par la firme britannique Habitat-Mothercare, se sont effectuées au cours de 550 F coté le 2 juillet 1985 à la Bourse de Paris où cette action était « *demandée* » (non cotée en raison de l'affluence des ordres d'achat) la veille à 520 F. A ce niveau, l'action FNAC culmine à son plus haut niveau depuis son introduction en bourse en 1980. GMF-Développement, qui détenait déjà 10,32 % du capital de la FNAC, a acquis 175 870 actions supplémentaires, portant ainsi sa participation à 40,58 %. De son côté, Habitat s'est porté acquéreur de 117 000 actions, soit un peu moins de 20 % du capital de la FNAC, les deux groupes ayant repris les 50,06 % détenus jusqu'ici par la Société générale coopérative de consommation. Compte tenu de la réglementation sur les « *blocs de contrôle* », la GMF se porte acquéreur en bourse, du 3 au 24 juillet, des actions FNAC qui seraient présentées à la vente et ce au cours de 550 F par titre.

DELACHAUX AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. – Introduite le 2 juillet au second marché de la Bourse de Paris, l'action de la société Delachaux a donné lieu à 1,98 million de titres demandés face à 60 780 actions offertes. On a finalement coté, à l'issue de la procédure d'offre publique de vente, un cours de 520 F alors que le prix d'offre était initialement de 380 F.

LE LIFFE S'ÉTEND AUX OPTIONS MONÉTAIRES. – Le marché à terme londonien des instruments financiers (London International Financial Futures Exchange – LIFFE) a étendu ses activités aux options monétaires. Ses deux premiers contrats dans ce nouveau domaine portent sur le taux de change sterling/dollar et sur le taux d'intérêt à trois mois de l'eurodollar. D'autres contrats de même nature doivent être introduits ultérieurement. Au total, 177 banques et établissements financiers ont été admis jusqu'à présent à ce compartiment du LIFFE, parmi lesquels la BNP et la Société générale.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	1er juillet	2 juillet
Valeurs françaises	121,5	121,8
Valeurs étrangères	104,3	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er juillet	2 juillet
Indice général	224,3	224,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juillet .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 juillet	3 juillet
1 dollar (en yens)	248,20	248,13

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

Actions au comptant

SICAV 2/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 228	9 302	8 800	9 550
ECU	6 860	6 854	....	....
Allemagne (100 DM)	304 720	304 500	295	310
Belgique (100 F)	15 137	15 126	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 440	270 180	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 900	80	88
Norvège (100 k)	105 700	105 890	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 148	12 105	11 800	12 550
Grèce (100 drachmes)	6 842	6 852	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 775	4 780	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 380	363 950	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 700	105 900	101	108
Autriche (100 sch)	43 380	43 370	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 332	5 332	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 270	5 275	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 805	6 848	6 650	6 960
Japon (100 yens)	3 729	3 742	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	93300	93500
Or fin (en lingot)	93500	93400
Pièce française (20 fr)	544	543
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	543	544
Pièce latine (20 fr)	537	534
Souverain	677	676
Pièce de 20 dollars	3960	3960
Pièce de 10 dollars	2150	2125
Pièce de 5 dollars	1476 25	.....
Pièce de 50 pesos	3490	3450
Pièce de 10 florins	560	558

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
« le Monde » reçoit
avec PHILIPPE BOUCHER
MERCREDI 3 JUILLET
HISANORI ISOMURA
directeur général de la chaîne de télévision japonaise NHK
JEUDI 4 JUILLET
RAYMOND BETHOU
pour le livre
l'Empire des chiffres

● *Sabotages dans une imprimerie de Loire-Atlantique.* — Les « Amis des taulards révoltés », un comité de soutien aux prisonniers, a revendiqué, lundi 1er juillet, le sabotage de deux compresseurs de l'imprimerie IPLO (Imprimerie Presse Loire Océan), à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), commis la veille. Les deux compresseurs situés à l'extérieur de l'imprimerie avaient été détériorés avec du sable, des clous et de l'acide sulfurique.

IPLO imprime pour la région *le Quotidien de Paris, le Matin de Paris, le Parisien libéré, l'Humanité, Libération, les Echos, l'Equipe* : 100 000 exemplaires de ces quotidiens ont dû être imprimés ailleurs et sont sortis, lundi, avec plusieurs heures de retard.

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1985 a été tiré à 424 840 exemplaires

A B C D E F G

En Israël

Trois cents des détenus libanais du camp d'Atlit ont été libérés

Les trois cents détenus libanais, en grande majorité des chiites, libérés ce mercredi 3 juillet par Israël ont tous quitté la prison d'Atlit pour gagner le Liban à bord d'autobus.

Les derniers véhicules du convoi ont franchi, vers 10 heures locales, les grilles du camp de détention situé à 15 kilomètres au sud de Haïfa, dans le nord d'Israël.

Quatre cent trente-cinq Libanais restent encore détenus à Atlit et devraient être « *prochainement* » libérés, selon des sources militaires israéliennes.

● A Damas les autorités ont informé les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne qu'elles tenteraient de faire libérer douze ressortissants de ces pays encore retenus en otages au Liban. On indique à ce propos, de source diplomatique occidentale, que cette offre n'autorise guère d'optimisme quant à une libération rapide de ces otages, en raison des limites du pouvoir syrien et de l'effet négatif possible du projet de boycottage de l'aéroport de Beyrouth annoncé par le président Reagan à la suite de l'afaire des otages du Boeing-727 de la TWA.

Sept Américains, quatre Français et un Britannique ont été enlevés à Beyrouth depuis un an et demi, alors qu'un photographe iranien de l'agence SIPA, Alfred Yaghobzadeh a « disparu » depuis jeudi dernier.

● A Washington le président américain Ronald Reagan s'est entretenu par téléphone lundi avec le président syrien Hafez el-Assad, a annoncé mardi la Maison Blanche.

Le porte-parole de la présidence américaine, M. Larry Speakes, s'est refusé à tout commentaire sur la teneur de cet entretien qui a duré environ un quart d'heure. Un haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, a indiqué pour sa part que M. Reagan avait répété au président syrien que les Etats-Unis le considéraient en mesure de trouver une solution au problème des sept Américains toujours détenus au Liban.

La France a officiellement saisi mardi le Comité international de la Croix-Rouge du sort des Français détenus à Beyrouth, a annoncé le ministre des relations extérieures Roland Dumas, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président du CICR, Alexandre Hay.

Le ministre des relations extérieures a ajouté : « *Nous n'avons négligé aucun détail.* »

M. Hay, de son côté, a précisé que le CICR avait pris acte de la demande française. Il a cependant précisé que la situation « *était telle au Liban* » que personne n'avait de détails sur les otages de Beyrouth. « *Nos interlocuteurs ne savent pas, même M. Nabih Berri* (chef des chiites Amal) *ne sait pas* », a-t-il souligné.

● A Beyrouth, on estime cependant, selon notre correspondant, qu'en saisissant le CICR du sort des quatre Français et autres étrangers détenus en otages au Liban, la France a peut-être compliqué le cas de deux d'entre eux, le journaliste M. Jean-Paul Kauffmann et le chercheur M. Michel Seurat, dont la libération était promise. On fait valoir dans les milieux du mouvement chiite Amal qu'en remettant MM. Kauffmann et Seurat « *dans le lot* » les autorités françaises risquent d'inciter le Hezbollah (Parti de Dieu) qui les détient et qui s'était fait arracher la décision de les libérer, à estimer que leur cas n'est plus détaché de celui des neuf autre otages du Djihad islamique.

Déjà Amal, désireux de se débarrasser de cette affaire et qui avait du mal à faire honorer par le Hezbollah sa promesse, avait dû différer la libération de MM. Kauffmann et Seurat en principe prévue avec celle des otages de l'avion de la TWA jusqu'après la remise en liberté du dernier détenu libanais du camp israélien d'Atlit. *(Reuter.)*

● *Un deuxième groupe franco-britannique pour le tunnel sous la Manche.* — Un regroupement de banques et d'entreprises franco-britanniques présentera, avant le 31 octobre 1985, un projet de liaison fixe entre la France et la Grande-Bretagne. Il regroupe le Crédit lyonnais, la BNP, la banque Indosuez, la National Westminster Bank ainsi que Bouygues, Dumez-SAE, SGE-Sainrapt et Brice, SPIE-Batignolles, Balfour Beatty, Costain, Tarmac, Taylor Woodrow et Wimpey. Un autre groupe, baptisé Euroroute est déjà constitué avec la Société générale, Paribas, Trafalgar House, John Howard, Fairclough, les Grands Travaux de Marseille, British Shipbuilders, British Steel et Alsthom.

LE PARQUET DE DIJON FAIT APPEL DU JUGEMENT DE LA CATASTROPHE DE BEAUNE

Le parquet de Dijon a interjeté appel du jugement rendu le vendredi 28 juin par le tribunal correctionnel de cette ville dans l'affaire dite de la catastrophe routière de Beaune. Ce jugement avait condamné le propriétaire des autocars en cause, M. Jean Bouttaz, à un an de prison avec sursis et à une amende de 25 000 francs et l'un de ses chauffeurs, M. Antoine Alu, à six mois avec sursis, deux amendes de 1 500 et 800 F et douze mois de suspension de permis de conduire dont huit avec sursis (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet). Ces peines, nettement inférieures à celles qu'avait requises le substitut, M. Bernard Gauthier, avaient suscité de vives réactions des familles des quarante-quatre enfants victimes de l'accident survenu le 31 juillet 1982.

Des représentants de ces familles et ceux de plusieurs associations de défense des victimes d'accidents de la circulation avaient manifesté, mardi 2 juillet, devant le ministère de la justice à Paris « *contre les sanctions dérisoires* » prononcées à Dijon. Informés de la décision du parquet, ils l'ont enregistrée « *avec satisfaction* ».

— *Sur le vif* —

Madame II et... III

Je ne vous connais pas, mais je suis de tout cœur avec vous. Non, c'est vrai, je compatis. Je sais que ce n'est pas drôle d'être la deuxième femme d'un mec truandé, harcelé, exaspéré par la première. Elle vous traitait de garce quand vous le lui avez piqué. Mais, alors, elle, maintenant, c'est rien à côté. Qu'est-ce qu'elle vous en fait baver ! Elle ne sait pas quoi inventer pour torpiller votre bonheur. Et ça, autant vous prévenir, elle a près de 50 % de chances d'y arriver.

Eh ! si. Les seconds mariages sont encore plus fragiles que les premiers. Je ne vous parle pas des troisièmes... C'est de la porcelaine.

Alors, que faire ? Je vais vous le dire. Si votre ménage bat de l'aile, si votre mari a trois dîners d'affaires par semaine et va dicter du courrier à sa secrétaire tous les dimanches après-midi, c'est que c'est reparti pour un tour. Pas la peine de changer de coiffure, de bouffer des yogourts maigres et de vous inscrire à un cours de gym. Pour ses sales mômes, c'est pareil. Laissez tomber. Depuis le temps que leur mère vous sert en pâture à tous les repas, rien que de vous regarder, ça leur fiche la nausée. C'est pas en leur payant le MacDo et le cinéma que vous les gagnerez. Au contraire, ils vous accuseront de vouloir les acheter.

Oubliez-les. Et commencez à dresser les vôtres, façon Pavlov, contre celle qui se voit déjà inscrite dans le livret de famille de leur cher papa. Chaque fois qu'ils entendent le mot salope, ils doivent grogner et montrer les crocs. Consultez immédiatement un avocat. Elle va lui coûter cher sa liberté. Il n'aura même plus de quoi lui glisser la bague au doigt, à Madame III.

De toute façon, il y a peu de chance pour qu'elle le reste longtemps. Quand le pli est pris, pour peu qu'ils en aient encore les moyens, la plupart des hommes changent de femme comme de bagnole. Dès qu'elle a un peu servi, ils la balancent et ils s'en offrent une neuve. C'est souvent le même modèle que l'ancienne d'ailleurs. Regardez-vous. Je ne vous donne pas trois mois pour ressembler comme deux gouttes de vinaigre à la première de la série.

CLAUDE SARRAUTE.

LE LANCEMENT D'ARIANE EST UN SUCCÈS

A Giotto de jouer !

Giotto a fait son premier pas dans l'espace. La sonde spatiale européenne que la fusée Ariane a placé, mardi 2 juillet à 13 h 23 (heure française), en orbite autour de la Terre n'attend plus qu'un dernier coup de pouce pour se libérer de l'attraction terrestre et voler en direction de la comète de Halley qu'elle atteindra le 13 mars 1986, après un voyage de 700 millions de kilomètres. C'est en effet dans la soirée de mercredi, vers 21 heures, que sera allumé, sur ordre du centre d'opérations que l'agence spatiale européenne possède à Darmstadt (RFA), un petit moteur à poudre destiné à arracher Giotto à son orbite. Alors commencera pour la communauté scientifique européenne une grande mission, la première à exiger un rendez-vous avec un astre volant à grande vitesse.

Aventure donc pour les scientifiques, mais surtout satisfaction pour les promoteurs d'Ariane dont le lanceur a enregistré hier son neuvième succès consécutif portant à douze — pour quatorze tentatives — le nombre des tirs réussis depuis le début du programme. Mieux, ce nouveau succès a été obtenu avec un ancien modèle d'Ariane, on pourrait presque dire un « *ancêtre* », dont la fabrication a depuis longtemps cédé le pas à celle de versions d'Ariane plus performantes. Voilà de quoi rassurer les compagnies d'assurances peu enthousiastes à prendre en compte le risque spatial, agacer les Américains qui préparent actuellement la nouvelle politique de prix de leur navette et convaincre les clients potentiels du lanceur européen. De ce point de vue, les négociations vont bon train puisque le président d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, a annoncé qu'il espérait signer d'ici à la fin de l'année des contrats pour une dizaine de satellites, dont certains seront peut-être japonais.

Une fausse note pourtant dans ce bel ensemble. La non-récupération du premier étage d'Ariane dont les parachutes destinés à ralentir sa descente n'auraient pas fonctionné.

J.-F. A.



BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE SOVIÉTIQUE

L'Union soviétique a proposé à ses clients européens une nouvelle baisse des prix de son pétrole brut, à partir du mois de juillet, apprend-on au sein des compagnies pétrolières euro-occidentales. Le nouveau prix du brut « oural » sera fixé à 25,50 dollars par baril, soit nettement en-dessous des prix concurrents pratiqués par l'OPEP ou par l'Egypte (26,75 dollars), qui vend des qualités comparables. Jusqu'à la fin du mois d'avril, le prix du brut « oural » était fixé à 27 dollars par baril. En mai, les Soviétiques avaient déjà accepté de diminuer leurs tarifs d'un dollar (à 26 dollars par baril), mais ce nouveau prix n'avait été appliqué qu'au coup par coup, lors de ventes ponctuelles. L'URSS exporte un peu moins d'1 million de barils par jour de brut (50 millions de tonnes par an) vers les économies occidentales.

Cette nouvelle baisse, officielle cette fois, va accentuer les pressions sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui se réunit à Vienne le 5 juillet et dont les tarifs officiels sont désormais supérieurs de 1 à 2 dollars selon les cas aux cours réellement pratiqués sur le marché. Le ministre égyptien du pétrole a estimé, dans une interview donnée le 1er juillet au quotidien *Al Ittihad*, que les prix du pétrole brut pourraient baisser à 25 dollars par baril au cours des prochains mois.

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Forêt Invest : sept ans de prison sont requis contre les dirigeants et leur ancien notaire

Sept ans de prison ont été requis, mardi 2 juillet, contre MM. Michel Senouf et Bernard Rauber, ainsi que contre M. Max Krienbuhl, qui fut leur notaire dans l'affaire d'escroquerie dont avaient à répondre, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, ces deux dirigeants de la société Forêt Invest (*le Monde* du 19 juin).

Pour Mme Martine Betch, représentant le ministère public, MM. Senouf et Rauber, avec la complicités de Me Krienbuhl alors notaire à Louviers, ont bien été les auteurs principaux d'une escroquerie en montant une organisation frauduleuse et en invitant de petits épargnants à placer leur argent dans l'achat de parts de forêts dont ils surestimaient la valeur. Comme il s'agit là d'un délit accompagné d'un appel public à l'épargne, le code pénal prévoit, contre ses auteurs, un à dix ans de prison et 3 600 francs à 5 millions de francs d'amende.

Contre les trois autres inculpés, MM. Maxime Benchettrit, Louis Dupont, expert forestier, et Eric Decoopman, Mme Betch a demandé quatre ans de prison pour le premier et trois ans pour les deux autres, ces peines devant être, à son avis, assorties, pour chacun des six prévenus, d'une amende de 1 million de francs.

Le substitut a relevé que MM. Senouf et Rauber avaient su profiter de l'absence de contrôle dont, jusqu'en 1983, bénéficiaient les opérations de placement en bien divers distinctes des placements en Bourse. Le placement en parts de forêt en faisait partie. C'est ainsi que sept cents épargnants versèrent au total 163 millions de francs qu'ils ne revirent pas. Mais, a relevé le substitut, ce genre d'investissement ne se conçoit qu'à long terme, sinon « on mange le bois et on laisse l'herbe ».

Pour Mme Betch, MM. Senouf et Rauber « *n'avaient rien laissé au hasard. Le premier s'occupait de la commercialisation, le second de la façon d'administrer les opérations. Quant au notaire, il avait accepté de passer les actes en vue d'achat et de vente de forêts par le biais de sociétés civiles immobilières, puis de groupements forestiers dont les membres ou les gérants furent des prête-noms* ».

Ainsi, les épargnants séduits par la publicité de Forest Invest se voyaient obligés pour souscrire de verser, d'emblée, 80 % du prix de leur part. Ces sommes qui, selon la société, devaient être consignées en l'étude de Me Krienbuhl pour servir à l'achat des fameuses forêts furent, en réalité, remises par le notaire à la disposition de MM. Sénouf et Rauber pour qui elles représentaient le montant de commissions qu'ils estimaient leur devoir être dues.

Le substitut a insisté sur le rôle joué par l'ancien notaire dont « *la qualité d'officier ministériel fut toujours utilisée pour inspirer confiance et qui a accepté, en connaissance de cause, d'être le promoteur et la caution juridique d'une opération frauduleuse* ». Quant à l'expert forestier, M. Louis Dupont, « *qui fit tout ce qu'on lui demandait* », il renforçait cette confiance des épargnants en acceptant la gérance de groupements forestiers tout en sachant que la valeur des lots proposés était surestimée.

La défense, avec Mes Bernard Dupré et Robert Bessan, avocats de M. Rauber, a commencé de plaider. Elle estime que les opérations menées n'ont pas constitué une escroquerie, et que, si l'on peut admettre une publicité mensongère, Forest Invest *n'eut pas* recours à l'appel public à l'épargne, et la vente à des prix majorés, même fortement, ne saurait constituer, selon eux, un délit, mais simplement ce que le droit appelle un dol civil.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

PARAFRANCE ENTRE LE DEPOT DE BILAN ET LA RESTRUCTURATION

Le troisième groupe cinématographique français va très mal. La baisse sensible de la fréquentation cinématographique a aggravé les difficultés déjà rencontrées par Parafrance au niveau de la production et de la distribution (*le Monde* daté 7-8 octobre 1984). La société a demandé le mois dernier au tribunal de commerce une suspension provisoire de poursuites, moratoire de trois mois et ultime étape pour éviter le dépôt de bilan.

Néanmoins, M. Serge Siritzky, président de Parafrance, ses principaux actionnaires (le groupe Morgaine-Vaturi, Paramount, la Compagnie financière de Suez et Radio Monte-Carlo) et les pouvoirs publics ont mis au point un plan de redressement de l'entreprise. Parafrance abandonnerait ses activités dans la production et la distribution pour se concentrer sur l'exploitation de ses salles les plus rentables. Les pertes seraient compensées par une augmentation de capital d'environ 50 millions de francs comprenant l'entrée d'un nouvel investisseur. Il faut y ajouter des abandons de créances et d'importantes bonifications de prêts consentis par les banques et par l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC).

Ce plan devrait permettre le sauvetage d'un groupe essentiel à la survie du cinéma français. Il exploitait en effet jusqu'à présent une centaine de salles, en programmait deux cent soixante et distribuait une quinzaine de films par an. De plus, Parafrance s'était récemment diversifié en télévision, en rachetant Télécip qui produit, entre autres séries, le célèbre « Chateauvallon ».

J.-F. L.



هكذا من الأصل